



**CRÉATIVITÉ ET
COURAGE :
VIVRE LA
PROMESSE DU 39^e
CHAPITRE GÉNÉRAL**

Années

Bulletin N. 256
Institut des Frères des Écoles
Chrésiennes
Octobre 2017

Directeurs de la publication :
F. Robert Schieler FSC - F. Diego Muñoz FSC

Rédacteur en chef :
F. Alexánder González FSC
agonzalez@lasalle.org

Designer :
Davián Martínez Ribón
davian.martinez@gmail.com

**Frères des Écoles Chrésiennes
Maison Généralice, Rome
Service Communication et Technologie :**
Ilaria Iadeluca, Leda Simeoni, Alexánder González FSC,
Fabio Parente, Luigi Cerchi.
comunicazione@lasalle.org

Photos: Archives du Service Communication et Tehcnologie,
Maison Généralice - Rome. Services de la communication du
District Antilles - Mexique Sud, District lasallien de Bogota,
District ANZPPNG, La Salle France et Projet Fratelli

Nous remercions l'équipe des traducteurs de l'Institut.

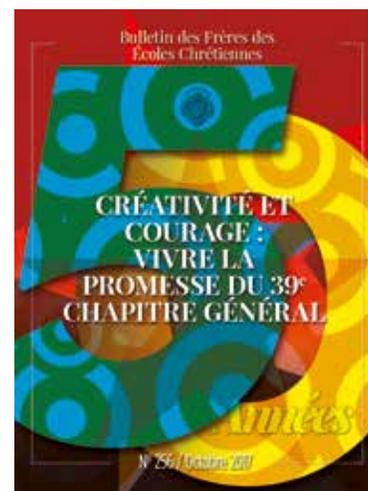
#NousSommesLaSalle
#300LaSalle



lasalleorg
www.lasalle.org



La  **Salle**



Créativité et courage: vivre la promesse du 39^e Chapitre général

5

Présentation

7

50 ans sont passés, riches d'imprévus et de grâces

14

La force de marcher ensemble vers l'avenir

20

De nouvelles réponses à des situations nouvelles

29

Rallumons le feu de nos lampes

36

Femmes lasalliennes : passé et présent

45

Un avenir d'espérance

52

Le caractère laïc de l'institut

63

Un trésor nécessaire

72

Education Lasallienne: Une réponse au monde d'aujourd'hui

80

Le courage de vivre dans une espérance évangélique radicale

92

Références

Présentation

Trois ans après la fin du Concile Vatican II, et six mois après le 39^e Chapitre général, la Maison Généralice de l'Institut avait offert une anthologie de textes capitulaires (Bulletin N° 194 du mois de juillet 1968). À cette époque, certains des grands protagonistes du Chapitre assumaient les tâches les plus importantes du nouveau gouvernement de l'Institut. D'autres continuaient à offrir un soutien sûr à la nouvelle dynamique qu'on avait pressentie à travers le monde lasallien. Dans ce bulletin mémorable apparaissent les noms des Frères Charles-Henry, Maurice-Auguste, Paul-Antoine Jourjon, Michel Sauvage, Patrice Marey, José Pablo Basterrechea, Bernard Mérian, André-Léon, Ruggero di Maria, Aubert-Joseph, Paul Griéger Vincent Ayel, Celestine Luke ... Chacun y offrira sa contribution tout au long de la nouvelle période intercapitulaire et imprimera sa marque personnelle sur l'ensemble de l'Institut.

L'Église catholique connaissait alors un souffle de vitalité qui rendait possible un dialogue avec le monde moderne. Bien sûr, son *aggiornamento* conciliaire avait contesté les anciens paradigmes et forcé les catholiques à quitter leur zone de confort. Les documents de Vatican II étaient étudiés avec intérêt, et les nouvelles pratiques liturgiques et pastorales exigeaient alors la formation des chrétiens adultes pour s'approprier la Parole de Dieu, la doctrine officielle de l'Église et les nouvelles coutumes. À Medellín, la Deuxième Conférence des évêques d'Amérique latine lançait un puissant message : *L'Église dans la transforma-*

tion actuelle de l'Amérique latine à la lumière du Concile.

Dans le continent chrétien par excellence, qui était en proie à de profondes inégalités sociales, il était encore possible de promouvoir un dialogue pastoral avec la réalité de la majorité de la population qui vivait dans la pauvreté.

En 1968, le monde vivait dans une agitation constante. Les États-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques ont maintenu une guerre froide qui mettait constamment en danger la paix dans le monde. Ces deux puissances militaires essayaient des armes nucléaires et lançaient des sondes dans l'espace ; cette année-là, Apollo 8 est entré dans l'orbite lunaire, augmentant ainsi les possibilités d'un atterrissage sur la Lune. Le monde suivait attentivement la guerre du Vietnam et l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie. La révolution dans les universités françaises en mai 68, à Paris, et le massacre des étudiants sur *la Plaza de las Tres Culturas* à Mexico deviendront des symboles pour une jeunesse qui voulait construire un avenir différent : «interdit d'interdire». Les XIX^es Jeux olympiques au Mexique, l'assassinat de Martin Luther King, le film de Stanley Kubrick intitulé *2001 : l'odyssée de l'espace*, font également partie de l'histoire de cette année. Sans aucun doute, la planète se rétrécissait ; nous avons besoin de rêver à la conquête de l'espace.

Au moment de la publication du Bulletin 194 en 1968, l'Institut ne faisait que commencer à as-

similer le contenu de la Déclaration *sur le Frère dans le monde d'aujourd'hui* et le projet final des *Règles et Constitutions*. Le 39^e Chapitre général avait choisi de nourrir sa fidélité au Fondateur, de relever le défi et lire les signes des temps. Il était important de faire voir aux Frères la profondeur des changements déjà prévus : une nouvelle christologie, une nouvelle anthropologie, une nouvelle ecclésiologie ... et une nouvelle pédagogie devenaient nécessaires pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes du monde entier, en particulier des défavorisés à cause de la pauvreté, de la guerre, de la drogue ou de la solitude. Aujourd'hui, près de cinquante ans plus tard, nous sommes surpris par l'immensité des défis que devaient affronter nos Frères en 1967.

Ce Bulletin 256 de octobre 2017 célèbre 50 ans de la publication de la *Déclaration sur le Frère dans le monde d'aujourd'hui*. Les Frères et les lasalliens qui représentent la diversité actuelle de l'Institut ont été invités à offrir leur réflexion personnelle et communautaire sur quelques thèmes essentiels développés alors par le 39^e Chapitre général. A cause de leurs multiples engagements il n'a pas été permis à tous d'y répondre. Je remercie tous ceux qui ont rendu possible cette publication.

Nous commençons par un regard historique sur les cinquante dernières années de l'Institut. Ce cadre nous permet d'aborder des questions clés : la Règle et le Livre du gouvernement parus à ce moment unique de l'Institut. Plus tard, quelques sujets spécifiques : consécration et vœux, l'ascèse et la prière, la vie communautaire et la pédagogie lasallienne. Le

caractère laïc de l'Institut, le passé et le présent des femmes lasalliennes enrichissent les perspectives à peine rêvées par les capitulants de 1967. Enfin, le *Bulletin* termine par une réflexion qui nous invite à l'espérance basée sur la radicalité de l'Évangile.

Beaucoup de ces articles comportent des questions qui mènent à la réflexion et à la discussion, personnelle et communautaire. Les lecteurs sont invités à y apporter leurs propres expériences et perspectives concernant cette importante moitié du siècle de l'histoire de l'Institut.

Je voudrais terminer cette présentation en reprenant les paroles du Frère Charles-Henry, Supérieur général de l'époque :

... Cette Déclaration doit contribuer à affirmer davantage en tous nos cœurs une vertu apostolique par excellence : l'assurance de celui qui se sent appelé par le Seigneur, envoyé aux hommes pour les servir, et qui a conscience que la force de l'Esprit agit en lui pour le rendre meilleur serviteur de Dieu et de la jeunesse (Bulletin 194, p. 9).

Nous sommes en train de célébrer un itinéraire partagé et le récit continu d'un Institut qui poursuit son chemin vers l'avenir. Que le Seigneur continue de nourrir notre espérance, Frères et Lasalliens, pendant que nous travaillons sans relâche pour la gloire de Dieu, à travers le ministère de l'éducation, accompagnés fraternellement par la prière et le témoignage de nos Frères aînés.

*Frère Robert Schieler, fsc
Supérieur général*

50 ans sont passés, riches d'imprévus et de grâces

*FRÈRE ALAIN HOURY, FSC,
ARCHIVES LASALLIENNES
LYON, FRANCE*



Membres de l'Église, les Frères vivent dans ce monde, et doivent être attentifs aux problèmes qui surgissent à chaque époque. Ils partagent les espérances et les inquiétudes des hommes. Et les signes des temps font ressortir aussi l'importance de leur mission dans le monde actuel, ainsi que l'urgence d'une rénovation de leur vie religieuse, de leur ministère apostolique, de leur présence aux hommes.



*1967. COMMISSION DE RÉDACTION
DE LA DÉCLARATION.*

Le printemps d'un temps nouveau

Le Chapitre général de 1966–1967 a été pour les Frères de ma génération la première perception d'un Institut qui cherchait vraiment à réécrire sa Règle, alors qu'à la retraite de 30 jours préparatoire à ma profession perpétuelle en 1963, j'avais entendu dire : "Notre Règle n'est plus adaptée, mais il faut la suivre parce que c'est notre Règle". Le Concile n'était pas encore terminé et j'en ai suivi les étapes en faisant mes études de théologie à l'Institut Catholique de Paris.

C'est avec enthousiasme et fierté que j'ai participé, à la rue de Sèvres, avec des jeunes Frères étudiants de divers pays, à l'étude des derniers projets de Règle qui donnaient envie d'aller beaucoup plus loin dans la "rénovation adaptée" demandée par le Concile.

La *Déclaration* a été pour moi le texte majeur : elle ouvrait un chemin de conversion dans la fidélité créatrice à nos origines, sans en reproduire la littéralité. J'aurais voulu que le Prologue de la Règle donne le ton à toute la Règle, mais il n'avait pas recueilli les 2/3 pour être inclus dans la Règle. J'ai appris que, sur l'injonction de la Congrégation des Religieux, il avait fallu élire au plus tôt le Supérieur et ses Assistants,

Des fruits amers de l'évolution du monde

Mai 1968 semble à certains l'image inversée du monde à construire : un Assistant de plus s'opposera désormais aux orientations du Chapitre. L'agitation autour des conférences au CIL du *Frère Charles-Henry Buttimer* et à propos de quelques Frères se proclamant de la "stricte observance" en France inquiète les esprits. J'ai récemment trouvé

“Très Honoré Frère, vous ne trouvez pas que le changement demandé par le Chapitre va trop vite ? – Peut-être, mais nous avons tellement de retard qu'il ne faut pas traîner !”

avant d'avoir pu adopter les lignes de fond de la rénovation : et quelques Assistants territoriaux s'étaient trouvés dans la petite minorité qui avait voté contre les textes majeurs du Chapitre. Cela a dû être dur à vivre dans le Conseil du Supérieur !

Je garde le souvenir du passage du Frère Charles Henry à la rue de Sèvres. Un Frère d'âge mûr l'interroge : *“Très Honoré Frère, vous ne trouvez pas que le changement demandé par le Chapitre va trop vite ? – Peut-être, mais nous avons tellement de retard qu'il ne faut pas traîner !”*. Et à la retraite du District, je me suis rendu compte du décalage entre tel Capitulant, que les deux longues sessions du Chapitre avaient fait cheminer, et le commun des Frères qui n'avaient lu que le courrier du Chapitre.

le supplément à l'historique d'une communauté en 1974 : *“L'avenir de l'Institut étant trop incertain, nous ne croyons pas honnête de proposer à des jeunes de rentrer chez nous.”* Suicidaire ! À la croisée de la crise de l'école et de l'engagement apostolique dans l'Église, notre Institut se découvre fragile.

Avril 1975, en deux jours le Nord Vietnam prend le contrôle du Sud : les Frères Vietnamiens perdent sur le coup leurs œuvres, le droit de se recruter et leur existence même. Un groupe de Frères Vietnamiens en formation débarque à Paris, et se transportera aux USA : pour quel avenir ? S'ils étaient prêtres, ils auraient encore dans leur pays une certaine liberté d'action et de quoi se nourrir.

Le Frère Visiteur du Vietnam demande au Chapitre de 1976 une dérogation pour son district mais le Chapitre en reste au “*caractère exclusivement laïc de l’Institut*” (Circulaire 403, 47), et ce Frère Visiteur quittera l’Institut pour devenir prêtre.

Le Chapitre de 1976 supprime les Assistants et lance les Régions

C’est surtout cela que les Frères retiennent de ce Chapitre : désormais, un Conseil plus restreint assistera le Supérieur sans que les Conseillers aient une responsabilité territoriale. Il va falloir constituer des Régions : c’est relativement facile pour la France qui, depuis 1966, forme une seule Assistance et qui a tenu en 1968-1969 un Chapitre national auquel j’ai participé ; mais certaines Régions, comme l’Afrique, doivent partir de zéro

De nombreux Frères ont quitté l’Institut, et pas seulement en France : les noviciats se vident, se ferment. Maître des novices, je peux reprendre l’enseignement, faute de candidats. La comparaison des chiffres est inquiétante : en 1962, il y avait 1.291 novices dans l’Institut ; on en comptera 130 en 1978. Comment remobiliser les Frères ? Le Chapitre, dans un premier temps, demande aux Conseillers de publier les textes qu’ils viennent d’adopter : avec des instruments de réflexion, de partage et de prière, paraîtront ainsi, sous forme de circulaires successives pour faciliter leur assimilation. Et le Frère *José Pablo Basterrechea* consacre une lettre pastorale à la manière dont *Le Service éducatif des pauvres* se vit dans l’Institut avec des exemples significatifs. Une bouffée d’oxygène pour tous.

Devenu Visiteur, je vois qu’en peu de temps, la présence des Frères dans nos écoles deviendra critique. En même temps se développe, de la part d’un certain nombre de nos professeurs laïcs – qui sont nos collaborateurs, pas encore des “partenaires” –, la demande d’une forma-

“Nous avons découvert à votre contact que votre pédagogie est née d’une expérience de Dieu. Faites-nous partager cette expérience pour que nous puissions écrire notre propre page dans l’histoire de l’Institut.”

tion lasallienne : *“Nous avons découvert à votre contact que votre pédagogie est née d’une expérience de Dieu. Faites-nous partager cette expérience pour que nous puissions écrire notre propre page dans l’histoire de l’Institut.”* Avec le temps, le thème de la “Mission Partagée” sera pris en compte dans les Chapitres généraux. Ces Chapitres sont des grâces mais aussi un poste d’observation de l’évolution de l’Institut, en complément des 15 ans (1993-2008) que je vivrai à Rome.

1986 et la situation de la mission lasallienne

Le 41^e Chapitre n’a pas seulement préparé le texte de la Règle pour son Approbation définitive par la Congrégation pour les Religieux et les Instituts Séculiers (CRIS). Il faut aussi prendre des décisions en fonction de la situation actuelle de l’Institut. Je me souviens du discours de clôture du Frère John Johnston évoquant les lieux où l’Institut est supprimé et ce qu’ont vécu les Frères du Liban ces douze dernières années. *“Et que dire de nos Frères dans plusieurs pays d’Amérique centrale, au Sri Lanka, en Irlande du Nord, en Afrique du Sud ?”* (Circulaire 422, 21).

Le Chapitre demande à chaque Région de tendre à consacrer 10% de ses Frères *“pour rendre service dans les Régions du monde qui ont le plus besoin de leur compétence et de leur présence”* (id., 6) ; en 1993, ce sera l’appel “100 +” (Circulaire 435, 27), adopté après un échange particulièrement riche. Le 41^e Chapitre prête attention à tous ceux qui sont associés avec nous dans notre famille internationale. Le message aux membres de la “Famille lasallienne” et celui aux Frères ouvrent des thèmes qui prendront un grand développement dans les Chapitres suivants : la “Mission Partagée”, les Districts et les Frères qui vieillissent, et le besoin d’une vitalité spirituelle renouvelée. De plus, vu l’accélération des changements dans le monde, et l’Église, les Chapitres généraux se célébreront désormais tous les 7 ans.

“pour rendre service dans les régions du monde qui ont le plus besoin de leur compétence et de leur présence”

En syntonie avec l'approfondissement de la pensée de l'Église

Sans nous enfermer dans un cadre chronologique, je peux rappeler ici quelques grands textes qui nous ont aidés à entrer dans une nouvelle lecture de notre mission et de la place des Frères dans l'Église. *Christi-fideles Laici* (la richesse de la vocation des laïcs) et *La dimension religieuse de l'éducation dans une école catholique* (1988) ; *Evangelii Nuntiandi* (1976, après le synode sur l'Évangélisation), *Mutuae Relationes* (1978, les relations entre les Supérieurs religieux et l'Évêque diocésain) et *Vita Consecrata* (1996, la vie religieuse et les autres formes de vie consacrée). Et pour les thèmes qui deviendront "Justice, paix et intégrité de la création" : la *Lettre au cardinal Roy* (1971) qui approfondit *Pacem in Terris* ; et *Sollicitudo Rei Socialis* (1987), qui prolonge *Populorum Progressio*, met en garde contre un développement seulement économique. Les textes parus depuis 2000 sont dans toutes les mémoires, jusqu'à *Laudato Si'*.

La dimension mondiale de l'Institut est plus qu'un fait géographique, c'est aussi un signe fort de la sainteté : béatification en 1989 du Frère Scubillon à l'île de La Réunion, canonisation du Frère Miguel (1984) et de nombreux Frères martyrs en Espagne, dont le premier saint argentin, Frère Benito de Jesus, Hector Valdivieso Saez, de la communauté de Turón (1999). C'est aussi un puissant stimulant pour la recherche pédagogique, en lien avec le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) et le Bureau International du Travail (BIT) auxquels participe l'Institut. Le Bulletin de l'Institut sur le Prix Noma, *Alphabétisation et promotion de la culture*

(n° 234 d'avril 1991) présente une action d'envergure internationale ; et celui sur *L'enseignement supérieur dans notre Institut* (n° 236 d'avril 1992) souligne la croissance rapide du nombre d'étudiants : ceux-ci finiront par constituer 1/3 des destinataires directs de la mission de l'Institut. *L'Association Internationale des Universités Lasalliennes* (AIUL) sera de plus en plus sollicitée pour travailler en lien avec les priorités retenues par les prochains Chapitres, notamment le 45^e Chapitre (Circulaire 469, 3.20-25).

Des laïcs lasalliens invités dès le 42^e Chapitre (1993)

Vingt Consultants participent à l'étape de ce Chapitre portant sur la "Mission Partagée", au sein de 6 commissions mixtes. Plus tard, se tiendront les Assemblées Internationales de la Mission Éducative Lasallienne (AIMEL de 2006 et 2013) dont quelques membres présenteront les orientations aux Chapitres de 2007 et 2014 : des structures permanentes se mettront en place à tous les niveaux. Le 42^e Chapitre parle aussi des "Droits de l'Enfant", la Convention des Nations Unies étant devenue loi internationale en 1990 : encore un thème récurrent, cher au Frère John Johnston qui créera une fondation pour cet objectif, particulièrement nécessaire quand sévit une crise migratoire sans précédent et que des enfants sont exploités, otages ou soldats.

Le 43^e Chapitre (2000) se saisit de la question du déséquilibre démographique de l'Institut : prolongation de la vie dans les pays plus développés économiquement, et crise des vocations qui affecte pratiquement toutes les congrégations apostoliques et tous les diocèses, alors même que surgissent dans l'Église de nouveaux mouve-

ments et congrégations qui attirent des vocations de jeunes. L'avenir demande des regroupements de Districts et la création de fonds de retraite, en plus des fonds pour la formation et pour la coopération missionnaire : cette multiplication de fonds interroge quelques Frères. Ce n'était pas la pratique de notre Fondateur et cela ne va-t-il pas nous priver de sommes nécessaires au service éducatif des pauvres ? On verra l'utilité de ces réserves pour le Darfour ou le transfert du noviciat de Kinshasa.

La Règle prévoit que 10 Délégués peuvent être désignés par le Frère Supérieur : c'est insuffisant pour compenser notre déséquilibre démographique. Le Frère *Álvaro Rodríguez* obtient de pouvoir nommer un nombre suffisant de jeunes Frères (moins de 40 ans), tant pour leur faire partager l'expérience formatrice qu'est un Chapitre général que pour les associer davantage aux décisions qui les concerneront au premier chef : ils seront 13 au 44e Chapitre (2007) et, en juillet 2013, une réunion internationale des jeunes Frères précédera le 45e Chapitre (2014) qui bénéficiera de leur dynamisme et de leurs propositions.

***“nous devons
apporter notre
appui à la
refondation de
l'Institut pour
les réalités
d'aujourd'hui.”***

Ce 45e Chapitre (2104) lance pratiquement un appel à une refondation et envisage des mesures d'urgence : “Nous en sommes au point où certains Districts n'auront plus de Frères pour être Visiteurs ou pour animer les communautés de Frères, ou même répondre à leurs besoins matériels. Dans les quelques années qui viennent, l'Institut aura besoin d'un nouveau modèle d'administration et d'animation de ces Districts.” (Circulaire 469, 1.23). Et la lettre pastorale de Noël 2016 du Frère *Robert Schieler*, *Un unique appel, plusieurs voix*, nous transmet la conviction de l'un de nos Frères aînés : “nous devons apporter notre appui à la refondation de l'Institut pour les réalités d'aujourd'hui.”

Un fil conducteur de ces 50 années ? Je dirais “L'Association pour le Service Éducatif des Pauvres, Une dimension essentielle de notre vie de Frère des Écoles Chrétiennes” (id., 2) : sa finalité nous invite à nous ouvrir ensemble à l'imprévu de Dieu dans le monde des jeunes “loin du salut”.



La force de marcher ensemble vers l'avenir

FRÈRE ARSENIO TURIÉGANO FSC, ARLEP

FRÈRE CHRISTOPHER PATINO FSC, SAN FRANCISCO DISTRICT LA NOUVELLE-ORLÉANS

FRÈRE FRANCISCO DE LA ROSA FSC, LEAD

FRÈRE HOSSAM NASSI FSC, MOYEN-ORIENT

FRÈRE JHONMAR SÁNCHEZ FSC, DISTRICT LASALLISTA NORANDINO

FRÈRE RAOUL TRAORÉ FSC, AFRIQUE DE L'OUEST

Le charisme du Fondateur ne concerne des institutions que par la médiation d'hommes. Saint Jean-Baptiste de La Salle a fondé dès l'abord une communauté vivante de frères auxquels il a fait partager son idéal apostolique et qui ont ensuite transmis cet idéal à d'autres hommes. La fidélité aux intentions spécifiques du Fondateur et à l'histoire de l'Institut est donc confiée aux hommes vivants que nous sommes tous, et c'est comme tels que nous devons poursuivre notre recherche

Déclaration 7,1

Introduction

Il y a 50 ans, l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes terminait un Chapitre général qui voulait moderniser et donner un sens à notre vie spirituelle et apostolique. La préparation et le développement de Vatican II avaient créé chez les capitulants et l'Institut tout entier une série d'attentes concernant notre identité et notre mission en tant que religieux laïcs. Le charisme du Fondateur, les signes des temps, une nouvelle ecclésiologie ... tous ces éléments ont permis aux Frères de la fin des années soixante de se comprendre à partir d'une évolution et d'une recherche dynamique. Ce fut le début d'une nouvelle époque de l'Institut.

En tant que jeunes Frères, en lisant les documents de ce moment historique, nous voyons quelle profondeur il y avait eu dans la préparation et la réflexion du 39^e Chapitre général. Même aujourd'hui ses textes restent source d'inspiration pour nous. Lorsque nous relisons la *Déclaration du Frère dans le monde d'aujourd'hui* les Règles et Constitutions de 1967, nous sommes conscients de la nécessité qu'avaient ces Frères de répondre aux exigences d'une Église et d'une société dans la fidélité à la nature même de l'Institut: le service éducatif des pauvres.

En effet, les deux documents affirmaient le caractère religieux et laïque du Frère, consacré à Dieu pour procurer sa gloire par l'annonce explicite de l'Évangile au service éducatif des enfants et des jeunes, en particulier les pauvres. Les membres de l'Institut ont été appelés à entendre la voix de l'injustice, des peuples qui n'avaient pas encore atteint un développement conformément à la dignité de la personne humaine ; ils ont aussi été envoyés pour com-

prendre les préoccupations de ceux qui cherchent le salut en dehors de l'Évangile. Cette conviction de voir la réalité et d'être impressionné par elle, naissait de l'expérience du Fondateur et produisait un mouvement vers un engagement radical dans la promotion humaine et d'évangélisation.

En reprenant la Déclaration, les Règles et Constitutions d'il y a 50 ans, nous avons fait une réflexion sur les défis que depuis lors, ne cessent de nous interpeller dans la deuxième décennie du XXI^e siècle :

- *L'exigence d'une évaluation approfondie de notre vie communautaire* pour la renouveler, en reconsidérant ses objectifs, ses programmes et méthodes, en particulier ceux qui favorisent l'ouverture aux nouvelles réalités sociales.

- *La reconnaissance de l'objectif de l'Institut*, qui est toujours l'éducation humaine et chrétienne par l'école comme un moyen privilégié – mais pas exclusivement – et la mission du Frère comme ambassadeur de Jésus-Christ et dispensateur des mystères de Dieu à travers l'exercice du ministère de la Parole.

- *La nécessité d'accompagner* nos étudiants dans leur recherche du sens de la vie, et les possibilités infinies offertes par l'école pour proposer la suite de Jésus-Christ dans le plein respect de la liberté.

- *Le désir des Frères de collaborer* avec tous les intervenants dans le domaine de l'éducation, avec l'Église et les différents mouvements pastoraux étroitement liés avec ceux qui y sont impliqués.

Avec tout cela, il est facile de faire un parallèle entre cette situation et ce que nous vivons en tant que membres du 45^e Chapitre général, où nous avons exprimé notre intention claire de lire les nouveaux signes des temps. Bien sûr, cet exercice implique de nouvelles compétences, de nouvelles sensibilités et de nouvelles positions dans un monde qui ne cesse de nous étonner.

Règle née au 45^e Chapitre général

La Règle actuelle, approuvée par le Saint-Siège en septembre 2015, nous la comprenons comme un texte inspirant et dynamique qui réaffirme l'essence de notre foi comme Frères; c'est un instrument qui oriente notre chemin à la suite de Jésus-Christ comme religieux laïcs, centrant notre consécration sur la Sainte Trinité. Cette option nous la vivons avec le charisme de fondation et l'engagement pris pour le service éducatif des pauvres dans le monde, comme Frères avec les laïcs, dans le partage de la mission éducative. Notre option est écrite dans le réalisme et la pluralité d'un Institut qui se développe sur la diversité. C'est la voix de nos Frères, passés et présents, qui s'exprime : « Nous l'avons toujours été, c'est ce que nous sommes aujourd'hui et c'est ce que Dieu veut que nous soyons dans l'avenir ».

La Règle actuelle, approuvée par le Saint-Siège en septembre 2015, nous la comprenons comme un texte inspirant et dynamique qui réaffirme l'essence de notre foi comme Frères; c'est un instrument qui oriente notre chemin à la suite de Jésus-Christ comme religieux laïcs, centrant notre consécration sur la Sainte Trinité.

La structure de la Règle montre le pari pour le vœu d'association et le déploiement de la mission lasallienne comme éléments essentiels de notre identité. Il joue le rôle de la boussole parce que nous nous tournons vers lui lorsque nous avons besoin de guider toutes nos actions et de discerner les situations que nous rencontrons sur le chemin. En outre, il nous relie à nos racines où s'inscrit l'esprit du Fondateur et des premiers Frères, insistant sur notre travail accompli « ensemble et par association ».

Les réalités contemporaines auxquelles se réfère la Règle fondent la nécessité de notre institut dans le monde qui nous enracine dans une fidélité créatrice en tant que disciples de Jésus à l'exemple du Fondateur lui-même. En plus de renouveler la compréhension de notre mission, à la suite de l'appel de Dieu, ces réalités nous invitent à nous associer et à partager ces liens avec ceux qui se sont engagés quotidiennement avec le charisme et veulent offrir une réponse continue aux besoins des enfants et des jeunes.

Nous insistons une fois de plus: tous ces besoins ont un impact sur la façon dont nous imaginons la communauté lasallienne de l'avenir; certainement il ne sera pas possible de penser notre ministère éducatif sans un sentiment associatif très fort. Cette expérience est à la racine de notre être en tant que Frères : les enfants, les jeunes et les adultes auxquels nous avons été envoyés et avec qui nous vivons tous les jours le service éducatif. D'autre part, le pape François nous invite à retrouver la fraîcheur de l'Évangile, en gardant l'espérance, ravivant la joie et en nous ouvrant à une diversité ecclésiale qui renforce chacun de nous dans son appel. Nous comprenons que chaque vocation occupe un lieu théologique spécifique au sein de l'Église et qu'elles sont complémentaires.

Avec le 45^e Chapitre général, nous avons été interpellés sur: le désir d'approfondir notre travail en tant que catéchistes, en renforçant la formation et l'accompagnement tout au long de notre vie comme Frères; le zèle missionnaire pour l'évangélisation, pour répondre aux besoins éducatifs des enfants et des jeunes, en particulier les pauvres; l'avancement technologique qui crée des dépendances et d'immenses possibilités pour l'apostolat; la poursuite de l'autonomie financière et le soins des

Frères des Districts fragiles; l'approfondissement qu'il faut faire concernant la vigueur de la vie communautaire - couplé avec l'engagement envers les pauvres et les plus vulnérables - et l'invitation à aller aux périphéries du monde.

Nous sommes fortement défiés par la crise des vocations et le départ des jeunes Frères de l'Institut; la perte de la foi, l'indécision ou manque de clarté en ce qui concerne le processus associatif qui existe dans certains endroits; la dépendance financière des Districts et le manque d'initiatives locales pour arriver à l'autosuffisance; la peur de perdre le caractère évangéliste des institutions lasalliennes, en tant que témoins de la foi dans le monde éducatif.

La Règle, en tant que document vivant, continue de nous inviter à discerner sur notre condition d'être Frère aujourd'hui. Elle continue de nous inviter au renouvellement et au changement; à approfondir notre vie personnelle et communautaire interne; à donner une formation - au Frère qui entre dans l'Institut et au lasallien qui s'engage dans l'éducation - conçue pour répondre aux nouvelles exigences de la société, pour penser aux endroits où nous pourrions être envoyés avec un projet et une mission définis, pour assurer notre présence parmi les enfants et les jeunes, avec une façon originale de vivre et d'annoncer l'Évangile.

Perspectives d'avenir

Nous rappelons que l'Institut et sa mission sont l'œuvre de Dieu et la nôtre. Saint Jean-Baptiste de La Salle a toujours fait confiance à la Providence

et nous devons suivre son exemple, mais pas de façon passive. Tout comme nous disons que la présence lasallienne dans le monde est d'une grande nécessité, il est aussi valable de souligner l'énormité des travaux qui restent à faire. Nombreux sont les chemins qui restent à découvrir. Nous croyons qu'on peut y arriver :

- *Rechercher une spiritualité intégrée et consolidée* : cette dimension nous renvoie à comprendre que ce qui nous soutient et nous donne de la profondeur est une spiritualité unifiée. C'est une insistance sur la vie religieuse qui à partir du 44^e Chapitre général s'est fortement réaffirmée. Il est nécessaire de promouvoir l'approfondissement de notre vie intérieure et l'urgence d'être témoins visibles de la fidélité les uns aux autres et à notre mission évangélique et ecclésiale. Nous devons rester enracinés dans notre consécration à la très Sainte Trinité et vivre pleins de foi, quel que soit notre âge ou la capacité de participer directement à l'apostolat éducatif.

- *Encourager et permettre les changements appropriés* : La direction que doit prendre à l'avenir l'Institut part des initiatives visant à promouvoir une vie religieuse renouvelée qui répond aux besoins des pauvres, en rejetant le conformisme et allant à contre-courant. Garder la foi et l'espérance en temps de crise, comme leaders pour guider et accompagner ceux qui nous sont confiés. Nous sommes dans une époque qui a besoin d'évangélisation à partir de l'innovation et la créativité pour comprendre la puissance du leadership évangéliste et essayer d'être une présence fraternelle entre nous, les laïcs et les jeunes.

- *Évaluer les différentes vocations lasalliennes comme complémentaires* : nous croyons que notre vocation de Frères est toujours d'actualité et la vivre authentiquement inspirera aux autres à répondre à l'appel de Dieu suivant notre style de vie. D'autre part, les diffé-

rences renforcent les différentes façons de suivre Jésus-Christ et le déploiement de la mission ; ceci nous invite à donner plus de place aux laïcs et à respecter l'identité de chacun en fonction des options qui sont faites pour le bien d'un plus grand nombre.

- *Promouvoir de nouvelles présences dans le monde* est vital pour nous placer dans l'Institut d'aujourd'hui et commencer à prioriser de nouvelles réponses à long terme. Il est bon de nous poser la question sur quel type d'Institut nous voulons dans quelques années, et la façon de mener à bien sa mission. Mais les réponses sont urgentes et doivent être consensuelles. L'Institut doit prendre des risques sur de nouveaux scénarios; il est appelé à s'inventer de nouveau et nous avec lui, voir où et qui sont ceux qui ont besoin de nous, avec les communautés itinérantes, dans les écoles et les collèges, faisant de la métaphore la *frontière* une réalité.

- *Créer une culture des vocations* et savoir accompagner : parce que les itinéraires de formation actuels nous lancent dans l'aventure de l'accompagnement centré sur les vocations. La pastorale nous caractérise, mais les bonnes intentions ne suffisent pas. Il faut des personnes formées qui puissent guider les autres et les amener à des endroits où elles ne sont pas arrivées eux-mêmes. Donc, nous encouragerons à suivre Jésus au style de La Salle dans de nombreux contextes.

- *Examiner de plus près les réalités du ministère de l'éducation et de l'évangélisation* : nous devons réapprendre à écouter les signes des temps à partir d'un environnement de communication en conflit. De ce fait, il sera important pour nous d'utiliser correctement la technologie comme l'un des moyens privilégiés pour maintenir le contact avec le monde, nous permettant d'aller au-delà des frontières, vers un plus grand nombre d'enfants, de jeunes et d'adultes avec un message d'évangélisation de promotion humaine et chrétienne.

Nous marchons vers l'avenir

Nous sommes convaincus que l'avenir de l'Institut sera brillant. Notre engagement dans la mission éducative vécue dans un esprit de foi et en communauté, devra continuer à répondre aux besoins des enfants et des jeunes, en particulier des pauvres. Sur la base de notre expérience du 45^e Chapitre général, notre fragilité est une source d'espérance. Nous devons la reconnaître et en même temps être prêts à répondre hardiment aux besoins qui se manifestent dans le monde.

L'exemple même de la persévérance de notre Fondateur qui reprend la direction de l'Institut après une période de crise devrait nous amener à continuer de dire oui à l'œuvre du Seigneur. Par conséquent, nous croyons que l'Institut devrait favoriser la poursuite d'une vie communautaire où la fraternité, la prière et la simplicité d'un style de vie soient vraiment vivants, encourageants pour que les Frères puissent s'engager directement dans l'apostolat éducatif pour répondre à l'appel d'aller au-delà des frontières, provoquant l'audace de l'éducation de l'Évangile.

En tant que jeunes Frères nous avons hérité d'une histoire qui n'a pas de prix et qui devient féconde dans notre propre spiritualité et dans le ministère de l'éducation mis en œuvre aujourd'hui. Ce qui a lieu dans l'Institut nous fait participer à la construction de son processus évolutif et nous invite à mettre à jour notre condition, non seulement dans les réseaux sociaux, mais aussi dans notre environnement, comme religieux et éducateurs, appelés à procurer la gloire de Dieu et écouter les voix qui crient dans notre service évangéliste.

Nous sommes convaincus que l'avenir de l'Institut sera brillant. Notre engagement dans la mission éducative vécue dans un esprit de foi et en communauté, devra continuer à répondre aux besoins des enfants et des jeunes, en particulier des pauvres.

De nouvelles reponses a des situations nouvelles

*FRÈRE FABIO CORONADO PADILLA FSC, FRÈRE ISRAEL JOSÉ NERY FSC ET FRÈRE PAULO PETRY FSC
RÉGION LATINOAMÉRICAINE LASALLIENNE (RELAL)*



LE FR. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL NICET-JOSEPH ET LES FRÈRES DU CONSEIL GÉNÉRAL (APPELÉ ALORS: LE RÉGIME), AVANT LA CÉLÉBRATION DU 39E CHAPITRE GÉNÉRAL EN 1966.

Si le Chapitre général entend assurer la cohésion et la spécificité de l'Institut dans la fidélité à ses origines, il affirme aussi la liberté intérieure de chaque Frère, et la bénéfique diversité des charismes. L'unité n'est pas dans l'uniformité, mais dans l'harmonieuse complémentarité, selon le mot de Saint Paul: "Il y a diversité de dons, mais c'est le même Esprit" et encore: "A chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun" (I Cor 12,4-7).

Déclaration 14,4

Introduction ¹

Cinquante ans après, les directives tracées pour le Gouvernement de l'Institut et pour la Formation dans le "Livre du Gouvernement" – document issu du 39e Chapitre général – sont déjà une réalité vivante dans la vie quotidienne des Frères. Plus encore, ils se sont ajustés, améliorés et enrichis avec les années. Dans l'ensemble, ils sont patrimoine et héritage reçus de ceux qui nous ont précédés du signe de la foi et ont rêvé d'une vie religieuse lasallienne nouvelle et différente.

Nous, les Frères de 2017, sommes témoins que tout ce qui a été écrit là-bas a été prophétique et visionnaire, et qu'avec la mise en œuvre progressive surgit une manière de vivre le charisme lasallien actualisé et renouvelé, qui se constitue dans notre forme habituelle d'être Frères aujourd'hui. Nous, les Frères de la deuxième décennie du XXIe siècle, sommes le résultat de ces cinquante années de continuelles transformations dans le gouvernement et la formation de l'Institut.

¹ Nous présentons les réflexions à partir de la lecture des pages 41 à 45 du Bulletin de l'Institut, N° 194 (Version française), juillet 1968, relatif aux Actes du 39e Chapitre général tenu en deux sessions, une en 1966 et l'autre en 1967. C'était le chapitre destiné à la rénovation de l'Institut à la lumière de Vatican II (1962-1965), conformément à ce qui était demandé par le Décret conciliaire *Perfectae Caritatis*. Ces pages du Bulletin 194 traitent de deux thèmes différents. Le premier, du Livre du Gouvernement ; le second des Etapes de Formation des Frères des Ecoles Chrétiennes : Postulat, noviciat, scolasticat et formation permanente. Le format a mis en relief le titre "Livre du Gouvernement", ce qui porte à croire que les thèmes relatifs aux Etapes de Formation font partie de ce livre. Ce qui aurait été correct de notre point de vue actuel, ce serait de faire ressortir aussi, de même que le titre du livre du Gouvernement, celui des Etapes de la Formation Religieuse".

Entre deux époques

Comme Frères, nous devons être conscients que nous sommes immergés entre une époque qui est déjà terminée et une nouvelle qui commence. L'ensemble de l'Institut, pendant les derniers cinquante ans, a répondu aux appels et défis du *monde moderne*. Grâce à l'actualisation et à la mise à jour de ses us et coutumes, il accoucha progressivement d'une nouvelle manière d'être lasallien, celle que nous avons aujourd'hui. Cependant, le *monde transmoderne* contemporain qui est en train d'apparaître, nous interpelle de nouveau. Il s'y donne la conjonction et l'échange solidaire entre les cultures – quelques-unes millénaires, d'autres plus récentes –, où à partir d'un respect mutuel et d'un échange critique des traditions, savoirs et patrimoines culturels et scientifiques, on cherche à construire une société plus équitable et juste, sans guerres ni colonialismes d'aucune sorte. En conséquence, les nouvelles générations, les nouveaux sujets et les nouveaux scénarios mondiaux nous appellent et nous défient de nouveau à continuer de construire une nouvelle étape de vie religieuse lasallienne à partir de ce qui a été déjà atteint.

Un cinquantenaire arrive à son apogée, celui de l'adaptation des lasalliens à la modernité, un nouveau cinquantenaire commence, celui de la réponse des lasalliens à la transmodernité, d'elle surgira une vie consacrée lasallienne inédite qui est à construire.

Un cinquantenaire arrive à son apogée, celui de l'adaptation des lasalliens à la modernité, un nouveau cinquantenaire commence, celui de la réponse des lasalliens à la transmodernité, d'elle surgira une Vie Consacrée lasallienne inédite qui est à construire.

Le changement qui est arrivé

La rénovation vécue dans l'Institut par les Frères au cours de cinquante dernières années a produit un changement de paradigme, le passage d'une vie religieuse infantile (totalement dépendante) à une vie religieuse adulte (avec autonomie responsable). Autrement dit, un changement dans le modèle qui donne forme à notre vie, le passage d'un modèle de "dépendance" à un modèle d'"interdépendance", subsidiaire et coresponsable aussi bien dans le gouvernement que dans la formation. Parmi les traits les plus caractéristiques, nous pourrions signaler les suivants :

Sur le Gouvernement de l'Institut

Elle fut excellente, la décision du coordinateur, le théologien Frère Michel Sauvage, de poser le fondement théologico-pastoral au thème délicat de l'"autorité", selon les progrès de la théologie de ce temps de l'histoire, les années 60, mettant en relief le sens de l'autorité à partir de la Très Sainte Trinité et, en conséquence, de l'Eglise et de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Cependant, dans le contexte de l'époque, on regardait l'Autorité, principalement, voire exclusivement, comme un pouvoir de commandement, de contrôle, de hiérarchie, de doctrine, de discipline et d'ordre. En révisant les derniers 50 ans, nous remarquons que nous sommes passés :

- *D'un gouvernement centralisé à un gouvernement décentralisé* : L'autorité était fortement liée au Supérieur général, aux Assistants, aux Visiteurs, aux Di-

recteurs. L'autorité était verticale et était administrée du centre à la périphérie, sans aucun rôle important de la base. Le passage s'est alors produit, pour que les Frères, à tous les niveaux, assument une responsabilité personnelle et collective dans le destin de l'Institut ;

- *D'une gouvernance autoritaire vers une gouvernance collégiale* : le premier rôle était exclusif de ceux qui exerçaient des postes de direction, souvent sous la contrainte, concentrant aussi bien le pouvoir législatif que le pouvoir exécutif. Cela donna lieu à un exercice de pouvoir et à la prise de décisions participative, coopérative et de collaboration. La gouvernance du pouvoir législatif passa aux Chapitres Généraux et Chapitres de District ; et le pouvoir exécutif au Supérieur Général avec le rôle principal du Conseil Général, le Visiteur à l'aide du Conseil du District et du Conseil de Mission et le Directeur de la Communauté avec l'appui des Frères membres de chaque fraternité ;

- *D'une gouvernance bureaucratique à une gouvernance charismatique-entrepreneuse* : Si ce qui avait été premier, c'était la supervision pour la mise en pratique des normes et de la Règle, il y a un virage vers la supervision pour le risque, c'est-à-dire, pour le discernement des signes des temps et lieux du corps de la société dans son ici et maintenant de l'ensemble, de la Région, du District, et/ou de la Communauté. Comme stratégie apparaît la culture des projets : projet personnel, projet communautaire, projet éducatif, budget communautaire.

- *D'une gouvernance pour les Frères à une gouvernance pour la Famille Charismatique* : Si le Livre du Gouvernement du 39ème Chapitre Général n'a eu l'intuition de ce trait dans aucun de ses linéaments, il est vrai que tout ce qu'il a proposé va permettre son affleurement postérieur. Ainsi, d'une mission éducative lasallienne

avec le premier rôle exclusif des Frères, on débouche sur une mission éducative lasallienne partagée avec des éducateurs lasalliens laïcs. Alors, on a créé des Conseils et des Assemblées MEL à niveau de l'Institut, de la Région, du District. La gouvernance lasallienne s'est guidée par « ensemble et par association ».

Les temps ont changé et la théologie a avancé. Et en ce qui concerne l'Autorité, à partir de la vie et des enseignements de Jésus-Christ, des changements se sont produits, même quant à la vision trinitaire. L'autorité est de plus en plus comprise comme un partage et un service (lavement des pieds), mais aussi, se comprend-elle comme capacité de coordonner les dons, les charismes, les talents, les convivialités et les tâches vers une croissance des personnes, de la communauté, de l'Eglise, de l'Institut et l'efficacité de la mission assumée par les Frères et les Laïcs, dans un esprit d'Association.

C'est pourquoi, en plus de souligner la richesse de la réflexion du Frère Michel Sauvage, dans le contexte de l'époque (années 60), il est capital d'insister sur une autre manière de voir le thème de l'Autorité dans le christianisme et, certainement, dans l'Eglise catholique et les Instituts de vie religieuse, parmi lesquels est notre Institut, c'est-à-dire, l'Autorité comme service.

Il y a une donnée que le Frère Michel Sauvage a effleurée et qu'il serait bon de reprendre, car elle est toujours essentielle de nos jours : le principe et la pratique de la subsidiarité. En face de dangereuses tendances de concentration du pouvoir dans les mains de l'autorité constituée avec des restrictions de plus en plus sévères de l'importance de la communauté locale, de la participation communautaire dans la prise

de décisions, le principe de la subsidiarité devrait couvrir aussi la reconnaissance et le rôle important des laïcs dans notre charisme éducatif.

Sur la formation des Frères

Au moment du 39^e Chapitre général, la portée et le contenu de l'expression "formation religieuse" étaient réduits et celle-ci s'appliquait, avec un sens particulier, à la vie religieuse consacrée. Mais le monde, l'Eglise et les congrégations religieuses ont changé. En conséquence, aujourd'hui et pour le futur, il est important de savoir que l'expression « formation religieuse » a acquis un sens plus large et différent par rapport à celui des années 60. A cette époque-là, l'expression était limitée à la "formation des Frères religieux de La Salle". Aujourd'hui, il faut reconnaître que la formation ne peut être déconnectée de la vie communautaire et de la mission éducative qui aujourd'hui est portée ensemble et par association entre Frères et laïcs. Pour cela, on a créé ensemble des processus et des itinéraires pour la formation.

Dans les années 60, quand un jeune homme se présentait pour être Frère lasallien, on se basait sur la prémisse que "la famille, l'école et l'Eglise" avaient offert la formation de base à ce garçon, dans le sens humain, chrétien, citoyen et ecclésial. Actuellement, avec tous les changements opérés dans les familles, dans l'école, dans l'église et dans le monde, nous devons offrir aux candidats à la vie religieuse, d'abord, une formation humaine, chrétienne et religieuse, avant de les admettre dans les processus de formation propres au Frère de La Salle. Sans cette base, la formation permanente serait destinée à l'échec. L'option pour la suite de Jésus-Christ, comme Frère de La Salle, exige la formation de l'être humain,

dans toutes ses dimensions, une formation humaine, chrétienne et ecclésiale. En regardant notre histoire récente, nous pouvons voir le chemin parcouru, là où nous sommes passés :

■ *D'une formation globalisée à une formation inculturée* : d'un concept universel de formation, dicté à partir du centre de l'Institut, à un concept de formation intégrée dans les régions, dans chaque pays, créé par et pour les Frères de chaque portion d'Institut. On parle alors de projet de formation de District.

■ *D'une formation massifiée à une formation personnalisée* : d'une formation commune à tous à une formation où la personne apparaît comme centrale et protagoniste. Des modèles de formation, on passe donc à parler de visions et d'itinéraires de formations.

■ *D'une formation pour la régularité et la sainteté à une formation pour la croissance et la maturité humaine* : d'un idéal de formation qui conduisait à copier dans sa propre vie ce que disait la Règle en cherchant la perfection dans la sainteté, on passe à des horizons de formation où ce qui compte en premier, ce sont les meilleurs processus et pratiques pour le développement de la personnalité dans un processus qui dure toute la vie. On parle alors d'itinéraires de formation. On travaille avec l'identité narrative.

■ *D'une formation autodidacte à une formation professionnelle universitaire* : Il ne suffisait pas que chaque Frère fît son propre chemin de développement intel-

lectuel et scientifique, le monde de l'éducation exigeait des titres universitaires. En conséquence, les Frères qui étudiaient par eux-mêmes ou exclusivement dans les maisons de formation, entraient dans les campus universitaires pour poursuivre des études dans toute sorte de connaissances. L'expérience apprit que dans la formation de base, il fallait donner la priorité aux études bibliques, théologiques, catéchétiques, pastorales et pédagogiques et dans une étape postérieure aux autres domaines scientifiques.

L'option pour la suite de Jésus-Christ, comme Frère de La Salle, exige la formation de l'être humain, dans toutes ses dimensions, une formation humaine, chrétienne et ecclésiale.

■ *D'une formation initiale seulement à une formation permanente* : Immergés dans un monde en changement permanent, il n'était pas possible de former, comme on faisait depuis des décennies, une fois pour toutes. On impose l'apprentissage qui dure toute la vie, permanent, l'actualisation permanente, le recyclage incessant. Devient alors prioritaire une formation qui aujourd'hui est permanente. Pour obtenir cet objectif, on crée des cours, des séminaires, des rencontres au niveau régional et d'Institut. Le Centre International Lasallien

(CIL) devint le protagoniste sans pareil. On pense qu'il faut une formation adaptée pour la croissance de toute la personne, dans toutes les dimensions de la vie. Il ne s'agit pas de privilégier un aspect de la formation, soit le religieux, soit le côté professionnel. On cherche à assurer et valoriser la dimension communautaire de notre vie consacrée au-delà des projets personnels et de la promotion personnelle.

■ *D'une formation centrée sur les Frères protagonistes exclusifs de la mission à une formation pour être*

animateurs de communautés avec un sens apostolique :

Sous cet aspect aussi, le Livre du Gouvernement du 39e Chapitre général n'est pas arrivé à envisager l'ave-

nir mais les dynamismes

qu'il a proposés vont permettre qu'on l'atteigne plus tard. Donc, la formation pensée uniquement

pour les Frères s'orientent

vers la qualification des membres de la famille

charismatique, dans son sens d'appartenance, de

guide et de mission. Les programmes classiques

de formation pour les Frères dans leur domaine

propre de vie consacrée

laïque se renforcent et les programmes de formation

pour Frères et Laïcs dans la ligne de la mission

éducative partagée apparaissent.

Nous pouvons signaler au moins deux éléments qui ont

eu de profondes répercussions pas toujours positives

dans cette histoire.

Devant ce panorama, surgit spontanément un sentiment de gratitude pour tous les Frères du 39ème Chapitre Général qui, avec leur faculté de risque et d'innovation, nous ont laissé en héritage les bases pour un avenir meilleur dont nous jouissons tous maintenant, une nouvelle Vie Religieuse lasallienne qui répond à un nouveau monde émergent.

Le premier a surgi à

cause de l'élan pour

éliminer le modèle de

dépendance si enraciné

pendant des décennies.

Un modèle paternaliste

enfantin, heureusement

supprimé, et que personne

n'oserait aujourd'hui res-

susciter. Cependant un

tel processus a fait naître

dans l'Institut tout un

courant d'individualisme

et de recherche de l'auto-

réalisation égocentrique

et narcissiste. Les com-

munautés se sont trans-

formées en fédérations

d'individus indépendants,

les Districts en fédéra-

tions de communautés indépendantes et l'Institut en

une fédération de secteurs indépendants. Le droit à dé-

cidier comment vivre, où vivre, et quel genre de service

rendre a été prioritaire comme valeurs permanentes

de toute vie consacrée lasallienne. Nos communautés

et Districts se sont transformés en havres pour des in-

dividus centrés sur eux-mêmes. Il n'a pas été facile de

reprendre le courant de l'équilibre entre ce qui est per-

sonnel, communautaire et institutionnel.

Le second élément est apparu comme conséquence

du premier. La décentralisation a dégénéré jusqu'à

transformer pratiquement l'Institut en un archipel d'îles

sans la relation et l'interaction propres d'une Congrèga-

Bilan d'une époque

Devant ce panorama, surgit spontanément un sentiment de gratitude pour tous les Frères du 39e Chapitre général qui, avec leur faculté de risque et d'innovation, nous ont laissé en héritage les bases pour un avenir meilleur dont nous jouissons tous maintenant, une nouvelle vie religieuse lasallienne qui répond à un nouveau monde émergent. Mais il ne faut pas oublier que toute transformation profonde de l'être et de l'activité d'une Congrégation comme la nôtre comporte des limitations et des ombres dans notre cheminement.

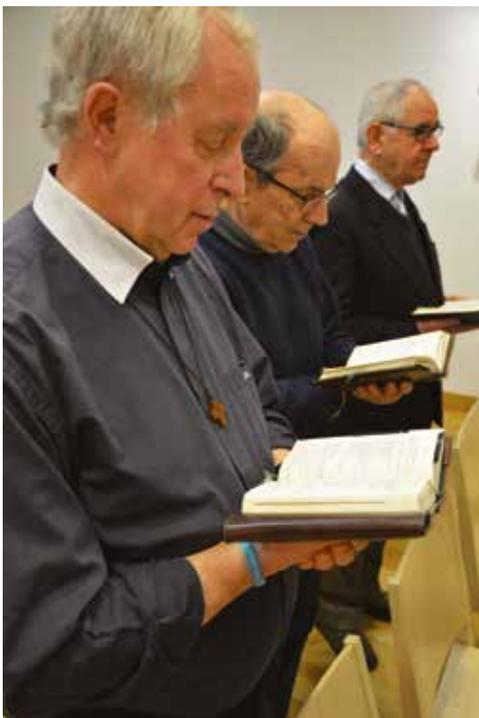


tion internationale globalisée. Le Centre de l'Institut à Rome s'est affaibli et a perdu son rôle de leader, les Districts et les communautés locales se sont renforcés mais aussi déconnectés les uns des autres et ont perdu le sens de la Région. Il n'a pas été non plus facile de reprendre une harmonieuse collaboration d'ensemble d'un style nouveau sans l'étouffant centralisme romain mais sans la totale indépendance non plus qui atomisait le travail. Enfin, une nouvelle époque est apparue.

La nouvelle vie qui naît

En scrutant l'avenir, nous nous rendons compte que nous ne sommes plus ce que nous étions, mais nous ne sommes pas non plus satisfaits de ce que nous

sommes. Nous avons réussi à tracer et à vivre une vie religieuse lasallienne adulte et indépendante. Mais une nouvelle époque très différente par rapport à la précédente surgit qui nous invite à repenser et inventer de nouveau notre charisme lasallien. Nous disposons d'un capital symbolique merveilleux, celui de nouvelles pratiques de formation et de gouvernement qui ont prouvé leur efficacité et nous permettent d'avancer d'un pas sûr vers de nouvelles voies. Notre identité est plus claire et plus précise que jamais. Nous continuons à approfondir et à construire une spiritualité communautaire pleine de mystique, de prophétie et d'espérance. Nos fraternités, bien que numériquement petites, nous ont permis de mieux vivre l'Évangile et de partager la vie et la mission avec un grand nombre de Laïcs lasalliens enthousiasmés par la spiritualité et la pédagogie de Monsieur De La Salle.



Comment sera la gouvernance du futur ?

Nous ne le savons pas. Nous ne pouvons que nous risquer à dire qu'elle continuera avec les bonnes pratiques dont nous avons hérité de la construction collective des cinq dernières décennies. La direction et l'animation globale des lasalliens sera assurée par le centre de l'Institut en interconnexion avec les Régions et les Districts.

Un gouvernement collaboratif, interdépendant et en permanente interaction avec les Frères, les Laïcs et toutes les personnes de bonne volonté qui participent des différents charismes éducatifs dans l'Église. Une gouvernance de plus en plus en réseau régional et international, interculturel, interinstitutionnel et intercongrégationnel.

Comment sera la formation du futur ?

Nous ne le savons pas non plus. Il y a toujours eu de nouvelles générations, elles se succèdent les unes aux autres dans le temps sans solution de continuité. Il s'ensuit que les personnes âgées, les adultes, les jeunes et les enfants vivent en un même laps de temps, les nouvelles générations avec celles qui achèvent leur cycle vital.

Le cours de l'histoire se caractérise par une constante alternative ou un enchevêtrement aussi bien du choc des générations que du dialogue intergénérationnel. C'est à l'intérieur de cette dynamique historique que la formation déploie un de ses buts les plus importants, être le pont, la connexion entre ceux qui commencent l'itinéraire de la vie religieuse lasallienne et ceux qui se trouvent en plein ou à la fin de ce même itinéraire. C'est un partage de manières de vivre, d'expériences et des connaissances. Un échange de cosmovisions, de valeurs et de traditions culturelles.

Nous entrevoyons une formation qui associe ce que le passé a de meilleur avec ce qui est nouveau, une formation à base de confiance et de témoignage, dans une ambiance de vie et qui prépare pour la transparence, la solidarité, la vie communautaire, la mission partagée, la compétence et la direction. Une formation de plus en plus proche de Dieu et plus solidaire des pauvres dans des communautés missionnaires inter charismatiques et intercongrégationnelles ouvertes aux nouvelles frontières.



Rallumons le feu de nos lampes

*FRÈRE SYLVAIN CONSIMBO FSC, DIRECTEUR DU NOVICIAT À BOBO DIULASSO
FRÈRE ESTEBAN DE VEGA FSC, DIRECTEUR DU NOVICIAT À MADRID
FRÈRE VINCENT FERNANDEZ FSC, DIRECTEUR DU NOVICIAT À LIPA
FRÈRE THOMAS JOHNSON FSC, DIRECTEUR DU NOVICIAT À CHICAGO
FRÈRE ARNO LUNKES FSC, DIRECTEUR DU NOVICIAT À PORTO ALEGRE*

Les moyens de formation, si excellents soient-ils, ne sauraient dispenser aucun Frère de sa propre responsabilité. C'est à chacun qu'il incombe, en réponse à l'appel incessant de l'Esprit, de tout mettre en œuvre pour mieux réaliser sa vocation personnelle. Toute formation profonde est une ascèse : il faut souvent reconverter son regard, l'ouvrir à des perspectives encore nouvelles, ne jamais s'installer dans la tranquille possession d'une technique. Telle est la condition d'un authentique rayonnement éducatif et spirituel.

Déclaration 15,2

Introduction

Dans un temps de grandes transitions, le 39^e Chapitre général a discerné les chemins de renouveau dont l'Institut avait besoin pour mieux répondre aux joies et aux espoirs du monde actuel. Même au milieu des difficultés, ce Chapitre a fait apparaître un esprit de rénovation permanente. Cet esprit nous a amenés à regarder tous les jours les besoins des enfants et des jeunes gens loin du salut et à rallumer le feu de nos lampes afin d'éclairer le chemin alors que nous marchons avec eux. Les questions qui ont inspiré ce renouveau peuvent aussi nous aider aujourd'hui : Quelle est la signification de la consécration religieuse dans le monde d'aujourd'hui ? Pourquoi continuons-nous à être des Frères religieux aujourd'hui ? Quel est le but d'être Frères aujourd'hui ? Que disons-nous au monde ? Notre vie et notre message sont-ils vraiment importants pour les gens d'aujourd'hui ?

Nous, les auteurs de cet article, qui travaillons tous directement dans la formation des Frères, nous voudrions encourager tous les Lasalliens à prendre conscience du parcours qu'ils ont parcouru en 50 ans. Nous voulons contribuer à ce mouvement de rénovation fondé sur notre consécration baptismale et religieuse afin de rechercher ensemble la volonté de Dieu dans la meilleure réponse possible aux besoins éducatifs des enfants, des jeunes et des adultes.

Afin d'organiser notre réponse, nous présentons : 1: les points centraux découlant du 39^e Chapitre général concernant la consécration et les vœux; 2: la manière dont ces idées se sont développées au cours des 50 dernières années; 3: la centralité de la foi qui anime notre consécration; enfin, les défis que nous percevons pour l'avenir immédiat.

Quelle est la qualité de la lampe et de l'huile que nous utilisons ?

Le 39^e Chapitre général nous a aidés à réaliser la qualité de notre propre consécration comme Frères. Les documents de ce Chapitre, en particulier la *Déclaration*, nous ont incités à rechercher une synthèse vivante de tous les aspects de notre vocation. Trois aspects de cette intégration, entre autres, semblent être au cœur de la *Déclaration* : l'intégration des éléments constitutifs, les racines baptismales de notre consécration et l'unité des vœux dans la consécration. Peut-être aujourd'hui ces idées nous semblent-elles évidentes, mais ce sont les fondements d'une aventure de renouveau que nous vivons encore.

L'harmonie et la synthèse vivante entre les différentes dimensions est sans aucun doute une richesse particulière qui donne l'unité à la vie consacrée du Frère et évite toute dichotomie. Plus de séparation entre la vie de prière et la vie apostolique. Saint-Jean-Baptiste de La Salle ne l'avait pas et nous a prévenus sérieusement contre elle. La tâche de la mission est une expression de la consécration et un encouragement à la vivre. En tant que lieu d'écoute des personnes, la mission fait de la consécration l'occasion d'écouter la Parole de Dieu qui, à son tour, l'éclaire et la promet. La vie communautaire est en même temps la médiation de la consécration et la proclamation missionnaire de l'amour que Dieu désire pour l'humanité en Jésus-Christ, « afin qu'ils soient tous un pour que le monde croie ».

Cette intégration se manifeste aussi dans la continuité et la nouveauté spécifique de la consécration par rapport au baptême. Tous les chrétiens ont, par leur baptême, un apostolat qui a son origine dans la mission que le Fils reçoit du Père. Le baptême n'est pas associé au péché originel, mais plutôt à notre appel à être disciples et apôtres.

La notion ancienne de vie consacrée comme un état de perfection séparé du « monde » pour le salut personnel a été changée par la notion de consécration pour une mission de disponibilité pour le peuple de Dieu et de l'immersion dans le monde comme témoins. La vie religieuse tout comme l'Église elle-même, est comprise comme une mission. C'est une mission.

Enfin, l'unité se manifeste aussi dans la relation entre la consécration et les vœux. La consécration est exprimée par les vœux plus comme une unité que par chaque vœu séparé. En fait, les vœux ne sont pas des instruments pratiques pour réaliser quelque chose, pour rendre la vie consacrée plus rentable, mais, dans leur ensemble, ils sont une manifestation de l'amour de Dieu qui consacre et qui compte sur nous. Dans cette manière de penser, la consécration donne l'unité et le sens à tous les engagements qu'elle inspire.

La *Déclaration* est le résultat d'un processus de réflexion, de dialogue et de discernement qui a permis aux Frères du monde entier de s'identifier dans leurs affirmations de renouvellement personnel et communautaire. Cependant, ce n'était pas en principe un point d'arrivée, mais un point de départ. Les réponses données par la *Déclaration* ont laissé de la place à de nouvelles questions.

“La cruche d’huile ne se videra pas” (1R 17,14)

Après le 39^e Chapitre général, le renouvellement n'a pas été un processus régulier. Nous avons vécu une période de conflits et de réactions qui ont entraîné la perte de nombreux Frères, la diminution de nouvelles vocations et la croissance du partage de la mission et du charisme avec des Laïcs. Au début, les réactions très diverses des Frères évoluaient vers une polarisation entre deux positions extrêmes de l'Institut : ceux qui voulaient le renouveau, le changement et l'insertion dans le monde et ceux qui voulaient maintenir les pratiques et les conceptions traditionnelles de la vie religieuse. Les premiers étaient enthousiastes, parfois avec de fausses attentes, ou regardant les changements sans traiter les exigences concrètes d'une pédagogie pour les assumer. Les autres se sont sentis menacés par les changements qui ont suivi le Concile et ont cherché alors à revenir ou, du moins, à ne rien supprimer sans assurer une structure de remplacement.

L'une des conséquences de ces changements dramatiques pour de nombreux Frères était l'accent exagéré mis sur la réalisation de soi et l'individualisme en réaction à l'uniformité imposée auparavant. Bien d'autres Frères ont senti la perte de l'unité et de la fraternité, et cette « vie commune », caractérisée par de nombreuses pratiques communautaires traditionnelles, s'est affaiblie. Un exemple de ces conflits au niveau de l'Institut est le rapport présenté par la Commission « Consécration et vœux » en 1975 et son rejet l'année suivante par le 40e Chapitre général.

En même temps que nous vivions ces conflits, nous commençons à redécouvrir la notion originale d'association lasallienne grâce au travail de Michel Sauvage et d'autres chercheurs lasalliens. Vingt ans et deux Chapitres généraux plus tard, nous avons retrouvé l'articulation du vœu d'association et peu à peu ce vœu nous a aidé à décrire notre vocation originale et distincte comme partenaires les uns avec les autres, en communauté, motivés par la foi et consacrés à la mission d'une éducation humaine et chrétienne des jeunes, en particulier des pauvres.

La Déclaration ne mentionnait pas le vœu d'Association, il est vrai, mais les points centraux qui y sont soulevés sont la semence de l'idée que, pour le Frère, les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance sont unifiés par le vœu d'association. De vœu spécifique, il est devenu un parapluie qui englobe tous les vœux et leur donne un sens différent qui nous est propre. Ce vœu nous aide à approfondir la conscience de notre identité unique au sein de l'Église. Dans nos origines, l'association était la manière concrète de vivre notre consécration à Dieu pour la mission. Tout le reste nous est venu par surcroît.

Aujourd'hui la Règle nous présente notre consécration avec un seul dynamisme charismatique qui exprime notre spécificité et unité à travers le vœu d'association pour le Service éducatif des pauvres avec le vœu de stabilité. Les vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté complètent la séquence, nous identifiant à tous les autres religieux. Il est certain que dans l'avenir nous continuerons la réflexion sur notre propre consécration pour trouver une manière encore plus cohérente de l'exprimer à travers les vœux.

Le mouvement de réflexion au cours des 50 dernières années a donné continuité et nouveauté aux idées de la Déclaration. Ses fruits ne sont pas seulement pour nous. Beaucoup de ses inspirations se reflètent dans le document de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Aposto-

***Aujourd'hui
la Règle nous
présente notre
consécration
avec un seul
dynamisme
charismatique
qui exprime
notre spécificité
et unité à
travers le vœu
d'association
pour le Service
Éducatif des
pauvres avec
le vœu de
stabilité.***

lique : « Identité et Mission du Frère Religieux dans l'Église ». Cela nous a pris beaucoup de temps, mais nous pouvons déjà trouver des signes d'un meilleur équilibre qui a remplacé le conflit initial. Nous avons apprécié le partage de la mission et d'y avoir invité de nombreux Laïcs. Beaucoup d'entre eux ont assumé cette mission dans laquelle nous travaillons ensemble pour le bien des jeunes, non seulement comme un travail rémunéré mais comme une attitude de vie et une vocation. Et dans la mesure où ils plongent dans cette dimension, ils enrichissent l'expérience de notre propre vocation dans une véritable communion d'identités complétées par la mission. Dans le parcours de ce long itinéraire la centralité de la foi a été notre point de repère. L'Évangile de Jésus est là pour nous guider vers chacun de nos voisins.

“Que votre lumière brille” (Mt 5,16)

La centralité de la foi est notre apanage, comme l'a clairement indiqué saint Jean-Baptiste de La Salle et même davantage dans le contexte actuel où nous courons le risque sérieux de transformer la foi en Dieu qui s'est révélé à nous, dans une fabrication de Dieu lui-même. L'expérience centrale de Jésus est ce qui a motivé l'œuvre de La Salle et ce qui soutient notre vie.

« **O**uvrons-nous » à la lumière du Christ, parce que notre lumière vient du Christ, lumière éternelle. Nous ne brillons pas par nous-mêmes, mais par le mystère de notre relation avec Jésus-Christ, comme engagement de qualité et de fécondité dans notre vie consacrée et notre mission au niveau personnel, communautaire et de l'Institut. S'ouvrir à Dieu pour être rempli de sa lumière est le défi permanent auquel nous sommes confrontés en tant que chrétiens et comme religieux. Ce défi devient plus pressant dans un monde qui offre tout à l'homme d'aujourd'hui pour combler ses yeux, sa tête et son cœur.

« **N**ous ouvrir », « partager » et « offrir » nous permettent de regarder avec plus de clarté et d'amplitude ce qui est arrivé à notre environnement et vers où nous allons. En ces cinquante ans, il y a eu de nombreuses transitions, situations et changements perturbateurs qui ont affecté nos contextes. En tant que Frères, nous avons essayé de



maintes façons de trouver le sens à ces changements pour mieux lire les « signes des temps » et rendre nos œuvres proactives, responsables, pertinentes et efficaces. Malgré les difficultés réelles, rendons grâce à Dieu pour avoir réveillé en nous le souci de répondre avec nos vies à la réalité qui nous défie.

A l'heure actuelle, il y a un intérêt croissant à fonder notre identité et nos initiatives sur la perspective du Fondateur et des premiers Frères. Dans la Circulaire 466, « *Ils s'appelleront Frères* », nous trouvons le résumé de ce que nous sommes et de ce que nous devons être et faire dans nos œuvres et dans notre monde en constante évolution. Nous sommes invités et mis au défi de garder les pieds sur terre afin que nous dialoguions avec le monde, à l'envisager sans chercher à nous isoler ou à nous en protéger, sans céder ni renoncer à nos normes et valeurs. Ce dialogue doit être enraciné dans notre tradition lasallienne de foi et de zèle, nous laissant affecter par les réalités du monde en constante évolution.

“Faites ce qu’il vous dit” (Jn 2,5)

Sans connaître l'avenir ou vouloir faire des prédictions, considérons trois domaines auxquels nous devons accorder une attention particulière, car ils présentent un potentiel de rénovation frappant, dans la mesure où nous acceptons les défis que nous proposons.

Premièrement, nous voyons une moindre proportion de Frères dans la mission. On pourrait dire que nous passons de la visibilité numérique à la visibilité de la « levure ». L'Institut continue à connaître une diminution des vocations de Frères et une diminution du nombre, en particulier des Frères actifs. Cette réalité nous incite à vivre plus authentiquement comme témoins face à nos étudiants et les autres lasalliens. Ce déclin nous offre l'occasion d'approfondir notre sens de la mission et le partage dans nos institutions pour être plus efficaces et aller au-delà des barrières que nous nous sommes imposées. Mais ce déclin offre aussi le défi de la formation des Frères et des Laïcs lasalliens. Si nous ne le faisons pas efficacement avec l'aide de l'Esprit, la profondeur de notre spiritualité lasallienne pourrait disparaître, ce qui rendrait vide notre héritage, rien qu'une étiquette de prestige.

Deuxièmement, nous constatons une compréhension plus unifiée et intégrée de notre vocation. L'occasion qui nous est présentée est une invitation à vivre une profonde vie spirituelle qui inspire profondément notre vie communautaire, notre mission et notre témoignage.

Le défi est de maintenir une vie spirituelle nourrie par la situation actuelle et la réponse du projet de la communauté apostolique. Ce sera plus difficile, mais aussi plus nécessaire, dans les secteurs qui ont une proportion plus élevée de Frères qui vieillissent.

Troisièmement, nous voyons de nouvelles façons de répondre aux pauvres dans tous les sens du mot « pauvre ». Nous développons notre créativité et mettons en pratique l'association avec les Laïcs pour atteindre ceux qui ont le plus besoin de nous. Le défi est de parvenir à un équilibre entre nos Districts et institutions dans des circonstances où les plus pauvres parmi eux luttent pour survivre alors que d'autres, avec plus de ressources, sont au service des plus riches. Si nous ne faisons pas face à ce défi nous pourrions facilement tomber dans la situation d'avoir des écoles seulement pour ceux qui peuvent se le permettre.

À ces trois défis s'ajoute un autre qui a à voir avec l'ensemble de notre vie et qui implique la conversion de celle-ci. La conversion n'est possible qu'avec un profond désir de renouvellement, de formation et de perspectives engagés. Nous parierons sur l'avenir et la vie du charisme dans la formation – non seulement dans la formation intellectuelle, mais dans une formation qui permette de comprendre toute la vie comme un processus permanent de conversion à la volonté du Père, en communion et coresponsabilité avec le processus qui peut et doit être vécu avec d'autres Frères. Il nous en coûtera de le mettre en œuvre. Nous avons vécu des situations où le personnel a prévalu sur la communauté et où la communauté n'a ni autorité ni force pour élargir la vie et la capacité de réponse de chaque Frère à vivre un processus continu de fidélité créative.

Des nouvelles générations viennent à la recherche d'une vie fraternelle, d'une réponse communautaire réelle à l'appel à une mission impliquant toute la vie. Elles les cherchent avec toute leur fragilité et parfois avec l'incohérence des esprits jeunes et idéalistes, mais avec honnêteté. Nous devons les aider à vivre dans l'amour de grandes causes et de bons projets ; sans toutefois se limiter aux causes et aux projets, mais en buvant à la source ; parce que si on ne boit pas à la source et on n'est pas aidé à le faire en communauté, la vie s'assèche et le cœur finit par n'avoir plus de racines. Celui qui est nourri par la source, cependant, jouira d'une force qui ne dépendra pas de ses seules ressources, parce qu'il « ressemble à un arbre planté au bord des eaux, qui tend ses racines vers le courant : il ne redoute rien quand arrive la chaleur, son feuillage reste vert ; dans une année de sécheresse, il est sans inquiétude, et ne cesse pas de porter du fruit » (Jr 17.8). Si c'est le Seigneur qui nous soutient, vers qui nous levons les yeux, notre vie jouira d'une vitalité sans fin, notre être et notre action connaîtront une unité profonde, et nous porterons beaucoup de fruit.

On pourrait dire que nous passons de la visibilité numérique à la visibilité de la « levure ».



SYMPOSIUM DE FEMMES LASALLIENNES, SALTILLO, MEXIQUE. MAI 2017

Femmes lasalliennes : passé et présent

DR. ROXANNA EUBANK
UNIVERSITÉ SAINTE MARIE DU MINNESOTA

Le renouveau de l'école exige des maîtres formés selon les besoins de l'homme moderne. « C'est avant tout des maîtres qu'il dépend que l'école catholique soit en mesure de réaliser ses buts et ses desseins » (G.E.M.8). Un Institut international voué à l'éducation de la jeunesse scolaire contribuera comme il le doit au renouvellement de l'école dans la mesure d'abord où il concentrera ses efforts sur la valorisation de la vocation enseignante.

Déclaration , 48, 1

Introduction

Au 39^e Chapitre général de 1967, on n'a guère mentionné le rôle passé, présent ou à venir des femmes dans les œuvres lasalliennes. Les documents capitulaires déclarent que les Frères pouvaient désormais tenir des écoles mixtes et enseigner dans des classes mixtes. Pour significatif que soit ce changement, il n'annonçait pas que les femmes commençaient à apporter leur soutien à l'éducation lasallienne. En fait, les femmes sont présentes tout le long de l'histoire fondatrice, non comme enseignantes ou élèves, mais dans bien d'autres rôles déterminants.

Trish Carroll, une lasallienne de la Région PARC, nous rappelle qu'il n'est pas étonnant que les Frères aient écrit l'histoire lasallienne pour des Frères. Ils se sont concentrés sur leur propre évolution. C'est compréhensible. Rien ne pouvait leur faire prévoir la diversité actuelle des écoles lasalliennes. Il est important que nous ne réécrivions pas l'histoire, mais que nous y ajoutions. L'étude des femmes lasalliennes ne change pas notre histoire partagée, mais elle nous offre un aperçu de la naissance de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Carroll a été une des premières personnes à mener une recherche sérieuse sur ce sujet. Elle l'a présentée à la première retraite de femmes lasalliennes, parrainée par la Région PARC, qui s'est tenue en Thaïlande en 2012. A cette retraite, elle a présenté son travail sur deux sujets très importants :

- D'abord, elle a donné un aperçu du monde de La Salle et des femmes qui l'ont soutenu, lui et les premiers maîtres dans leur travail.

- Ensuite, elle s'est penchée sur des figures de religieux et religieuses dans la France du XVII^e siècle, offrant une perspective historique sur l'association entre ces hommes et ces femmes pour la mission.

Une autre retraite de femmes lasalliennes s'est tenue dans la RELAN en 2014. En 2017, des retraites de femmes lasalliennes étaient prévues en Nouvelle-Zélande et au Mexique. Un grand intérêt semble se manifester dans le réseau lasallien pour le rôle des femmes, depuis l'histoire de la fondation jusqu'à nos jours.

L'intérêt porté au rôle des femmes dans l'évolution constante de l'éducation lasallienne vient de considérations très diverses et parmi celles-ci, la première est certainement la nécessité de trouver un modèle féminin lasallien pour toutes les élèves et enseignantes. Nos filles ont besoin d'apprendre quelque chose sur ces femmes qui sont une réfé-

rence historique. Nos garçons ont besoin de voir comment les femmes contribuent au projet éducatif. Tous les Lasalliens sans exception gagnent à mieux comprendre comment l'association et la mission partagée entre Frères et Partenaires par-delà les frontières de genre se manifestent dans notre réalité vécue.

Plusieurs histoires lasalliennes nous parlent de la contribution faite par les femmes à La Salle et aux

Nos filles ont besoin de savoir quelque chose sur ces femmes comme base historique. Nos garçons ont besoin de voir comment les femmes contribuent au projet éducatif.



premiers maîtres. Des femmes ont financé les écoles, fourni abri et nourriture, proposé leurs conseils et envoyé leurs *propres* enfants dans les écoles. Par leurs apports, ces femmes ont contribué à aider les premières écoles à survivre.

Le présent article commence par une brève description de cette histoire, suivi d'un commentaire sur les femmes dans les ministères lasalliens aujourd'hui. Ce ne sera qu'un tour d'horizon rapide des sujets abordés, les lecteurs ne devront donc pas considérer cette présentation comme étant exhaustive.

Histoire

Perrette Lespagnol

Perrette Lespagnol, grand-mère maternelle et marraine de La Salle, a eu une influence particulière dans la vie de La Salle. C'était une femme de dévotion, qui apprit à sa fille, la mère de La Salle, à partager la même dévotion.

C'est probablement dans sa maison et sous sa surveillance que naquit le petit Jean-Baptiste. Elle chérissait son petit-fils et il était souvent chez elle. A la mort des parents de la Salle Perrette lui donna son amour de grand-mère et plus encore. Elle présidait le conseil de famille qui décida de la répartition des biens. C'était une femme avisée qui conseillait le jeune La Salle dans les affaires comme sur les questions familiales.

Elle soutint le travail de Jean-Baptiste dans le ministère de l'éducation et prit soin des frères plus jeunes de La Salle. Elle eut toujours un rôle important dans la vie de La Salle jusqu'à sa mort en 1691, à l'âge de 73 ans.

Madame Maillefer

Une des femmes les plus intéressantes dans l'histoire de la fondation est Madame Jeanne Dubois de Maillefer. L'histoire de Madame Maillefer est racontée dans la plupart des livres sur l'histoire de la fondation. Il y a cependant des différences significatives dans les histoires qu'on raconte sur elle. Blain la décrit comme une femme repentie qui abandonna une vie de vanité pour se consacrer aux pauvres. D'autres suggèrent que son comportement était en accord avec celui qu'on attendait de sa classe sociale et que son dévouement aux pauvres est attesté par ses œuvres charitables.

Madame Maillefer et son mari étaient des bienfaiteurs généreux. Ils financèrent l'ouverture d'écoles pour les filles pauvres à Rouen. Comme il y avait déjà des écoles de filles qui prospéraient à Reims, berceau de la famille Maillefer, elle décida de financer une école pour les garçons. Elle connaissait bien le travail d'Adrian Nyel qui avait ouvert des écoles pour les garçons pauvres à Rouen, et elle lui donna donc une lettre de présentation à apporter à sœur Françoise Duval, directrice de l'école des Sœurs du Saint Enfant Jésus à Reims. La lettre de Madame Maillefer prépara ainsi le terrain pour une rencontre entre Nyel et le Fondateur. Elle espérait avoir un accès à la structure politique de l'Eglise à Reims.

Sœur Françoise Duval

Sœur Françoise, Directrice des Sœurs du Saint Enfant Jésus, connaissait bien l'abbé de La Salle. Il avait préparé les papiers et mené les négociations auprès de la structure politique de l'Eglise en France pour obtenir les Lettres Patentes pour les Sœurs. Etant donné qu'il avait l'expérience dans le monde politique et social de l'Eglise à Reims, il serait un excellent conseiller pour Nyel. Quand Nyel arriva avec

la lettre de Madame Maillefer, La Salle se trouvait, providentiellement, dans un parloir voisin. Sœur Françoise invita La Salle à se joindre à la réunion, et à participer au travail de fournir une école aux garçons pauvres.

Plusieurs questions se posent sur l'évènement de cette réunion. Fut-il un accident providentiel ? Fut-il organisé par Françoise Duval ? Nous ne le saurons peut-être jamais avec certitude, mais ce que nous savons, c'est que Madame Maillefer fut le catalyseur dans la fondation de la première école de garçons à Reims, et que Françoise Duval incita La Salle à faire un premier pas vers son engagement à l'égard de l'école pour les garçons pauvres. Cette école, ouverte par Adrian Nyel et plus tard supervisée par La Salle, est souvent qualifiée de « première école lasallienne ».

Madame des Croyères

La contribution de Sœur Françoise Duval ne se limita pas à cette « rencontre providentielle ». Sœur Françoise vint aussi en aide à Nyel : elle lui trouva un financement pour la deuxième école qu'il ouvrit à Reims en le présentant à Madame des Croyères, une bienfaitrice des Sœurs du Saint Enfant Jésus. Il est possible que Madame des Croyères se soit un peu méfiée de cet homme débordant d'ardeur venu de Rouen, mais quand elle apprit que l'abbé de La Salle était engagé en faveur des écoles, Madame des Croyères demanda à le rencontrer.

Elle connaissait La Salle depuis le travail administratif qu'il avait réalisé précédemment pour les Sœurs du Saint Enfant Jésus. Elle le respectait et lui faisait confiance. Après avoir rencontré La Salle, elle indiqua qu'elle ne financerait la seconde école de Reims qu'à la condition que La Salle prît une part plus

active à l'école. Elle lui demanda de veiller à la qualité de l'instruction religieuse et à la bonne conduite des maîtres. Il accepta. Madame des Croyères mourut avant d'avoir finalisé cet arrangement dans son testament. Ses héritiers, connaissant son enthousiasme pour ce projet, honorèrent pleinement sa promesse et accordèrent la dotation.

L'insistance de Madame des Croyères pour que La Salle s'implique personnellement auprès des maîtres précipita l'étape suivante qui contribua à ce que La Salle devienne le Fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes. L'engagement de La Salle envers sa promesse à Madame des Croyères l'amena à tenter un certain nombre de méthodes pour améliorer la conduite des maîtres. Il renforça leur emploi du temps et fut présent à leur maison de façon plus régulière. Cependant, il n'était pas à l'aise avec la profondeur chrétienne ni la maîtrise de soi dont faisaient preuve les maîtres d'école. Finalement, La Salle invita les maîtres d'école à vivre dans sa maison. Bernard¹ insiste sur l'importance de cet événement dont il fait le centre de notre histoire fondatrice lorsqu'il écrit : « Car ce n'est que de cela que dépendait l'édifice de la société des Frères des Ecoles chrétiennes, et c'est en ce lieu qu'un départ fut pris pour en poser les fondations ».

Sœur Louise Hours

Sœur Louise Hours est peut-être la mieux connue des femmes de l'histoire fondatrice. La plupart des biographies de La Salle la décrivent comme une bergère illettrée qui fonda la maison de retraite de Parménie. C'est exact mais ce n'est qu'une partie de ce qui a fait d'elle une femme aussi extraordinaire.

Louise Hours, une femme profondément religieuse, appelée localement « Sœur Louise », consacra sa

vie à reconstruire l'église de Parménie ainsi que des logements pour retraitants. Pendant sept ans, elle vécut à côté de la chapelle avec deux autres femmes et quelques chèvres, dans une hutte de torchis et de branchages. Elles n'avaient ni feu ni eau, et peu de nourriture. Elle parvint néanmoins par sa persévérance à créer le sanctuaire à la Bienheureuse Vierge.

Quand elle et La Salle se rencontrèrent en 1714, ils étaient âgés, selon les critères du XVIII^e siècle : Louise avait 68 ans et La Salle 63. Tous deux avaient vécu leur vie en réponse à l'appel de Dieu. Tous deux avaient fait pour cela des sacrifices significatifs.

La Salle aurait préféré rester à Parménie, célébrer la messe et offrir la direction spirituelle aux pèlerins qui venaient là. Sœur Louise avait besoin d'un directeur spirituel pour l'œuvre des retraites.

Le fait que La Salle ait été un homme aussi spirituel et réfléchi a dû pousser Louise à souhaiter qu'il reste. On ne peut pas minimiser le sacrifice qu'elle fit lorsqu'elle dit à La Salle qu'il devait honorer son vœu d'obéissance aux Frères. Elle avait passé sa vie à construire la chapelle et le centre de retraites de Parménie. Elle était enthousiaste de la contribution de La Salle à cette œuvre, et pourtant, elle lui conseilla de partir et de rejoindre les Frères.

Les mères

Parmi les femmes de l'histoire de la fondation, les moins étudiées sont peut-être les mères des premiers élèves. Les familles des artisans et des pauvres travaillaient vaillamment pour subvenir à leurs besoins. La pauvreté et la faim faisaient partie de leur précarité réellement vécue au quotidien. La moindre difficulté financière pouvait dévaster une famille. Pour que les familles survivent, chaque membre de-

¹ cf. Maillefer D. F. E. & Bernard (1996)



*CONFÉRENCE MONDIALE DE FEMMES 2017, AUCKLAND,
NOUVELLE-ZÉLANDE. JUILLET 2017*

vait apporter sa contribution. Les femmes, dans cette classe, faisaient pratiquement les mêmes travaux que les hommes. Elles ne recevaient pas la même compensation que les hommes et ne pouvaient pas faire partie des corporations d'artisans. Cependant leur maigre salaire pouvait faire la différence entre la pauvreté et une vie de mendiants sans toit.

Ces femmes connaissaient un taux élevé de mortalité infantile et maternelle. Le taux de mortalité maternelle est estimé à un décès maternel pour 10 naissances. Comme il était commun pour une femme d'avoir cinq grossesses ou davantage, leur risque de mort en couches était de 50% au cours de leurs années de fertilité.

Les taux de mortalité infantile étaient encore plus élevés. On estime que 42% des bébés ne survivaient pas à leur premier anniversaire. Les femmes retournaient au travail dès que possible après l'accouchement, laissant souvent leur bébé aux soins d'une nourrice. Les enfants mis en nourrice avaient un taux de mortalité plus élevé que ceux gardés par leur mère.

Une fois qu'un garçon en bonne santé était né, il était l'avenir de la famille. Sa contribution à la viabilité économique de la famille était cruciale. La plupart des familles d'artisans faisaient travailler leurs enfants dans l'atelier familial dès qu'ils étaient en âge de tenir un marteau. Quand ces pères et mères choisissaient d'envoyer leurs garçons à l'école, c'était clairement un sacrifice considérable.

C'était la mère qui devait veiller à ce que le fils ait du pain à emporter à l'école pour les repas, des habits décentement raccommodés, les cheveux épouillés et, à de rares occasions, qu'il ait pris un bain. Elle pouvait l'emmener par la main jusqu'à l'école, mais jamais elle ne pouvait s'introduire entre dans ses murs. Essentiellement, les mères livraient leurs biens les plus précieux aux Frères et au grand inconnu. Dans un monde où chaque jour était une lutte pour la survie, c'est impressionnant ce que ce simple acte de foi et d'espoir pour l'avenir révélait.



PROYECTO FRATELLI, LÍBANO

Les femmes hors de France

Quand Jean-Baptiste de La Salle a commencé son œuvre des écoles pour les fils des artisans et des pauvres, le monde était un endroit très différent par rapport à celui où nous vivons aujourd'hui. Les hommes qui se sont associés à La Salle se sont concentrés entièrement sur l'éducation des garçons. Au cours de la croissance de l'Institut, davantage d'hommes ont rejoint les Frères des Ecoles chrétiennes. Le monde des Frères des Ecoles chrétiennes est resté presque complètement, mais pas exclusivement, masculin, jusqu'au Chapitre de 1967. Comme les Frères se répandaient au-delà de la France, ils avaient besoin de bienfaiteurs généreux pour soutenir leur œuvre. Beaucoup de ces bienfaiteurs étaient

des femmes. De plus, les rigueurs du métier de l'enseignement étaient épuisantes. Les Frères avaient besoin de cuisinières et de personnel d'entretien pour soutenir l'effort de garder toute leur concentration sur leur tâche d'enseignants. Les femmes ont fourni l'essentiel de ce soutien.

Un exemple bien digne d'être noté est celui de Rosella Mary (Mme F. W.) Colquhoun, Affiliée FSC. Rosella vivait dans sa ville natale de la Nouvelle-Orléans dans le Territoire de la Louisiane, aux Etats-Unis, et fréquentait la Paroisse Saint Patrick. En 1853, pendant une épidémie de fièvre jaune, elle remarqua que les Frères nouvellement arrivés de France n'étaient pas à la Messe. Elle apprit qu'ils étaient tous malades de la fièvre jaune. Elle se rendit à la résidence

des Frères et insista pour les soigner. D'abord, le frère Adronis, Directeur de la communauté, refusa. Néanmoins Rosella persista. Elle refusa de quitter la résidence. Elle dormait sur le plancher, soignait, nourrissait et faisait le nettoyage pour les Frères gravement malades. Elle demeura sans quitter la résidence jusqu'à la guérison du dernier Frère. En 1869, l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes lui conféra officiellement le diplôme d'affiliation. Les Frères l'appelaient « Mère Colquhoun ». Depuis le départ des Frères de la Nouvelle-Orléans en 1900 jusqu'à sa mort en 1911, elle pria pour le retour des Frères à la Nouvelle-Orléans.

Des histoires similaires se sont souvent produites au cours de l'expansion de l'œuvre des Frères hors de France. Beaucoup des histoires des Frères et de ces femmes sont perdues dans la nuit des temps. Il est essentiel que nous diffusions celles que nous retenons dans notre mémoire lasallienne.

L'influence considérable des femmes sur l'éducation lasallienne moderne est un secteur sous-étudié de l'héritage de la famille lasallienne. Tout au cours des deux premiers siècles, nos écoles lasalliennes n'avaient pas le droit d'employer des femmes. C'était peut-être la politique officielle, mais la plupart des Frères reconnaîtront qu'il y avait des femmes qui travaillaient dans les écoles et soutenaient leur mission depuis bien longtemps. Souvent, en temps de guerre, il était nécessaire d'engager une femme comme enseignante lorsqu'on ne pouvait trouver aucun enseignant homme.

Le 39^e. Chapitre général de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes a décidé que les Frères pouvaient enseigner dans des écoles mixtes et les diriger. Suite à ce Chapitre historique, l'augmentation du nombre de femmes, enseignantes et élèves, est significative dans les institutions lasalliennes. Notre réseau a donc des écoles pour filles et garçons, ce que les premiers Frères auraient jugé impensable.

Des histoires similaires se sont souvent produites au cours de l'expansion de l'œuvre des Frères hors de France. Beaucoup des histoires des Frères et de ces femmes sont perdues dans la nuit des temps. Il est essentiel que nous diffusions celles que nous retenons dans notre mémoire lasallienne.

Les écoles Lasalliennes à l'époque moderne

En 2016, le Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, le Fr. Robert Schieler, a publié les données d'une enquête démographique sur les œuvres lasalliennes dans le monde entier. Parmi ces données on trouve une analyse, décomposée par genres, des personnes employées dans les œuvres lasalliennes.

En 2016, les femmes laïques constituaient le groupe le plus nombreux parmi les employés (54%). On peut trouver aujourd'hui des femmes dans tous les rôles professionnels des œuvres lasalliennes. Dans les Régions PARC, RELAL et RELEM, les femmes constituent la majorité des employés, tandis que dans la RELAN elles sont approximativement 49% de la population, et dans la RELAF les femmes sont approximativement 26% des employés des œuvres lasalliennes. On trouvera ci-dessous un tableau des données fournies par l'Institut en 2016 :

	PARC	RELAF	RELAL	RELEM	RELAN	TOTAL
Frères FSC	250	224	569	281	155	1479
Religieux non-FSC	39	83	176	73	84	455
Laïcs hommes	7098	2469	12248	11753	5393	38961
Laïcs femmes	9920	958	16164	20420	5330	52792

TOTAL	17307	3734	29157	32527	10962	93687
-------	-------	------	-------	-------	-------	-------

La catégorie « Religieux non-FSC » comprend les religieux d'autres ordres et des prêtres, et elle n'est pas décomposée par genres.

Nous n'avons pas de données quantifiables sur le nombre d'élèves masculins et féminins dans nos écoles. Il est possible que des Régions ou Districts recueillent individuellement ces informations, mais elles ne sont pas disponibles sous forme consolidée. Ce renseignement pourrait être essentiel pour placer en contexte la réalité actuelle de l'éducation lasallienne.

Le Symposium international sur la Recherche lasallienne a consacré une discussion en table ronde à la recherche sur les femmes lasalliennes depuis 2014. Les participants, en tant que communauté de chercheurs, se sont rendu compte que cela constitue un riche terrain de recherche. Il en résulte que plusieurs études sont actuellement engagées : des études sur les femmes lasalliennes modernes en position de leadership ; les lettres adressées par Jean-Baptiste de La Salle à des femmes ; l'association d'hommes et de femmes ; et les femmes dans l'histoire lasallienne. Ceci est magnifique, mais il reste encore tant à découvrir. Etant donné le basculement démographique phénoménal des œuvres lasalliennes des 50 dernières années, nous devons vraiment faire mieux. Il nous faut comprendre notre passé et notre présent pour préparer notre avenir. Nous devons cela à nos élèves.



Un avenir d'espérance

FRÈRE ANTONIO BOTANA, FSC
DISTRICT ARLEP

La communauté scolaire ne se formera que suscitée par la communauté éducative dont la richesse est faite de la diversité et de l'unité de ses membres. C'est pourquoi, les Frères sont heureux de collaborer avec les laïcs qui fournissent à la communauté éducative l'apport irremplaçable de leur connaissance du monde, de leur expérience familiale, civique, syndicale. Ils font en sorte que les laïcs soient en mesure de tenir leur place dans toute la vie de l'école : dans la catéchèse, les mouvements apostoliques, les activités périscolaires, voire dans les responsabilités d'administration et de direction.

Déclaration 46, 3, § 2.

Les temps changent : la nouveauté surgie au 39^e Chapitre général.

A l'époque sociale et ecclésiale qui a suivi le Concile Vatican II, le Chapitre général de 1966-67 releva le défi de concrétiser et donner forme à l'affirmation programmatique avec laquelle commençait le chapitre III de la Règle originale : « *On manifesterà et on conservera toujours dans cet Institut un véritable esprit de Communauté* ».

D'une part, il y avait des changements anthropologiques et sociologiques évidents qui touchaient la personne du Frère, et qui rendaient insoutenable et contre-productive *l'uniformité* dans laquelle ce chapitre de la Règle originale exprimait le principe mentionné plus haut, et qui s'était maintenue rigide dans la Règle de 1946. La dilution des personnalités individuelles semblait alors une condition indispensable pour que la communauté existe.

Le commentaire du Frère Paul Antoine Jourjon sur la révision de vie que la nouvelle Règle proposait en est un exemple. Dans le Bulletin 194, p. 39, extrait à son tour du Commentaire de la Règle que lui-même préparait en ce temps-là, il écrit : « Comme les temps ont changé ! Sans doute, ce n'était pas ainsi auparavant. Les gens étaient moins personnels, parce qu'ils n'avaient pas cette culture qui ouvre l'esprit à de multiples directions et qui différencie les mentalités au fur et à mesure qu'elles se développent. ... *Les temps ont changé*, les caractères aussi ».

Avec la conscience de ces changements, le Chapitre propose dans ses documents une communauté en croissance vers la maturité qui accepte, comme facteur positif de dynamisme, la tension entre les diverses personnalités qui la configurent et la volonté commune de construire ensemble la communauté pour la mission.

Entre la personne et la communauté s'établit une relation symbiotique. Mais le point de départ, c'est la personne du Frère. La personne est fin, pas moyen, et elle requiert toute l'attention de la communauté et de l'Institut, en elle-même, dans sa totalité, pas seulement en fonction des tâches apostoliques qu'elle accomplit. En contrepartie, on demande au Frère tout son effort pour construire la communauté et se consacrer totalement à la mission commune : « *Les Frères construisent la communauté par le don joyeux d'eux-mêmes, au service des autres* » (Règle de 1967, chap. 3, b). La personne acquiert sa plénitude personnelle par la communauté.

Et dans cette validation de toute la personne, on ne pouvait pas mettre de côté cette faculté si redoutée et réprimée à une autre époque : *l'affectivité*. On souligne son importance dans le développement de la personne : La communauté doit donc être favorable au développement de l'affectivité personnelle. ... A la base des relations communautaires, l'amitié permet d'exprimer et recevoir l'affection, et elle développe simultanément la faculté d'être aimable, généreux, ouvert à tous. ... (Frère Paul-Antoine Jourjon, bulletin 194, pp. 113-116).

A partir de la reconnaissance des différences, le discernement personnel et communautaire se met en jeu. Et on voit le contraste des avis comme quelque chose de bénéfique dans la recherche de la vérité.



Mais le Chapitre ne se limita pas à donner des orientations qu'on peut considérer comme « psychologiquement mûres ». « *Le retour aux sources évangéliques et aux origines de l'Institut* » (Déclaration, 2), qui orienta toute la réflexion du 39^e Chapitre général, apporte aussi les motivations dernières à cette nouvelle façon de concevoir la communauté. Les références évangéliques rappellent que cette communauté s'inspire de Jésus, dans son union avec le Père et se forme grâce à l'Esprit d'amour.

Le tableau que nous offre la Déclaration sur la communauté (ou plutôt, « la dimension communautaire dans la vie du Frère ») est sans doute plus riche que celui que nous trouvons dans la Règle qui a été approuvée presque simultanément. Là, on nous signale la communauté comme lieu où l'on vit

et interprète le charisme du Fondateur, car « Saint Jean-Baptiste de la Salle a fondé d'abord une communauté vivante de Frères auxquels il a fait partager son idéal apostolique et qui ont ensuite transmis cet idéal à d'autres hommes » (Déclaration 7,1). C'est dans la communauté où se nouent la consécration et l'engagement pour la mission (Déclaration 20,1). En particulier, ce dernier article que nous venons de citer, avec lequel la Déclaration commence à décrire la « Vie et l'esprit communautaires », c'est un authentique « coup de départ » qui met l'Institut dans la course pour récupérer la conscience sur l'importance de *l'association* pour comprendre notre identité charismatique et l'originalité de la communauté lasallienne. Sans doute, l'esprit privilégié et prophétique du Frère Michel Sauvage est derrière lui.

La communauté s'ouvre : évolution des derniers 50 ans.

Il est facile de voir qu'entre la Règle de 1967 et celle de 1987 et sa révision postérieure éditée en 2015, en ce qui concerne la vie en communauté, il n'y a pas de rupture mais une grande continuité, car la plupart des apports de la première, nous les trouvons ensuite d'une manière textuelle ou reformulés en partie.

La continuité s'accroît. Quand on compare les éditions de 1987 et 2015 avec le texte de la Déclaration (en ce qui concerne la « Dimension communautaire dans la vie du Frère », numéros 19 à 21, mais aussi 25,4 et 26,4). Nous pouvons affirmer que les intuitions de la Déclaration sont mieux utilisées ou développées dans la Règle de 1987, et encore plus dans celle de 2015, que dans celle de 1967.

Et le développement de telles intuitions, éclairées par la réflexion, que l'Église et l'Institut ont élaborées pendant 50 ans, donnera lieu à de nouvelles nuances ou ouvertures qui marquent la différence entre la Règle actuelle et celle de 1967, comme nous le verrons tout de suite.

La communauté décrite au chapitre III de la Règle de 1967, malgré toutes les apparences de maturité

psychologique et affective, souffre d'un certain repli sur soi-même, une satisfaction pour le « nid chaud » que forment les Frères et eux seuls. Certainement, au paragraphe « g », on rappelle à la communauté qu'elle est « ordonnée à la tâche apostolique de l'éducation », mais cette tâche reste « hors » de la communauté. A partir de 1987, cette même phrase est recueillie et continue dans le texte de 2015 (R 54), mais avec un changement substantiel : Au lieu de tâche, on parle de ministère et celui-ci n'est plus une tâche sinon qu'il constitue une identité.

L'identité est intérieure, elle affecte toute la vie communautaire, de la même manière qu'elle affecte toute la personne du Frère.

L'identité est intérieure, elle affecte toute la vie communautaire, de la même manière qu'elle affecte toute la personne du Frère. Il ne s'agit plus d'une communauté monacale qui se consacre à une tâche évangélisatrice, mais d'une communauté ministérielle qui rend présent, par sa propre présence, le salut de Dieu dans l'éducation, spécialement des pauvres et

qui nourrit sa propre vie consacrée et sa vie fraternelle dans cette présence salvifique. La Règle de 2015 l'exprime ainsi : « Le témoignage d'une communauté ministérielle qui vit sa vie religieuse dans la charité fraternelle et la solidarité avec les pauvres par le service éducatif est la responsabilité première des Frères et leur contribution particulière à la mission partagée » (R 15). La Mission partagée est la nouvelle perspective à partir de laquelle on voit la communauté et non seulement la mission. L'expression naît avec la Règle de 1987 (n°17), mais elle acquiert son plein sens quand on l'approfondit dans le contexte ecclésial. La réflexion de

l'Église, à travers spécialement les Synodes qui ont suivi le Concile Vatican II, s'est construite autour de piliers comme ceux-ci qui sont déjà partie intégrante du corps de la foi ecclésial. La mission est unique et elle est partagée par tous les membres de l'Église. La communion est source et fruit de la mission. En s'appuyant sur cet axe ecclésial, en même temps qu'il buvait à la source de ses origines, l'Institut a mieux identifié les traits qui définissent son identité charismatique et il s'est préparé pour partager charisme et mission dans la communion avec les autres lasalliens.

Nous avons entendu appeler les religieux "experts en communion", par Jean Paul II, et nous avons été invités à susciter la spiritualité de la communion (Vita consecrata, 46 et 51), afin qu'elle ne reste pas enfermée entre les murs de la communauté. Nous nous étions rendus experts en clôture et nous avons dû changer radicalement la manière de regarder la communauté pour pouvoir la vivre en fonction des autres chrétiens. Le premier pas a été de mettre en lumière ce qui n'aurait jamais dû être obscurci : « Les Frères vivent le « commandement nouveau » de la charité comme axe central de leur vie et premier engagement de leur consécration religieuse » (R.46.2).

C'est un dynamisme qui crée fraternité, une fraternité pour la mission, c'est cela l'Association lasallienne et elle aspire à s'étendre : « Les Frères cherchent à partager largement la fraternité qu'ils cultivent dans leur communauté. Celle-ci, maison et école de communion, est ouverte activement aux autres et avec générosité... » (R 52), et parmi ces autres, on cite premièrement ceux avec qui ils partagent la mission. Avec eux, « en esprit d'association », la communauté des Frères « contribue au climat fraternel qui, dans le respect mutuel et la liberté, vise à susciter une communauté de foi au sein de la communauté éducative » (R 54.2).

Fraternité lasallienne de Frères et Lasalliens : un avenir d'espérance

L'avenir reste ouvert à des possibilités qui n'étaient pas envisageables 50 ans plus tôt. Chez les Frères, a augmenté la conscience du charisme de fondation comme source et dynamisme de l'identité lasallienne. En même temps, nous avons découvert qu'il ne s'agit pas d'une appartenance exclusive, mais que « le charisme lasallien est un don pour l'Église et pour le monde » (R 54.4). En lui participent d'autres lasalliens, pas seulement les Frères.

Et suivant un signe des temps qui s'ouvre un passage dans toute l'Église avec l'expansion des charismes de fondation dans les Familles respectives, notre Famille lasallienne aussi prend forme.

Et nous nous trouvons à l'aise dans cette invitation, qui est critère d'actualisation, du récent document du Vatican Identité et Mission du Religieux Frère dans l'Église (2015): « Dans la famille charismatique, les religieux frères se situent près des autres chrétiens et en fonction d'eux. Avec eux, ils sont frères qui construisent une fraternité pour la mission, animée par le charisme du fondateur ; pour eux, ils sont des signes de cette même fraternité qu'ils sont appelés à vivre dans la vie consacrée » (n° 38).

La communauté des Frères s'ouvre de manières diverses pour "exporter" et développer la communion avec les autres Lasalliens. Le charisme, toujours créatif, suscite de nouvelles formes de communautés lasalliennes : « Attentif aux motions de l'Esprit Saint, l'Institut est ouvert à de nouvelles formes de vie communautaire » (R 54.4). C'est ainsi que croît et se développe l'association pour le service éducatif des pauvres et la mission en bénéfice. Il se peut que ce soit un des fruits les plus précieux qui se produisent dans le champ lasallien : Les nouvelles communautés qui aujourd'hui réunissent Laïcs et Frères dans le service de la mission. La communauté apparaît comme la caractéristique plus décisive et prophétique du charisme lasallien : la communauté comme réponse à la mission d'éduquer les pauvres. Il ne s'agit pas d'un type déterminé de communauté, mais d'un dynamisme qui crée des liens entre les personnes et promeut la structuration en diverses formes de communauté selon la culture, les processus personnels, les identités et selon les invitations que l'Esprit nous propose. La variété est grande, nombreuses sont déjà

les réalités de ce type que nous pouvons rencontrer aujourd'hui dans le monde lasallien :

- *Communautés de Frères* partageant régulièrement leur vie avec des Laïcs qui participent à certains aspects de la vie interne ou avec des volontaires laïcs qui s'insèrent totalement à la communauté pendant un temps déterminé.

- *Communautés de Laïcs lasalliens*, les unes avec des moments de rencontre communautaire de périodicité diverse ; les autres même avec vie en commun sous le même toit, avec un rythme quotidien de prière communautaire et un haut niveau de communication et de partage de biens.

- *Communautés mixtes*, formées de Frères et de Laïcs, mariés et/ou célibataires, unis par le même charisme lasallien, avec des structures communautaires qui respectent la particularité de chaque élément et qui, en même temps, permettent de partager la richesse des identités différentes, de Religieux et Laïcs.

Le District, comme lieu de reconnaissance des nouvelles formes de vie lasallienne, devra s'adapter et trouver les structures appropriées pour faciliter la communion de cette diversité de communautés.

La nouvelle voie est en train d'être tracée, mais elle n'avancera pas sans le rôle proactif des Frères dans la gestation des nouvelles communautés lasalliennes. L'urgence et la demande transmise par ce texte d'un laïc de la RELAL, dans le Bulletin 254 (« Histoires d'Espérance »), 5.A, révèle très bien le sentiment de beaucoup d'autres qui ont été gagnés par le charisme de La Salle : « Comme communauté, nous devons vivre la fraternité, nous appuyer dans la foi,



nous rendre 'croyables', pour donner espérance, pour faire présente la voix de Jésus dans nos écoles, pour rendre proche l'amour de Dieu à tant d'enfants qui souffrent dans nos institutions ... Frères, permettez-nous d'être vos collaborateurs, de former de véritables communautés d'amour, d'appui ; les termes ou les dénominations importent peu, confiez en nous, puisque nous voulons aussi apporter notre charisme pour enrichir cette œuvre de l'Eglise ».

Plus que de simples "collaborateurs": ceux qui entrent dans cette dynamique communautaire finissent par assumer la responsabilité d'être des médiateurs du charisme lasallien. C'est l'expérience d'une communauté de laïcs du District AR-LEP : « Etre cœur et mémoire de Jean Baptiste de La Salle n'est pas un rêve personnel mais nous ouvre à une identité commune et partagée avec beaucoup d'autres éducateurs, Laïcs et Frères. Notre respon-

sabilité comme cœur et mémoire est de découvrir la soif de rencontre et de sens de beaucoup de nos jeunes. Et c'est chercher des espaces pour le dialogue profond, pour la communication personnelle, pour le sens, avec nos compagnons éducateurs qui vivent ce besoin ».

“**L**a communauté sait que la mission est toujours à découvrir ». Cette affirmation que le 39e Chapitre général laissait inscrite dans la Règle de 1967 (ch 3, g) a été maintenue dans le texte de 2015 (R 54). C'est un germe de vie que la communauté porte en elle : il la maintient ouverte à l'Esprit. C'est le défi qui pousse les Frères et les Lasalliens dans leur ensemble, à marcher vers un avenir, en regardant surtout la mission vivante, non les structures héritées. Et cette mission veut aujourd'hui être vécue et partagée dans la communion de tous ceux qui se reconnaissent unis dans le charisme lasallien.

Le caractère laïc de l'institut

CARMELITA I. QUEBENGCO
DISTRICT LASALLIEN D'ASIE ORIENTALE (LEAD)



Si l'Eglise met l'accent sur son caractère communautaire, c'est qu'elle se présente comme le Peuple de Dieu. A ce titre, elle se déclare sacrement de la présence de Dieu au milieu des hommes et enseigne la primauté du témoignage dans l'apostolat. C'est pourquoi elle se définit dans sa nature comme missionnaire, donne la priorité à ceux qui sont loin et affirme que l'inquiétude du salut du monde est une exigence du baptême. Toutefois, l'invitation au rayonnement qu'elle adresse à ses membres reconnaît, en respectant la diversité de leurs charismes, que l'Esprit habite en chacun.

Déclaration 10,2

Introduction

En 1969, quand j'ai commencé à travailler avec les Frères de La Salle aux Philippines, je ne savais pas vraiment ce qu'étaient les programmes formels de formation lasallienne. J'ai appris l'histoire lasallienne soit dans des partages avec des Frères soit par des conférences, et j'ai appris les manières d'être lasalliennes par imitation. C'était l'époque où Vatican II appelait à un grand renouveau à travers toute l'Église et je ne me doutais guère que le 39^e Chapitre général, en 1966-1967, était la façon dont l'Institut répondait à cet appel. Je me suis rendu compte plus tard que le 39^e Chapitre général est un événement majeur dans l'histoire de l'Institut et que le principal document qui en est issu, la Déclaration, est un document significatif qui contient les principales propositions pour un renouveau institutionnel.

Cette année, alors que nous commémorons le 50^e anniversaire du 39^e Chapitre général, je reviens à la Déclaration pour réfléchir au caractère laïc de l'Institut, à son développement, sa croissance et ses perspectives d'avenir.

Mise à jour

Le Second Concile du Vatican a utilisé « *aggiornamento* » comme un de ses mots-clés. C'est un mot italien qui signifie « mise à jour » et qui implique le renouveau et la pertinence. C'est dans le cadre de cette idée directrice que les décrets de Vatican II ont premièrement appelé l'Église à changer de paradigmes :

- D'un état de perfection au Peuple de Dieu ;
- De « au dessus » à « aux côtés » du Peuple de Dieu ;
- De la séparation du monde à la présence dans le monde.

La Déclaration, pour sa part, traduit ce renouveau ou cette « mise à jour » dans l'Institut comme quelque chose qui « doit être une redécouverte continue dans le présent du principe dynamique, du charisme qui a donné naissance à l'Institut à son origine » (*Campos, M. et al., 2014*). Cette origine, comme nous le savons, nous fait remonter à saint Jean-Baptiste de La Salle, un prêtre qui a fondé une congrégation de religieux hommes exclusivement laïcs (Frères non prêtres) pour servir les écoles chrétiennes pour la jeunesse pauvre. Pendant toute la vie de saint La Salle, les Frères ont fait vœu d'association et de stabilité entre eux, et n'ont fait les vœux évangéliques de pauvreté, chasteté et obéissance que bien plus tard, à la suite de la Bulle d'approbation. En accord avec cela, le 39^e Chapitre général déclare que « le caractère laïc de l'Institut, a été voulu par le Fondateur » et a identifié des raisons spécifiques d'affirmer le caractère laïc de l'Institut, y compris la Bulle d'approbation mentionnée ci-dessus.

Déclaration sur le Frère dans le monde d'aujourd'hui

Le 1^{er} juin 1966, une écrasante majorité des Capitulants du Chapitre général a voté **pour** et affirmé le caractère laïc de l'Institut et a voulu qu'il demeure ainsi. Il a aussi affirmé d'autres principes fondateurs de l'Institut et les a expliqués dans la Déclaration.

L'apostolat des Frères de La Salle, tel qu'il est issu du Fondateur, est le service des pauvres dans l'éducation, pas nécessairement seulement au moyen d'écoles formelles. Les Frères sont encouragés à être créatifs et innovants dans leur approche de l'éduca-

tion, selon ce qui est approprié aux besoins nouveaux et réels du monde, spécialement de la jeunesse marginalisée. Le F. Michel Sauvage (*Campos, M. et al., 2014*) déclare que « l'objectif le plus énergique du renouveau est de convertir l'Institut au service des pauvres... la visée éducative de l'Institut doit s'étendre sans avoir peur des activités non-scolaires ». La Déclaration dit de même avec insistance que pour être efficace, l'éducation des pauvres doit être envisagée dans des termes plus larges de manière à englober l'attaque des racines de la pauvreté dans les domaines économique, social, politique et global. Nécessairement, cela inclut aussi de dénoncer catégoriquement toutes les politiques, les programmes, les activités et les pratiques qui s'opposent à la justice sociale, et de travailler sérieusement à une transformation de la société pour faire advenir la liberté, l'égalité et la justice, spécialement pour les pauvres. Les éducateurs Lasalliens, Frères ou professeurs laïcs, doivent développer chez leurs élèves une orientation vers cette perspective en pensée, en paroles et en actes.

Frères et Partenaires laïcs

« La figure du Frère oriente vers l'appartenance au Peuple de Dieu dans son sens fondamental, non son sens hiérarchique, comme dans « Vous êtes tous frères » (Mattieu 28,3) (*Botana, A.2011*). Ceci rend plus efficace le fait de travailler étroitement et collégalement avec des Partenaires laïcs, du fait que cela facilite la conduite commune d'une œuvre. Qu'ils soient appelés Frères (image des enfants de mêmes parents) plutôt que Pères (image masculine du parent) rend le développement de relations fraternelles plus facile et plus naturel à mettre en œuvre. Les Frères sont aussi plus accessibles, ils ont plus de

temps pour travailler du fait que cela constitue leur première et principale préoccupation.

Les professeurs laïcs, pour leur part, sont décrits par la Déclaration comme « ... une communauté éducatrice dont la richesse est faite de la diversité et de l'unité de ses membres. C'est pourquoi les Frères sont heureux de collaborer avec des laïcs qui fournissent à la communauté éducatrice l'apport irremplaçable de leur connaissance du monde, de leur expérience familiale, civique, syndicale » (Déclaration 46, 3) (*Salm, L. 1994*). A cet égard, le F. Herman Lombaerts (*2014*) pose ces questions très pertinentes et prophétiques : « Serait-il inconcevable qu'une personne laïque séculière soit porteuse du même charisme lasallien mais d'une manière différente ? Serait-il possible qu'émerge parmi ces gens-là un autre modèle de médiateur de l'Évangile avec une identité différente, qui soit marié et parent ? » A la question de savoir ce qui alors différencie le rôle des Frères de celui de leurs collègues laïcs lasalliens engagés, le 39^e Chapitre général spécifie le premier comme « le cœur, la mémoire et les garants de la mission partagée, ... garants de son caractère lasallien » (*Meister, M. 1994*). La Déclaration a exigé des Frères un changement de perspective relativement à leur rôle dans le monde, à la conduite de la Mission lasallienne et à l'établissement d'un partenariat professionnel et fraternel avec des Laïcs hommes et femmes dans l'équipe de leurs œuvres.

Les premières années après la Déclaration se sont passées surtout à essayer de comprendre complètement la vision qu'elle propage, et plus important encore, comment chaque District et Région doit lire les signes des temps, quels sont les plans appropriés en réponse aux nouveaux besoins, et quelle est la meilleure manière de la mettre en œuvre.

Famille Lasallienne

Depuis la sortie de la Déclaration, la diversité et les besoins des Œuvres des Frères se sont accrus. Il est devenu manifeste que les Frères auraient besoin de l'aide de Partenaires laïcs hommes et femmes qui croient en la Mission lasallienne et la partagent avec la même énergie et le même dévouement. Cela implique la nécessité de créer de nouvelles structures, des politiques appropriées, et des programmes de formation lasallienne pour que les Frères tout comme les éducateurs laïcs soient capables de collaborer efficacement à relever les nouveaux défis posés par la Mission.

Pendant le 40^e Chapitre général de 1976, a été mis en lumière le concept de Famille lasallienne. L'article 45 de ses propositions déclare : « Des personnes individuelles ou des groupes de personnes peuvent être associés à l'activité apostolique et à la vie de prière des Frères sans qu'ils partagent complètement leur vie de communauté » (*Salm, L. 1994*). Cette déclaration implique d'être comme des frères et sœurs dans une grande famille où on partage substantiellement la Mission tout en conservant la différence d'identité entre les Frères et les personnes laïques.

Le F. José Pablo Basterrechea, dans sa Lettre aux Frères comme Supérieur général, a insisté qu'il était nécessaire d'intégrer pleinement les éducateurs laïcs dans les œuvres lasalliennes, et qu'il était sage de leur proposer des programmes de formation lasallienne pour les aider à approfondir leur spiritualité lasallienne. Après la Déclaration, les Frères ont répondu à cet appel en instituant des programmes de formation, parmi lesquels la Christian Brothers Conference, l'Institut de Leadership lasallien, l'Institut Buttimer, l'Atelier Huether, plusieurs programmes du Centre International lasallien de Rome, les Ateliers de Leadership de l'Association Internationale des Universités lasalliennes, et diverses Assemblées de la Mission dans les différents Districts et Régions. Les Visiteurs, au cours de leur Rencontre intercapitulaire de 1981, ont été dans le même sens en ajoutant qu'il fallait donner aux éducateurs laïcs des positions de leadership dans la conduite de la Mission lasallienne.

Le F. José Pablo Basterrechea, dans sa Lettre aux Frères comme Supérieur général, a insisté qu'il était nécessaire d'intégrer pleinement les éducateurs laïcs dans les œuvres Lasalliennes, et qu'il était sage de leur proposer des programmes de formation Lasallienne pour les aider à approfondir leur spiritualité Lasallienne.

Mission partagée

À la suite du concept de la Famille lasallienne, le 41^e Chapitre général de 1986 a développé le paradigme de la Mission partagée, une idée considérée alors comme « radicale », surtout à cause de l'égalité qu'elle implique entre Frères et éducateurs laïcs dans la conduite de la Mission, chacun des deux ayant à apprendre de l'autre, plutôt que les Frères enseignant et guidant leurs Partenaires laïcs. En 1987, l'expression Mission partagée était utilisée dans un document officiel. L'année suivante, le F. John Johnston, alors Supérieur général, fabriquait le terme Ecoles lasalliennes (plutôt que Ecoles des Frères) comme « le terme plus approprié puisqu'elles seraient définies par la vision de La Salle, une vision partagée par bien des sortes différentes de gens dans leur personnel... ; une articulation de nouveaux rôles pour les lasalliens laïcs et les Frères était nécessaire pour rendre possible ce renouveau » (*Salm, L. 1994*). Il y a eu des Frères qui ont insisté pour que ce nouveau partage de la Mission soit un rapport d'apprentissage mutuel de l'un à l'autre et non un droit sur la direction des laïcs dans la conduite de la Mission.

Le Chapitre général de 1993 a été historique car pour la première fois, des éducateurs laïcs ont été invités comme Consultants. Cela a été l'occasion de partager leurs pensées et de fournir des informations à propos de problèmes et de préoccupations soulevés au sujet de la Mission. C'est aussi la première fois qu'ils ont été appelés Partenaires lasalliens, définis comme « ceux qui partagent la Mission des Frères dans ses multiples aspects éducatif, catéchétique, apostolique et professionnel... et qui permettent au travail des écoles de s'accomplir » (*Salm, L. 1992*). Cette initiative, et d'autres types

d'assemblées participatives comme les Assemblées Internationales de 2006 et 2013, ainsi que les Assemblées pour la Mission dans les Régions et les Districts, ont visé à trouver des structures de communication appropriées et viables, donnant et aux Frères et aux Partenaires le pouvoir de s'exprimer et de décider pour identifier les priorités de la Mission, et pour développer ou harmoniser les politiques et programmes pertinents en cours d'exécution aux différents niveaux de l'Institut. Pour la même raison, les Conseils pour la Mission dans les Districts ont pour objectif d'engager régulièrement et substantiellement les Partenaires laïcs au niveau local. Tout cela implique que les Partenaires lasalliens occupent « une place égale et complémentaire à celle des Frères dans l'exécution de la Mission » (*Salm, L. 1992*), dont le cœur est l'inspiration du Fondateur et l'engagement pour la Mission. Parmi les Partenaires lasalliens, certains ont été formellement affiliés à l'Institut parce qu'ils ont atteint une forme plus profonde de partenariat et que leur vie est clairement marquée par des caractéristiques lasalliennes telles que le service des pauvres et les relations fraternelles.

D'autres occasions de formation lasallienne pour les Frères et les Partenaires laïcs, leaders et enseignants, sont apparues. « Les statistiques de 2004 à 2011 montrent un engagement éducatif réel au service des jeunes en situation de précarité et de pauvreté. Un plus grand nombre d'universités ont aussi contribué à une étude ouverte sur l'éducation en tenant cinq colloques internationaux qui ont analysé quatre aspects importants du nouvel environnement éducatif dans le monde : la globalisation, la famille, les mégapoles, et les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication » (*Capelle, N. 2013*).



La coéducation des garçons et des filles a progressé dans les œuvres lasalliennes, alors que les écoles des Frères ont longtemps été destinées exclusivement aux garçons. Dans toutes les Régions et dans la plupart des Districts, on est passé des écoles des Frères aux écoles lasalliennes, dans lesquelles l'engagement des Partenaires lasalliens à la Mission lasallienne est plus marqué. Il y a aussi beaucoup d'œuvres qui ne sont pas simplement des écoles formelles. A partir d'une étude récente de quelques Frères dans différentes Régions lasalliennes, il est clair qu'il y a de nouvelles œuvres mettant une énergie nouvelle et plus forte à servir les pauvres, et abordant avec plus de créativité la réponse aux nouveaux besoins. Là où il y avait un gouvernement centralisé, on trouve plus d'autonomie et de responsabilité accordées aux niveaux locaux.

En 2016, il y avait 976 écoles lasalliennes au service de près d'1 million d'élèves, avec un corps enseignant total de 92 160 personnes, dont 1 849, soit environ 2%, sont des Frères, et 89 716, soit 98%, sont des partenaires Laïcs, dont la plupart sont des femmes. Si on ne voit de l'Institut que les Frères eux-mêmes, on est tenté de penser que l'Institut est en diminution ; mais si on considère l'Institut à travers la viabilité et la vitalité dans la conduite de sa Mission, on peut dire en toute confiance, que non seulement il est resté vraiment pertinent et vigoureux, mais qu'il a beaucoup grandi en créativité, si l'on considère le nombre croissant et la variété des œuvres en cours de création dans le monde.

De même, plusieurs années après la Déclaration, la diversité des œuvres Lasalliennes a augmenté.

Le F. John Johnston (publié en Axis l'année 2012) décrit ainsi les œuvres Lasalliennes renouvelées :

- Des programmes pour les illettrés, les enfants de la rue, les orphelins, les migrants, les gens du voyage, les handicapés physiques et mentaux, les jeunes avec déficience d'apprentissage, et les jeunes ayant des problèmes de comportement ;
- Des centres de pastorale, des centres sportifs, et d'autres formes d'activité récréative et sociale ;
- Des programmes pour les tout jeunes, les enfants, les adolescents, les jeunes adultes, les adultes avancés en âge ; les gens divers par la culture, la race, l'origine et la langue... les Catholiques mais aussi les Orthodoxes, les Protestants, les Juifs, les Musulmans, les Bouddhistes, les Hindous, les Shintoïstes, les Confucianistes, les fidèles des religions traditionnelles et les gens sans religion ;
- Présentes dans des pays développés, moyennement développés, et extrêmement pauvres ;
- Jouissant de la paix, mais aussi ravagés par la division, la violence et la guerre ;
- Faisant face aux réalités politiques : dans certains pays favorables à la Mission Lasallienne, et dans d'autres qui lui sont totalement opposés ;
- Fonctionnant comme œuvres Lasalliennes, mais sans aucun Frère ;
- Ecoles des Frères ayant maintenant évolué en écoles Lasalliennes.

Il est évident que la Déclaration a développé dans l'Institut qui est d'un caractère exclusivement laïc, une spiritualité plus forte, plus évangélique, plus ouverte aux idées nouvelles et au monde, plus observatrice et soucieuse des personnes que des structures et minuties administratives. Le processus et l'issue de ce renouveau peut vraiment être considéré comme un modèle vivant de la manière dont une congrégation religieuse exclusivement laïque a relevé dans les faits le défi de renouveau lancé par Vatican II. Ce qui mérite surtout d'être remarqué, c'est comment les Frères des Ecoles chrétiennes ont réussi à inspirer et engager leurs Partenaires laïcs à partager substantiellement la Mission lasallienne et leur Charisme jusqu'à en faire leur bien propre. « Dans le développement de l'association avec des hommes et des femmes qui cheminent avec eux et se reconnaissent aujourd'hui comme fils et filles de Saint Jean-Baptiste de La Salle, ils voient un signe des temps qui les remplit d'espérance » (Règle des Frères des Ecoles chrétiennes, 2015, N° 157). des Frères des Ecoles chrétiennes, 2015, N° 157).

***L'Institut
peut être l'un
des leaders
organisationnels
mondiaux dans
l'éducation des
pauvres.***

Défi permanent pour l'Institut

Cinquante ans après la Déclaration, la pauvreté est devenue encore plus visible dans un monde où l'inégalité sociale s'élargit, l'environnement continue à être dégradé, l'individualisme et la sécularisation se renforcent, et les pauvres sont vulnérables, surtout dans les pays déchirés par la guerre et dans les pays plus développés où ils cherchent refuge. Ces conditions présentent un défi permanent à l'apostolat de l'Institut tout en révélant en même temps la pertinence permanente de la Mission lasallienne à travers le monde.

Selon un rapport de la Banque mondiale de 2015, il y aura un déclin de la pauvreté, mais il se produira lentement, et l'éradication de la pauvreté en tant que but restera un objectif très ambitieux. Atteindre ce but global dépendra d'une combinaison très complexe de consommation, de tendances et processus, de résilience, de progrès, de stabilité, et par-dessus tout, d'un accès aux opportunités accordé plus délibérément aux pauvres tant au niveau local qu'au niveau national. Combattre la pauvreté et l'inégalité devrait être une partie intégrante de la mission, de la vision, des politiques de chaque œuvre lasallienne. Et cela devrait se traduire en vigoureux plaidoyers dans toutes les écoles et programmes éducatifs lasalliens.

Dans les universités lasalliennes, la recherche peut se concentrer sur les politiques et les programmes plus innovants, attaquant le statu quo et plaidant pour que les changements structurels aussi bien que les changements dans les politiques et

priorités gouvernementales profitent avant tout au secteur pauvre. S'impliquer de plus en plus dans ces plaidoyers peut être considéré par certains comme « politique », mais ça ne devrait pas vraiment être un problème si on reste non-partisan, en ce sens qu'on ne soutient pas des candidats politiques, des leaders ou des partis politiques.

Renforcer les réseaux, travailler en étroite collaboration, adopter des actions communes avec d'autres organisations nationales, régionales et internationales ayant les mêmes convictions, comme le font certaines ONGs, peut être une option méritant d'être explorée. Les Universités lasalliennes faisant de la recherche sur les politiques de développement et les programmes d'allègement de la pauvreté peuvent aussi travailler avec les gouvernements locaux et nationaux dont c'est la responsabilité d'être au service des pauvres. Les résultats peuvent également servir d'entrées dans des programmes d'orientation et de formation pour les nouveaux leaders des gouvernements locaux et nationaux dans les branches législative et exécutive du gouvernement. Il existe des organisations internationales et régionales qui commandent et financent des actions de recherche universitaire dans le but de mettre en œuvre les résultats des études dans des localités éloignées et défavorisées, où une grande partie de la population est pauvre. De même les innovations éducatives peuvent être créées et testées dans différents pays, affinées pour devenir plus efficaces et ensuite proposées à des agences de financement pour soutenir leur mise en œuvre dans les pays moins développés.

L'Institut peut être l'un des leaders organisationnels mondiaux dans l'éducation des pauvres. Il y a actuellement 71 universités lasalliennes de par le

monde. Elles ont certainement beaucoup de professionnels compétents dans différentes disciplines, y compris le domaine de l'éducation. L'Institut a déjà organisé une série d'assemblées et de colloques internationaux sur l'éducation et les domaines connexes, mais la participation a été surtout faite de lasalliens. On peut faire la même chose en commun avec d'autres réseaux et organisations internationales qui cherchent également à couvrir, par exemple, les problèmes et soucis urgents en éducation, les approches pédagogiques alternatives, l'éducation à distance, et l'efficacité du rapport enseignement-apprentissage dans les écoles pour les pauvres. De tels colloques ou conférences collaboratifs ont plus d'impact sur les éducateurs et peuvent exercer une influence plus significative sur les décideurs de l'éducation nationale et d'autres organisations pertinentes qui fournissent des services bénéficiant directement aux pauvres.

Il y a aussi quelques propositions issues de la Déclaration qui peuvent être mieux clarifiées, renforcées et renouvelées. Depuis les années 80, la Mission lasallienne est officiellement considérée comme une mission partagée entre les Frères et les Partenaires laïcs. En tant que concept général, ceci est compris par tous et mis en pratique à un degré significatif dans la collégialité et les relations fraternelles dans la conduite de la Mission. Ses implications plus fines et plus spécifiques incluent cependant aussi maintenant le partage du charisme lasallien comme l'énonce l'Article 19 de la Règle des Frères (2015) : « Les Frères partagent joyeusement la même Mission ... avec ceux des Laïcs qui se reconnaissent dans le charisme lasallien. Ensemble, ils assurent la vitalité de ce charisme en suscitant ou en développant des structures d'animation, de formation et de recherche, où chacun peut approfondir sa compréhension de sa vocation propre et de la Mission lasallienne ».

Incarnier cela dans la conduite de la Mission lasallienne a toujours soulevé une multitude de questions : comment cela se traduit-il en termes plus spécifiques et réalistes ? Comment faudrait-il renouveler les programmes de formation pour qu'ils développent plus efficacement chez les lasalliens, Frères et Partenaires laïcs, un sens plus fort du charisme partagé ? Quelles « structures de communion » faudrait-il mettre en place pour parvenir à instaurer durablement à travers tout l'Institut le partage du charisme lasallien ? Quelles nouvelles politiques faudrait-il définir et mettre en œuvre pour nourrir sa durabilité ? A ces questions s'ajoute l'expérience vécue en évolution par les Frères et les Partenaires laïcs dans la conduite de leurs œuvres : de nos réponses dépendra l'avenir de la mission lasallienne.

Dans ce partage, est-ce que le rôle des Frères restera comme « le cœur, la mémoire et le garant de la Mission lasallienne » ? L'article 157 de La Règle des Frères (2015) y répond : « Les Frères se sentent investis d'une responsabilité particulière dans le partage » de leur héritage pédagogique et spirituel avec tous ceux avec qui ils travaillent. A travers ce partage ils reçoivent les appels que l'Esprit leur adresse pour être Frères aujourd'hui :

- L'appel à être frères avec eux et à vivre la fraternité et à vivre la fraternité comme signe pour tous les éducateurs Lasalliens ;
- L'appel à être pour eux et avec eux des médiateurs de la lumière par laquelle Dieu « a éclairé lui-même les cœurs de ceux qu'il a destinés pour annoncer sa Parole aux enfants » ;
- L'appel à être parmi eux et avec eux cœur, mémoire et garant du charisme Lasallien ».



Alors est-ce que cela veut dire que, étant donné que la Mission est déjà partagée, lorsque le charisme lasallien sera lui aussi effectivement partagé et vécu par les Partenaires laïcs, eux aussi deviendront garants de la Mission et du charisme lasallien ? Le F. Antonio Botana répond : « Ce groupe de personnes et de communautés forme un noyau que nous pouvons définir comme cœur, mémoire et garant du charisme fondateur dans la famille. Sans ce noyau, qui n'est pas réservé aux religieux, la famille charismatique ne pourrait pas survivre ». Cela répond

à des questions souvent posées par des lasalliens, comme : « Peut-on imaginer une école lasallienne sans Frères ? » « Qu'est-ce qui arrivera à la Mission lasallienne dans les Districts où il n'y a plus de Frères ? » Certes dans certains cas, on constate le succès d'un authentique partage de la Mission et du charisme lasallien, mais ce n'est pas aussi répandu qu'on le souhaiterait. Le défi demeure de promouvoir et d'incarner ceci à travers tout l'Institut, et de partager les meilleures pratiques avec les autres pour qu'elles puissent être adaptées là où cela conviendra.

De l'avenir de l'Institut et de la Mission Lasallienne

Quel est l'avenir de l'Institut ? Bien que personne ne puisse le prédire, il y a des tendances qui laissent prévoir de possibles directions générales. Par exemple, en même temps que la Mission lasallienne continue de croître dans différentes parties du monde conjointement avec une augmentation marquée du nombre de Partenaires laïcs qui s'engagent envers la Mission lasallienne, on observe une tendance déclinante dans le nombre des Frères. Le résultat est le nombre de plus en plus grand de Partenaires laïcs prenant la succession des postes de commandement dans les œuvres précédemment dirigées par des Frères.

Dans différentes Régions lasalliennes, il y a aussi des œuvres où il n'y a plus aucun Frère et tenues uniquement par des Partenaires laïcs. Dans de telles situations, le caractère lasallien de l'œuvre demeure, par le lien maintenu avec un District lasallien, la formation lasallienne de ses leaders et du personnel, et l'animation de Frères qui siègent au Conseil d'administration. Dans certains pays, la spécification de critères ou indicateurs de la « Lasallianité » d'une école se fait de façon consultative, et les Partenaires laïcs responsables l'assimilent et la mettent en œuvre dans la conduite de la Mission lasallienne. Il est possible que ce type de situation se répande dans l'Institut. Quelles sont les manières possibles de gérer cette situation ?

Dans une récente enquête de Frères leaders des différentes régions, les scénarios préférés sont les suivants :

- Transmettre les écoles aux Partenaires laïcs déjà impliqués, qui sont formés comme lasalliens, qui ont fait preuve de leur engagement, et vivent le Charisme.
- Transmettre les écoles aux Diocèses dont elles font partie, ou à une association lasallienne comme les Signum Fidei, ou à un groupe d'anciens élèves disposés à prendre la succession.
- Transmettre les écoles à une fondation catholique.
- L'Institut établit une nouvelle Fondation lasallienne avec un Fonds fiduciaire. Les plus compétents des Partenaires laïcs et quelques Frères peuvent constituer son Conseil d'administration, qui assurera la continuité et la durabilité de la Mission lasallienne dans le monde.

Qu'il y ait à l'avenir un nombre de Frères plus grand ou moins grand, la Mission lasallienne continuera à être pertinente, en particulier en réponse au défi de l'éradication de la pauvreté. Les Frères avec leurs Partenaires laïcs qui partagent substantiellement la mission et l'esprit de l'Institut et leurs œuvres, peuvent certainement relever ce défi en rendant une éducation de qualité accessible, spécialement aux pauvres, et en commun avec des organisations compétentes, nationales, régionales et internationales, peuvent devenir un leader mondial en éducation au développement et très certainement un défenseur résolu de la justice sociale.



Un trésor nécessaire

*FRÈRE BRUNO ALPAGO, FSC
DISTRICT D'ARGENTINA-PARAGUAY*

Dans la communauté, les Frères se mettent ensemble à l'écoute de Dieu ; ils s'aident mutuellement à être attentifs aux appels que le Seigneur leur adresse par les multiples médiations des événements quotidiens ; ils s'interrogent sur la qualité de leur réponse et s'efforcent de remédier aux insuffisances.

Déclaration 20,5

ASCÈSE

Retour au passé

« Il n'y aura aucune mortification corporelle qui soit de règle dans cet Institut ». En 1947, de même qu'en 1718, ainsi commençait le chapitre V des Règles Communes sur « Les exercices d'humilité et de mortification qui se pratiquent dans cet Institut ». On maintenait, cependant, quelques jeûnes et abstinences ajoutés à ceux que demandait l'Église, l'exigence du silence hors des récréations de règle (spécialement pendant « le silence rigoureux » nocturne et dans le Saint Tridium), outre toute la pratique ascétique exigée par la prudence et la charité dans la consécration, la vie communautaire et l'exercice de la mission.

Certaines interdictions ponctuelles, non mentionnées dans les Règles du Gouvernement (1949, version en espagnol) : jeu de cartes (XIX,93), liqueurs (III,5 ; XVIII,15) et, avec insistance, le tabac (I,14 ; V,9 ; XVIII,15 ; XIX,97)¹ ; il incombait aux Directeurs et Visiteurs la laborieuse responsabilité de les faire observer ; l'énergie qu'ils déployaient en cela et le résultat qu'ils obtenaient, n'étaient pas uniformes dans l'Institut. Dans de nombreux cas, de telles interdictions étaient devenues lettre morte.

Le 39^e Chapitre général (1966-1967) s'occupa de ce thème ; sa décision se trouve dans les Actes du 39^e Chapitre général, numéros 127-140. En général, la configuration du Frère avec le Mystère Pascal de Jésus-Christ, sa participation dans l'Œuvre Salvatrice du Seigneur, son incorporation à une Communauté de consacrés, doivent être traduites dans un style de

¹ Deux mentions de la prohibition du tabac dans Les Méditations : MD 76,3; MF 92,3.

vie cohérente avec ces réalités radicales. Et dans les cas particuliers, le Chapitre a chargé les Supérieurs des Régions et Districts de juger et de résoudre les problèmes du tabac, des liqueurs et des choses semblables avec esprit de charité, et de façon à stimuler les Frères, spécialement les jeunes, à s'abstenir du tabac et des liqueurs pour des motifs d'ascèse volontaire et de pauvreté religieuse. Ainsi, ce thème ponctuel restait-il définitivement hors de la Règle.

Mais l'ascèse continuait bien au-dedans.

De nos jours

Par son étymologie, ascèse a une certaine relation avec sport. Celui-ci peut s'associer aux idées d'entraînement et de discipline ; cette dernière inclut quelques privations en vue du plaisir.

Entraînement et discipline permettent des prestations qui, sans ces précautions, seraient inaccessibles. Dans ce sens, entraînement et discipline sont proprement libérateurs.

Frères des Ecoles Chrétiennes, nous nous consacrons entièrement à Dieu pour procurer sa gloire autant qu'il nous sera possible et qu'Il nous le demandera ; et pour cet effet, nous nous associons entre nous de manière permanente pour le service éducatif des pauvres, en quelque lieu que ce soit et en exerçant les fonctions que le Corps de l'Institut ou ses Supérieurs l'exigent de nous. C'est une consécration pour *faire* plutôt que pour *nous priver de*. Être fidèles à cet engagement - que Dieu nous inspire, auquel nous nous sentons appelés par Lui - est essentiellement un don de Dieu ; l'accueillir avec gratitude et le faire fructifier exige de nous, parmi autres choses, entraînement et discipline ; c'est-à-dire, ascèse.

Nous pouvons aborder la Règle comme un guide particulièrement adapté à l'entraînement et à la discipline requis pour « notre sport ».

Elle l'est toute entière. Dans ses propres mots, «La Règle manifeste le charisme de l'Institut et donne aux Frères le sens de leur vie pour aujourd'hui. Elle leur indique le chemin pour vivre l'Evangile à la manière du Fondateur. Personnellement et en communauté, les Frères étudient la Règle, la méditent et en assimilent les richesses et l'esprit. En y étant fidèles, c'est Jésus-Christ qu'ils suivent et qu'ils servent » (art. 158).

Ce qui va suivre, ce sont des échantillons de ce qui nous est proposé (et que nous nous proposons).

“Je me consacre entièrement à Vous...”

« **P**ar un incessant effort de purification intérieure et de maîtrise de nous-mêmes, nous nous employons, autant qu'il nous est possible, à accomplir toutes nos actions par la conduite de Dieu, le mouvement de son Esprit et avec l'intention de lui plaire » (art. 8).

Notre consécration nous embarque dans un processus de conversion permanente qui unifie et oriente notre vie (art. 56.2), qui n'est qu'un itinéraire d'identification à Jésus-Christ, « premier-né d'une multitude de frères » pour être mémoire de son amour et poursuivre son ministère de salut (art. 23).

Les vœux, par lesquels nous exprimons notre consécration à Dieu, nous convoquent à l'entraînement et à la discipline.

L'obéissance évangélique, par exemple, est communion avec l'Esprit Saint. Cet Esprit identifie progressivement la volonté des Frères à celle de Jésus-Christ qui n'est pas venu pour faire sa volonté mais celle de Celui qui l'a envoyé “pour qu'aucun de ces petits ne se perde” (art. 33). L'obéissance paraît parfois difficile et peut s'opposer à de légitimes convictions personnelles. Après avoir exposé leur point de vue à la Communauté et aux Supérieurs, les Frères, s'ils ne trouvent pas avec eux la solution, acceptent, dans une attitude de foi, la décision des Supérieurs (art. 34).

Pour suivre Jésus-Christ et comme expression de notre don total à Dieu, nous nous engageons à vivre la chasteté dans le célibat en communauté. Ce mystère de mort et résurrection, de sacrifice et fécondité, qui témoigne au monde ce que vaut une vie dans laquelle l'amour se met au service de tous, est un don de l'Esprit Saint ; en même temps, il est un engagement à vivre notre affectivité selon les valeurs de l'Evangile : en conséquence, nous nous efforçons de prendre en charge notre propre vie affective, nous conduisant avec discernement et discipline dans nos relations (art. 36 et 38).

Pour suivre Jésus-Christ, qui par amour s'est fait pauvre pour nous enrichir de sa pauvreté, nous nous faisons pauvres et nous engageons résolument à aimer les pauvres et à lutter contre la pauvreté. Travaillant avec eux et partageant leur condition, nous acceptons, avec joie, le risque de perdre notre prestige social (art. 40 ;40,1 ; 40,3).

« Et pour cet effet, je promets et fais vœu de m'unir et de demeurer en société avec les Frères... »

Nous savons que notre communauté est un signe prophétique mais fragile. Attentifs à l'usure quotidienne et à l'affaiblissement qui peuvent l'affecter, nous veillons à sa rénovation constante (art. 48,1).

Dans les défis de la vie communautaire, nous lions une invitation de l'Esprit Saint à croître dans l'amour, la compréhension et le pardon (art. 71). Chacun donne priorité au projet commun sur son projet personnel et y subordonne ses propres intérêts (art. 33). Tous, nous nous considérons solidaires des décisions élaborées en communauté et validées par le Frère Directeur et chacun prend à cœur leur mise en application (art. 57,2).

L'unité de la communauté exige de nous un effort permanent de conversion ; appelés par Dieu à vivre ensemble, nous nous compromettons à nous aider à croître dans la foi et la charité. (art. 71 ; 72).

La vie commune ne va pas sans ascèse. C'est pourquoi, nous nous acceptons et nous aimons les uns les autres, aussi bien dans nos différences que dans nos ressemblances; nous nous appliquons à être aimables envers tous et à n'être à la charge de personne (art 49,1)

La vie commune ne va pas sans ascèse. C'est pourquoi, nous nous acceptons et nous aimons les uns les autres, aussi bien dans nos différences que dans nos ressemblances ; nous nous appliquons à être aimables envers tous et à n'être à la charge de personne (art 49,1) ; nous nous laissons interpellés les uns les autres ; nous partageons les souffrances et les joies, comme aussi nous partageons les temps de loisir et les divers services nécessaires à la vie en commun. Par cette présence active et par la délicatesse des uns envers les autres, nous assurons la cohésion de la communauté (art. 49).

“... pour tenir ensemble et par association les écoles au service des pauvres...”

Et « en quelque lieu que je sois envoyé, et pour y faire ce à quoi je serai employé, soit par le Corps de la Société, soit par ses Supérieurs » ajoutons-nous à l'émission de nos vœux.

Ceci nous conduit à des contextes sécularisés, pluri-religieux et multiculturels avec lesquels nous efforçons d'entrer dans un dialogue respectueux. Cette attitude présuppose une ouverture et une volonté d'écouter, d'apprendre, de témoigner des valeurs de l'Évangile et, autant que possible, de dire la Parole de Dieu (art.14,1).

Notre mission se nourrit de la passion de Dieu pour les pauvres (art. 18). Ils – les économiquement pauvres, les victimes de l'injustice sociale, les délinquants et les exclus de la société – sont les préférés de notre ministère d'éducation. Nous accordons une attention spéciale à ceux de nos élèves ayant davantage de difficultés scolaires et de problèmes personnels ou souffrant d'inadaptation sociale ou familiale (art.29). À l'exemple de notre Fondateur, nous envisageons notre vie comme un itinéraire de conversion affective, intellectuelle, morale et religieuse qui nous engage de plus en plus en faveur de la cause des pauvres (art. 29,2)

Le zèle pour la gloire de Dieu nous presse à adopter l'attitude de Jésus-Christ serviteur, mettant généreusement notre temps, nos talents, nos forces et offrant même nos souffrances au service de ceux que Dieu nous confie. C'est pourquoi, nous nous efforçons d'améliorer constamment nos compétences – aux niveaux professionnel et apostolique –, la qualité de nos relations, le témoignage de notre vie et la vigueur de notre foi (art. 21 ; 99).

C'est pourquoi, dès les phases initiales de notre formation comme disciples de La Salle, nous nous mesurons avec le service éducatif qui, ouvert à tous, donne la préférence aux pauvres (art.91,3 ;92). Et quand l'âge ou les infirmités nous imposent une di-

minution du rythme de notre activité, motivés par la foi et le zèle, soutenus par notre communauté et par les Supérieurs nous recherchons une forme adaptée de notre ministère, comme réponse à un nouvel appel de Dieu (art 18,3) ; cette forme adaptée peut n'être autre que l'acceptation patiente de nos souffrances comme participation à celles du Christ (art 21 et 54.1).

Effort qui supère la tendance à l'abandon ; itinéraire, sûrement en montée ; conversion, s'opposant aux idées antérieures, aux jugements de valeur, aux façons d'agir : ce sont quelques mots significatifs qui sont venus à notre rencontre. Ils évoquent quelque chose de coûteux, quelque chose comme un prix à payer pour une perle qui nous fascine, pour laquelle nous sommes disposés à payer ce prix et encore plus.

PRIERE

Retour au passé

Les *Règles communes* de 1718, chapitre IV, énumèrent les "Exercices de piété qui se pratiquent dans l'Institut". La première phrase serait constamment rappelée : « Les Frères ... doivent aimer beaucoup le saint exercice de l'oraison et doivent le regarder comme le premier et le principal de leurs exercices journaliers... ». D'autres chapitres indiquent des horaires détaillés et généreux : trois heures et demie sont consacrées à la prière, à l'oraison, à la Messe, à la lecture spirituelle et à l'examen de conscience ; le temps pour les études religieuses prenait une bonne heure. C'était le régime d'un jour ordinaire d'activité scolaire. L'édition de 1947 des mêmes *Règles* ne s'en écarte pas sensiblement, sauf dans la diminution du temps obligatoire aux études religieuses.

Les prières vocales se composaient de textes communs à tous les fidèles (*Pater Noster, Ave Maria, Credo, Angelus, Veni Creator*, consécration au Sacré Cœur, Rosaire...) et de textes propres à l'Institut. Occupaient une bonne place, les litanies de Très Sainte Vierge, de Saint Joseph, de la Passion. A certaines occasions, on récitait partie de l'Office Divin (des Défunts, du Saint Fondateur, ...). De plus en plus, les Frères utilisaient les missels journaliers bilingues. Peu à peu, les mouvements de rénovation biblique, liturgique et catéchétique se faisaient sentir dans l'Institut.

Le Chapitre Général de 1956 demanda que les prières vocales des Frères s'approchent davantage de la liturgie de l'Eglise ; en conséquence, dès 1957, on introduisit certaines nouveautés dans les prières du matin et du soir. Cette dernière, en particulier, se fit plus proche de l'office des Complies.

Le Concile Vatican II donna un signal important quand il produisit, comme premier document, la constitution sur la Sainte Liturgie²² ; Fidèle à la tradition constante de l'Eglise, le Concile rappelait que les heures de Laudes et Vêpres, double pivot de l'Office quotidien, devaient être considérées et célébrées comme les heures principales (SC 889 a) ; et mentionnait les religieux, encore avec leurs offices propres, comme participants de la prière publique de l'Eglise (SC 98).

De son côté, le décret sur la Rénovation de la Vie Religieuse demandait de « réviser convenablement... les livres... de prières... et de les adapter aux documents de ce saint Concile, en supprimant tout ce qui était suranné » (PC 3).

Le 39ème Chapitre Général recueillit les indications du Concile, comme on peut le voir dans les Actes du *39ème Chapitre Général*, numéros 62-92 et dans les *Constitutions*, chapitre X. Parmi d'autres dispositions, il recommanda aux Chapitres de Région ou de District de décider quel livre d'Office devait être utilisé dans les juridictions respectives (Actes 85), et aux communautés de déterminer l'ordre des exercices communs de chaque jour selon l'énumération suivante : Laudes, oraison du matin, Messe, Vêpres et oraison du soir ; pour la prière en commun ou en privé, Sexte, les Complies ou les Litanies de la Très Sainte Vierge (Règles X,1). Et il indiqua une certaine durée : une demi-heure pour l'oraison du matin, une demi-heure pour l'oraison du soir avec les Vêpres ; deux heures par semaine ou une demi-heure chaque jour pour la lecture spirituelle (Règles X,2-4), en plus du Chapelet ou une autre pratique de dévotion mariale (Règle 5)

On vit, en conséquence, des Districts et Régions adopter l'une ou l'autre forme de la Liturgie des Heures en usage dans l'Eglise ; mais aussi, s'inspirant en elle, naquirent de précieuses adaptations pour les éducateurs chrétiens (par exemple, *Alabemos al Señor (Louons le Seigneur)*, avec ses variés *Suppléments*, du District d'Argentine-Paraguay).

L'Institut multiplia, dans ses différentes sollicitudes de responsabilité, les aides pour soutenir la vie de prière des Frères. Comme souvenir emblématique nous avons *...le Symposium sur la prière et l'Année de la prière*. N'oubliez pas le 44e Chapitre général qui dans son poignant document sur la vie intérieure, lança le défi aux Frères et leurs communautés à « déchaîner des processus irrépressibles de conversion qui nous aident à répondre à ce que Dieu nous demande aux niveaux personnel, communautaire, de District, régional et de tout l'Institut » (Circ. 455, p.9).

2 5 décembre 1963. La même date que le décret sur les Moyens de Communication Sociale.

De nos jours

La vie spirituelle des Frères est le titre du chapitre 5 de la Règle. Elle nous rappelle tout de suite l'invitation unificatrice du Fondateur : « Ne faites pas de différence entre les affaires propres de votre état et l'affaire de votre salut et de votre perfection » (art. 63). « Etat », « profession », « emploi », « ministère » : des noms avec lesquels, sans beaucoup de préoccupation pour les différencier, La Salle vise la condition concrète de l'existence des Frères.

“ Nous embrassons cet “état” en réponse à un appel de Dieu pour collaborer, ensemble et par association, dans son Œuvre : par l'action éducative, mettre à la portée des jeunes – les pauvres en premier lieu – les moyens de salut (cf MR 193,3).

C'est pourquoi, nous avons besoin de prier. Car sauver, c'est l'œuvre de Dieu ; pour la réaliser, il envoie son Fils Jésus-Christ au monde. Collaborer avec son œuvre de salut exige de nous de nous identifier avec Lui, le Sauveur, comme source, modèle et but de notre ministère. Nous identifier : changer nos pensées par celles de Jésus-Christ, nos valeurs et notre sagesse par les siens, notre agir (actions, manières, intentions) par le sien. C'est-à-dire, convertir notre esprit, notre cœur, nos mains. En d'autres mots, évangéliser notre vie. Tout cela nous dépasse et nous devons le recevoir de Lui et le Lui demander ; et nous disposer à le recevoir.

Nous avons besoin de prier mais cela nous coûte. Et nous expérimentons que « nous ne savons pas prier comme il convient » (Rm 8, 26). C'est pourquoi, nous ne devons pas nous lasser de répéter : « Seigneur, apprendis-nous à prier » (art. 66).

Si nous ne nous laissons pas, nous commencerons à percevoir la puissance de ce don que nous recevons du Père, du Fils et du Saint Esprit ; et tout au long de nos journées, s'ébauche une réponse faite de louange, d'action de grâces, d'intercession, de demande de pardon (art. 66).

« Ne faites pas de différence entre les affaires propres de votre état et l'affaire de votre salut et de votre perfection » (art. 63).

Prier, ça s'apprend. Et ici apparaît le besoin d'entraînement et de guide.

S'exercer à la prière demande du temps. Notre Règle actuelle est très sobre en indications temporelles : « Quelles que soient leurs responsabilités professionnelles,

les Frères ont soin de consacrer le temps nécessaire à leur prière » (art. 68) ; « ...Les Frères se rassemblent au moins le matin et le soir pour célébrer la liturgie des heures » (art. 73). L'organisation de la vie de prière de chaque communauté fait partie du projet communautaire (art. 56.1). De leur côté, les Frères ont la responsabilité de vivre en profondeur leur vie spirituelle avec une attention particulière à leur prière personnelle et à la recherche de moments de silence et dans l'oratoire, où est conservé le Saint Sacrement, nous assurons personnellement des moments d'adoration, (art. 65,1 et 73,3). Nous avons aussi l'Eucharistie quotidienne autant qu'il est possible et l'examen quotidien (art. 74 et 70). Mais celui que nous considérons comme

«le premier et principal de nos exercices journaliers » c'est toujours l'oraison dans laquelle nous nous unissons à la personne de Jésus-Christ dans ses mystères, ses vertus et ses enseignements (art. 69). Notre journée est jalonnée par le souvenir renouvelé, fréquent, de la présence de Dieu.

En outre de l'entraînement, il guide. En définitive, le Maître de la prière c'est l'Esprit Saint qui « intercède pour nous avec des gémissements inexprimables, et c'est selon Dieu, en effet, que l'Esprit intercède pour les saints » (Rm 8,26.27). Mais aussi des guides humains peuvent servir. Ainsi, La Salle nous a laissé une Méthode pour que notre oraison soit une véritable rencontre avec Jésus-Christ. Des travaux récents d'étude et de divulgation, mettent en évidence les liens de cette *Méthode* avec la *Lectio Divina* en même temps que sa validité actuelle. Dans le *Symposium sur la prière*, le Frère Fermin Gainza présentait clairement son agencement interne et sa connexion avec la vie. Dans le numéro 50 des Cahiers Lasalliens, les Frères Michel Sauvage et Miguel Campos explorent sa grande richesse. De nos jours, avec son petit livre *Dia tras dia. Palabras para la vida interior* [Jour après jour. Des Mots pour la vie intérieure], le Frère Santiago Rodriguez M. (2016) la met à la portée de tout éducateur. Voilà quelques échantillons d'une production beaucoup plus large.

L'Eglise nous offre le Guide de sa Liturgie des Heures. Nous savons bien comment nous en servir.

En plus, nous disposons d'une très abondante littérature, imprimée et digitale, qui nous aide à prier la vie, l'illuminant avec la Sainte Ecriture. Nous devons rendre grâce à Dieu de vivre en ce temps d'une si grande richesse en matière biblique (cf. Cahiers lasalliens 1, p. XLVIII).

Notre ministère d'éducation chrétienne et le monde que nous connaissons grâce au rapport avec les gens, les moyens de communication ou les réseaux sociaux, devenus encens sur l'autel du zèle «pour la gloire de Dieu et le salut des âmes» (Cf. MR 202,1), font monter le parfum de l'adoration et l'action de grâces ; ou, peut-être plus spontanément, la demande de pardon et l'intercession.

C'est que dans la pensée de notre Fondateur, le zèle est un (ou « le » ?) grand unificateur de notre vie spirituelle : il est vrai que « vous avez des exercices qui sont établis pour votre sanctification ; quoique si vous avez un zèle ardent pour le salut de ceux que vous êtes chargés d'instruire, vous ne manquerez pas de les faire et de les rapporter à cette intention » (MR 205,2).

Ainsi vue, toute notre vie de prière peut s'appeler « prière apostolique » (Cf art. 7).

Par elle, ceux qui ne sont plus dans le « front de combat » de l'école ou son équivalent, participent, avec un apport fondamental, dans l'Œuvre de Dieu que tous les lasalliens portons en avant « ensemble et par association ».

Vers le futur

Dans le cadre de la mission partagée, quelles perspectives l'ascèse et la prière ont-elles pour l'ensemble des lasalliens ?

Pour les éducateurs et leurs auxiliaires, l'ascèse peut inclure un « oui » et un « non ». « Oui », au moins, à la responsabilité professionnelle, à la solidarité avec les compagnons de mission, à promouvoir le plus grand



bien des élèves, avec tout le dévouement et la patience requis ; « non », parmi d'autres choses, à la culture de consommation, la superficialité et le gaspillage.

Pour les élèves, “oui” à tout ce qui développe en eux le sens de la justice sociale, la solidarité avec les pauvres et le respect à la création ; et “non” à tout ce qui s’y oppose.

Quant aux Frères, leur première responsabilité et leur contribution spéciale à la mission partagée, c’est le témoignage d’une communauté ministérielle qui vit sa vie religieuse dans la charité fraternelle et la solidarité avec les pauvres par le service éducatif (art. 15).

Le ministère éducatif vécu avec l’attitude de Jésus “qui m’aime et se livra pour moi” (Gal 2,20), justifie largement qu’ « il n’y aura aucune mortification corporelle qui soit de règle dans l’Institut ».

Et la prière ? Il semble qu’elle a toujours été là, nous attendant, comme un trésor aussi nécessaire que difficile à gagner.

Les jeunes ont besoin d’elle ; ils vivent “dans des contextes sécularisés, pluri-religieux et multi-culturels” (art.14.1) où l’on « apprécie, spontanément, davantage les sentiments que la volonté, l’impression que l’intelligence, le corps que l’esprit, la pluralité que l’unité, ce qui est temporel que ce qui est éternel » (Circ. 455,9-10). Mais au fond de leur être continue vivante une soif de spiritualité. Tous, et non seulement les baptisés, ils ont besoin de guides qui les aident à développer quelque forme appropriée de relation personnelle avec Dieu (Cf art 17, 1-2).

En ont aussi besoin les éducateurs, appelés à être de tels guides ; c’est pourquoi, les Frères les accueillent avec joie à partager la prière communautaire et se montrent volontiers disposés à aider les personnes qui désirent s’initier à la prière (art. 73.2).

Les Frères ont besoin d’elle pour évangéliser de nouveau nos vies chaque jour ; C’est ainsi que deviendra vraie notre consécration totale, gratuite, pour procurer –oui, ensemble et par association – la gloire de Dieu dans le service éducatif des pauvres.



Education Lasallienne: Une reponse au monde d'aujourd'hui

*FRÈRE DIEGO MUÑOZ FSC
SERVICE DE RECHERCHE ET DE RESSOURCES LASALLIENNES
MAISON GÉNÉRALICE, ROME*

Toutes les périodes de changement important dans la civilisation ont connu des crises analogues. Chaque fois, la réponse a consisté non pas à supprimer l'école ou à l'abandonner, mais à la renouveler. Aujourd'hui, il s'agit pour l'Institut, d'apporter sa contribution au nécessaire renouvellement de l'école, d'aider à la naissance d'une école capable de former des hommes du XXIème siècle.

Déclaration 44, 5

Deux objectifs dans l'histoire de l'Institut

Le 6 décembre 1967, l'Assemblée capitulaire réunie à Rome approuvait pratiquement à l'unanimité le texte de la *Déclaration sur le Frère des Ecoles Chrétiennes dans le monde d'aujourd'hui*. Ainsi, le 39e Chapitre général donnait à l'ensemble des Frères des Ecoles Chrétiennes un texte fondamental à la lumière duquel on devait lire l'ensemble des documents capitulaires, y comprises les *Règles et Constitutions* qui venaient de naître. Pour la première fois dans l'histoire de l'Institut, les Frères avaient participé à un long processus de discernement intercapitulaire, en écoutant les signes des temps d'une Eglise et une société qui avaient radicalement changé ; le moment était venu de lancer un renouvellement adapté de l'Institut.

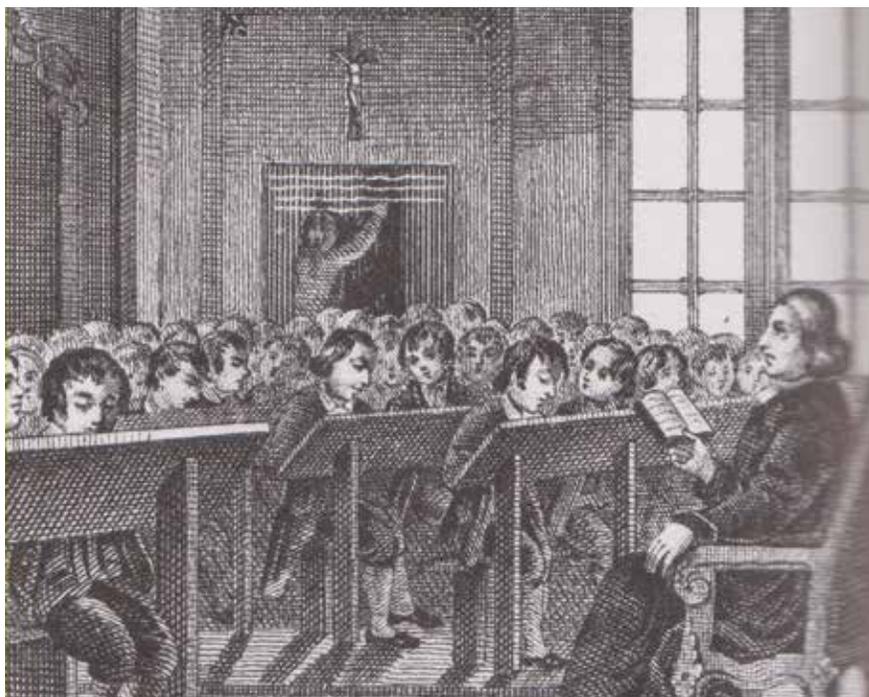
Quarante-sept ans après, le 23 mai 2014, la 45e Assemblée capitulaire approuvait pratiquement à l'unanimité la rédaction d'une *Déclaration de la Pédagogie lasallienne*. Ce n'est pas la fin, mais le début d'un chemin ; nous ne faisons donc pas référence à un texte mais à un « engagement fondamental » de discerner ensemble la mission partagée avec les Lasalliens.

Avec cette décision capitulaire, nous, les Frères, avons assumé, à partir de 2014, en cohérence avec la 2ème Assemblée Internationale de la Mission Educative Lasallienne (AIMEL), la responsabilité de réfléchir – avec l'ensemble des Lasalliens engagés dans la mission éducative – aux caractéristiques propres des pratiques pédagogiques lasalliennes dans le XXIe siècle. Cinq décennies après l'événement fondamental de la *Déclaration* de 1967, un Chapitre qui a osé demander si l'Institut a encore un avenir viable (Circ. 469,1.3), a choisi de reconnaître sa passion pour le service éducatif des pauvres, c'est-à-dire, sa raison d'être dans le monde.

Que signifie, alors, la rédaction d'une *Déclaration de la Pédagogie Lasallienne* pour le présent et le futur de la mission de l'Institut ?

Point de départ

Je suis né une semaine après l'inauguration du Concile Vatican II et je suis entré dans l'Institut en 1980, l'année de la célébration du Tricentenaire. Mon Directeur de Noviciat avait participé au 39e Chapitre général. Avec lui, j'ai connu le témoignage de ceux qui avaient rédigé la *Déclaration* et les nouvelles *Règles et Constitutions*. Postérieurement, dans la vie ensemble avec les Frères de l'Institut, j'ai compris que quelque chose de profond s'était produit à l'intérieur de cha-



cun d'eux ; ils avaient décidé de continuer avec leur projet de vie, acceptant que l'Institut ne serait jamais le même. Plus de trois décennies de ce premier moment de ma vie de Frère, je ne puis nier que j'ai été formé dans un climat de nostalgie.

Je suis ancien élève d'un Collège de La Salle et j'ai vécu une profonde expérience scolaire avec les Frères, aussi ai-je été un jeune Frère fier de transmettre un héritage pédagogique unique et qui ne saurait se répéter. Quelque chose avait marqué ma vie – et celle de mon groupe de camarades de classe, la troisième génération mixte de mon Collège –, et à cause de ce quelque chose, il valait la peine consacrer toute ma vie à l'éducation des enfants et des jeunes, surtout des plus pauvres de nos sociétés latino-américaines.

Qu'a signifié pour nous, la génération post conciliaire, la *Déclaration sur le Frère dans le monde d'aujourd'hui* quant à notre engagement dans l'école chrétienne au service des pauvres ?

Une pédagogie qui naît comme réponse aux pauvres

En relisant le texte de la *Déclaration*, continue de me frapper ce que les Capitulants en 1967 pensèrent en face d'un Institut de presque 17.000 Frères : non seulement ils ratifièrent leur identité et leur originalité dans l'Eglise, mais ils invitèrent l'Institut à renouveler sa finalité spécifique : le service des pauvres par l'éducation (D 28,1). Il était important à ce moment de dire *qui étaient-ils comme Frères des Ecoles Chrétiennes* (D 1-27), mais encore plus dire *pour qui avaient-ils été appelés* (D 28-52).

Ainsi, les Frères rédacteurs de la *Déclaration* invitèrent tout l'Institut à se demander – dans la société des années soixante – qui étaient les pauvres



(D29). A partir de là, il était possible que l'Institut repense sa proposition pédagogique. Les Capitulants avaient ainsi compris sa fidélité aux intuitions du Saint Fondateur. C'est pour cela, que la réalité de la pauvreté les engageait à renouveler leur regard de foi et de zèle pour les plus défavorisés (D 29,2), à évaluer et renouveler leurs centres éducatifs (D 31,1) et, surtout, à repenser la pédagogie lasallienne à la lumière de la primauté de la personne, sur les structures (D 31,2).

C'était, certes, un temps de changement, de critique sociale. Les Frères, par la Déclaration – en cohérence avec leur parcours historique – optaient encore pour l'éducation des consciences (D 32,1) et la construction de la fraternité universelle (D 32,2). Ils savaient qu'ils initiaient un large processus, ils affirmaient, en conséquence, que s'imposait « ...un effort d'imagination et de recherche personnelle et communautaire pour trouver les formes nouvelles et adaptées de présence éducative auprès des plus pauvres » (D 33,1)

Une pédagogie profondément chrétienne

Les Frères rédacteurs de la Déclaration optèrent pour confirmer l'engagement de l'Institut pour l'éducation chrétienne (D 35). L'urgence pour s'occuper d'une jeunesse « porteuse d'esérance et source d'inquiétude » (36,1), le besoin de pouvoir compter avec des éducateurs bien formés (D 36,2), et les exigences du droit à l'éducation, « reconnu et proclamé » (D 36,3), aidèrent à voir avec plus de clarté le rôle de la mission éducative apostolique lasallienne (D 37,1). Les Frères trouvaient dans les *Méditations pour le Temps de la Retraite* les racines chrétiennes de leur mission dans l'Eglise, dans la fidélité au Saint Fondateur (D 37,2).

Ainsi, en dialogue avec les sources charismatiques de l'Institut, la *Déclaration* affirmait deux options fondamentales de l'Institut dans son

histoire tricentenaire : le caractère central de la catéchèse dans l'école lasallienne (D 38-42) et l'éducation chrétienne de la jeunesse dans toutes ses expressions et modalités (D 43-52).

Les Frères de 1967 comptaient déjà avec une structure théologico-pastorale cohérente pour dialoguer avec le monde moderne ; ils étaient bien loin de la situation vécue par les Frères à la fin du XIXe siècle. Par les documents du Concile Vatican II, l'Église avait manifesté sa confiance dans le futur de l'humanité (GS 4) sans cesser d'attirer l'attention sur les possibles déséquilibres du progrès et ses conséquences (GS 10). Le Frère des Ecoles Chrétiennes, religieux laïc, baptisé et catéchiste par vocation (D 38,1) avait été invité par le Concile à partager le mystère du Christ en dialogue avec les réalités du monde moderne (D38,2). Il s'agissait de relire les instructions lasalliennes avec des yeux nouveaux : il n'existait aucune séparation entre la catéchèse et l'effort pour la formation humaine des jeunes (D40). Eduquer pour la vie, c'était disposer les jeunes à la pleine humanisation (D 41). C'est pourquoi toutes les initiatives étaient les bienvenues, après discernement.

La pédagogie chrétienne, systématisée depuis des siècles par les Frères, acquérait dans la *Déclaration* un langage renouvelé, actualisé. Il ne s'agissait pas d'une proposition de confrontation avec le monde, mais d'une ouverture et dialogue qui exigeait à l'inté-

rieur des écoles lasalliennes, « un effort d'authenticité et d'actualisation culturelle » (D45,1). C'est pourquoi, les Frères s'engageaient à évaluer la qualité des études (D 45,2) et à renouveler les objectifs, les programmes et les méthodes des écoles lasalliennes (D 45,3), spécialement le renouvellement de l'éducation de la foi (D 45,5).

Deux grandes tâches furent prévues dans la *Déclaration* : la formation des maîtres comme formant partie essentielle de la communauté éducative (D 48) et la révision des œuvres dont le renouvellement se-

rait signe de vitalité (D 49). Les Frères prenaient conscience que le moment était arrivé de changer profondément, mais ils ne cachaient pas leur confiance – personnelle et communautaire – dans le progrès et le développement des peuples, en science, en politique et dans la société dans son ensemble. Ils ratifiaient ainsi, à la fin de la *Déclaration* : « le sort de l'Institut repose finalement entre les mains des Frères » (D 53,2). Chacun était appelé à tenir un rôle important à un moment historique.

Avec notre regard d'éducateurs, nous avons vu comment la société est passée de l'optimisme au désenchantement. Les grands projets sociopolitiques n'ont pas résolu les problèmes de l'inégalité ni de l'injustice sociale.

Un chemin de cinquante ans pas facile

Les cinq décennies qui nous séparent de la *Déclaration* ont été marquées par de profonds chan-



CONSEIL INTERNATIONAL DES JEUNES LASALLIENS

gements dans le monde et dans l'Église. Avec notre regard d'éducateurs, nous avons vu comment la société est passée de l'optimisme au désenchantement. Les grands projets sociopolitiques n'ont pas résolu les problèmes de l'inégalité ni de l'injustice sociale. La mondialisation même, à la fin de cette période, est fortement questionnée bien que nous ayons expérimenté la force créatrice des réseaux et les projets communs. La technologie est devenue indispensable dans nos vies et continue de défier notre manière de vivre dans le monde d'aujourd'hui.

Ces cinquante ans n'ont pas été suffisants pour que l'église catholique entre dans un profond

processus de renouvellement. Nous avons été témoins d'intéressantes initiatives qui ont donné une nouvelle couleur aux processus pastoraux. Cependant, le cléricalisme et le traditionalisme ont entravé la promotion du laïc et sa participation pleine comme Peuple de Dieu. La vocation du religieux laïc est restée à la traîne et continue d'être incomprise.

De son côté, l'Institut a maintenu son désir de promouvoir le rôle important du laïc dans l'école chrétienne. Comme partie essentielle de cette nouvelle dynamique, il a lancé la mission partagée avec les éducateurs, qui sont aujourd'hui plus de quatre-vingt-dix mille, travaillant dans l'animation des œuvres lasal-

liennes dans soixante-sept pays. Le nombre de ses étudiants dépasse le million ; 30% de ces étudiants proviennent de centres d'éducation supérieure.

Nous, les Frères d'un âge moyen qui tournons autour des quarante-cinquante ans, avons été de jeunes élèves pendant cette longue période de l'Institut. Nous avons appris de la sagesse de nos Frères, protagonistes des changements profonds : c'étaient nos visiteurs, nos directeurs, nos formateurs. Nous avons perçu leur nostalgie, mais aussi leur ferme décision d'avancer. Nous avons appris de nos camarades de chemin, des Lasalliens éducateurs, la richesse d'une vocation d'enseignant qui a trouvé en De La Salle une perspective de foi renouvelée, cette foi qui a marqué leurs vies ; ils ont été aussi nos formateurs. Avec eux, nous avons éprouvé l'engagement d'avancer dans la mission.

Alors pourquoi une Déclaration de la Pédagogie Lasallienne aujourd'hui ?

Le 45^e Chapitre général a été célébré sous le signe de Parménie, icône d'espérance au milieu de la tempête vécue par l'Institut naissant. Nous sentons aujourd'hui que ce cri d'espérance nous convoque nous aussi : le service éducatif des pauvres est toujours actuel et engage le futur des Lasalliens. La Déclaration de 1967 s'adressait aux Frères ; aujourd'hui, ce sont quatre-vingt-dix mille Lasalliens Educateurs qui sont protagonistes dans la mission éducative de l'Institut et avec eux nous construisons l'avenir.

C'est pourquoi, nous qui avons participé à la 2^e Assemblée Internationale de la Mission Educatrice Lasallienne (AIMEL 2013) sentons le besoin de discerner ensemble la pédagogie « réelle » qui fait partie de notre expérience quotidienne. Quels critères déterminent qu'une école soit lasallienne dans sa conception et sa pratique ? Où nous trouvons-nous, Frères et Lasalliens, dans le concert éducatif mondial ? Comment pouvons-nous être, ensemble et associés, créatifs et fidèles à un charisme ecclésial qui a été thésaurisé par l'Institut en plus de trois cents ans ? Ces inquiétudes ont été recueillies par le 45^e Chapitre général, c'est pourquoi nous sommes aujourd'hui, en chemin vers la rédaction d'une *Déclaration de la Pédagogie Lasallienne pour le XXI^e siècle*.

Nous voulons que ce soit la voix des Lasalliens qui s'exprime de manière originale avec celle des Frères ; avec ce geste, nous voudrions constater que le ministère de l'éducation chrétienne est vécu généreusement par les Laïcs dans l'Eglise-Communion. C'est le Peuple de Dieu qui se sent appelé, par les diverses vocations nées dans l'école, à construire le projet de fraternité de Dieu Père. C'est pourquoi, il va naître, du processus de discernement entre Frères et Lasalliens, une manière propre d'exprimer notre pédagogie profondément chrétienne dans le monde d'aujourd'hui.

Grands défis

Nous avons besoin de "nous comprendre" à propos de l'itinéraire pédagogique-éducatif de l'Institut; faire une lecture en profondeur du chemin parcouru des modèles pédagogiques actuels qui font partie de notre expérience quotidienne et des critères que nous utilisons pour évaluer la qualité de nos centres édu-

catifs. Il ne s'agit pas de penser une théorie, mais de systématiser de manière critique ce que nous vivons réellement, nous confronter avec le concert éducatif mondial et renouveler nos pratiques scolaires.

C'est pourquoi, nous insistons de nouveau, la *Déclaration de la Pédagogie lasallienne au XXI^e siècle* doit compter avec la voix explicite des protagonistes actuels, de l'ensemble des Lasalliens – hommes et femmes – avec leur richesse culturelle, professionnelle et spirituelle. Comment allons-nous marcher ensemble, selon quels critères, avec quelle formation ? Comment assumons-nous notre identité « lasallienne » en étant si différents ? Et dans quelle mesure, cette diversité enrichit-elle le projet commun ?

La pédagogie lasallienne est profondément chrétienne et catholique, c'est-à-dire universelle, ouverte au monde, œcuménique dans ses racines. Alors comment pouvons-nous continuer à stimuler le dialogue foi-culture au milieu d'une société profondément sécularisée et multiculturelle ? Dans quelle mesure, ce processus pourrait-il enrichir la pédagogie lasallienne ? Que signifie, en conséquence, être catéchiste aujourd'hui dans l'école ?

Pour terminer, à la fin des années quatre-vingt-dix, l'Institut a fait une option pour la défense des droits des enfants. Aujourd'hui, nous croyons que la pédagogie lasallienne ne peut pas ignorer les

conséquences du droit des enfants et des jeunes à l'éducation et, surtout, du rôle de la femme dans la défense de ces droits. Là où on respecte le droit de la femme, le droit des enfants, et en particulier des plus pauvres est sauvegardé. Le droit et la citoyenneté vont de pair ; cela veut dire que l'éducation lasallienne est invitée à penser à sa dimension socio-politique. Que pouvons-nous dire, nous les Educateurs lasalliens, sur la construction de la citoyenneté

planétaire pour le XXI^e siècle ? De quelle manière pouvons-nous toucher et transformer la société du futur ? Et dans ce destin, quelle est la voix de la Femme lasallienne dans le monde d'aujourd'hui ?

La pédagogie lasallienne est profondément chrétienne et catholique, c'est-à-dire universelle, ouverte au monde, œcuménique dans ses racines.

Conclusion

Le 45^e Chapitre général nous a invités à aller au-delà des frontières. Peut-être, par la foi, pouvons-nous aller plus loin de ce que nous imaginons, de ce qui est humainement possible. Marcher ensemble dans la rédaction d'une déclaration pédagogique peut paraître un rêve d'adolescent ou être une conviction profonde de foi. Je préfère penser que la mission éducative lasallienne est plus vivante que jamais et que l'éducation est une réponse nécessaire dans le monde d'aujourd'hui. Nous sommes des instruments dans les mains de Dieu ; d'un Dieu Père qui nous a laissé la responsabilité du Royaume annoncé par son Fils parmi nous et qui nous guide par son Esprit. Tout le reste dépendra de notre fidélité créative assumée en communauté.

Le courage de vivre dans une espérance évangélique radicale

*FRÈRE MIGUEL CAMPOS FSC.
DISTRICT D'ENA*

*FRÈRE ROBERT SCHIELER FSC.
SUPERIEUR GÉNÉRAL*



Les sociétés, comme les individus, vieillissent et meurent dès que le poids des habitudes héritées du passé l'emportent sur cette volonté de renouveau (*Il n'est pas facile de tenir*) dans la double fidélité aux intuitions originelles et aux requêtes de la vie présente. Le sort de l'Institut(*ion*) repose finalement entre les mains des Frères.

Déclaration 53, 2

L'avenir de l'humanité est entre les mains de ceux qui savent donner à la génération suivante des raisons de vivre, des raisons d'espérer.

Vatican II: G.S. 31

Introduction

Le 39^e Chapitre général, au lieu de se concentrer sur l'approbation de la Règle et des Constitutions, comme on s'y attendait, s'est attardé à réfléchir « aux nombreuses facettes de la vie des Frères et de leur mission dans le monde d'aujourd'hui ». Dans les premiers jours du Chapitre, les Délégués ont rejeté l'agenda préparé et l'ont remplacé par un autre de leur main : ce devait être leur Chapitre. Un vaste processus de consultation fut mis en place et « à mesure que les Délégués étudiaient les questions des vœux, de la formation et de notre vie de prière et de communauté, le Chapitre sentait de plus en plus le besoin d'une déclaration faisant autorité, qui servirait de fondement et de principe unificateur aux travaux du Chapitre (cf. *Declaration*, 1967). Cherchant à procurer la gloire de Dieu et voulant revitaliser la vie fraternelle de l'Institut et le ministère apostolique de l'éducation humaine et chrétienne, les Délégués décidèrent finalement de publier une Déclaration concernant notre identité et notre mission dans l'Église et la société.

Les Frères répondirent avec enthousiasme aux suggestions de l'Esprit, s'engagèrent dans un dialogue intense, écrivirent et approuvèrent Le Frère des Ecoles chrétiennes dans le monde d'aujourd'hui : une Déclara-

tion (1967). Ces hommes pleins d'espérance sentaient que des initiatives nouvelles et créatives centrées sur l'Évangile étaient nécessaires pour revivifier leur communauté de foi et leur ministère apostolique. La culture socioreligieuse qui les avait nourris comme jeunes religieux était en train de disparaître rapidement tandis que leur désir de prendre part aux joies et aux souffrances des gens, spécialement des enfants, des jeunes et des pauvres était aussi contraignant que jamais.

Nos Frères les plus anciens se rappellent le défi des 50 années suivantes : un demi-siècle marqué par une recherche parfois frénétique de nouvelles façons d'annoncer joyeusement l'Évangile et de revigorer la vie communautaire. Alors que des traditions et des tendances apparemment immémoriales perdaient leur pertinence, de nouveaux paradigmes émergeaient. Aussi bien pendant les beaux jours que par les temps de tempête, nos Frères aînés sont demeurés fidèles à leur engagement à Jésus Christ et au Royaume.

Pendant ce temps, les Frères qui étaient en formation initiale au moment de la publication de la Déclaration, étaient encouragés par le vent du changement. Bien intentionnés mais souvent sans une ré-

flexion critique suffisante, beaucoup adoptèrent une nouvelle culture globale de la jeunesse qui tendait à remettre en cause beaucoup d'aspects de la vie personnelle, des relations et de l'organisation sociale. Ils vibraient aux défis et aux signes des temps concernant les besoins des pauvres, les éléments constitutifs de notre vocation, l'éducation humaine et chrétienne, le caractère laïc de l'Institut, le sécularisme croissant et une montée de l'intérêt pratique pour la spiritualité. Ces Frères étaient eux aussi des témoins fidèles de Jésus et du Règne de Dieu.

En réfléchissant à l'impact de la déclaration, nous voyons que 1967 a été la date d'une coupure importante. C'était la Déclaration, et non les Règles et Constitutions, qui allait être le texte faisant autorité, à la lumière duquel nous allions lire et comprendre tous les textes du Chapitre. Tandis que ce mouvement irréversible de renouveau se déroulait, un événement imprévu et bouleversant mit en danger la stabilité de l'Institut : le départ de milliers de Frères qui s'aperçurent soudain que l'histoire culturelle qui avait donné signification et direction à leur histoire personnelle et communautaire avait disparu définitivement. Au cours des 50 dernières années, la société, l'Église et l'Institut ont vécu l'effondrement bouleversant de fondements culturels significatifs.

Notre mission lasallienne d'éducation humaine et chrétienne et de vie fraternelle n'a pourtant pas implosé du fait de la pression de départs massifs

et de la disparition des soubassements socioculturels traditionnels de la vie religieuse. En termes de mission, nous constatons un engagement ministériel accru de laïcs femmes et hommes dont le cœur et l'esprit sont profondément touchés par le charisme et la pédagogie de saint Jean-Baptiste de La Salle. Ces nouveaux protagonistes donnent force et vitalité à notre mission.

Ces hommes pleins d'espérance sentaient que des initiatives nouvelles et créatives centrées sur l'Évangile étaient nécessaires pour revivifier leur communauté de foi et leur ministère apostolique.

Quant à notre vie fraternelle, nous faisons l'expérience de communautés plus petites et plus intentionnelles, clairement orientées vers de nouvelles approches du Ministère Pastoral des Vocations et répondant de plus en plus à l'appel du Christ à apporter la Bonne Nouvelle aux pauvres et aux vulnérables par des moyens nouveaux et enthousiasmants. Ces communautés témoignent de l'espérance chrétienne et de la primauté du service aux plus

petits de nos sœurs et frères.

Dans le texte qui suit, je voudrais explorer avec vous, en premier lieu, comment l'Institut, avant la déclaration, percevait le monde et la société. En second lieu, nous jetterons un regard très rapide sur notre histoire : trois siècles de vie sous la guidance et la vision spirituelle et pédagogique, et aussi les structures, créées par Jean-Baptiste de La Salle et les premiers frères. Dans la foi que leur héritage (la vision et les structures) étaient une expression de la volonté de Dieu, les Frères étaient fermement enracinés dans le passé.

Les dernières décennies du 20^e siècle sont devenues à la fois un temps d'espérance radicale et une période de confusion pour bien des frères et leurs collègues laïcs. Les Frères et Partenaires entraient dans le 21^e siècle avec le désir de répondre de manière créative au monde contemporain et aux joies et souffrances de tout le monde.

d'empêcher qu'on y change quoi que ce soit à l'avenir. Les manœuvres mal guidées et mal intentionnées du Frère Athanase aboutirent à un échec. Mais il est tragique d'observer que l'élite d'un Institut engagé dans le service de l'éducation humaine et chrétienne s'efforçait de tourner le dos à l'histoire : marcher vers l'avant tout en vivant dans le passé.

Troisièmement, que dans la situation présente nous devenions comme une parabole qui illustre notre collaboration avec le plan de salut de Dieu. Finalement, je vous inviterai à placer la Déclaration dans son contexte historique propre et à considérer que les réalités d'aujourd'hui demandent de nouvelles réponses et de nouvelles stratégies qui renouvelleront notre vie fraternelle redonneront force à notre proclamation joyeuse de la Bonne Nouvelle de Jésus Christ.

La crainte et la méfiance à l'égard des tendances de la société étaient évidemment renforcées par la résistance générale et parfois l'opposition militante de l'Église contre le monde moderne.

La crainte et la méfiance à l'égard des tendances de la société étaient évidemment renforcées par la résistance générale et parfois l'opposition militante de l'Église contre le monde moderne. Les hommes et femmes religieux au service de l'éducation catholique semblaient plus à l'aise avec le passé et très méfiants vis-à-vis des innovations.

Pendant 240 ans, depuis l'approbation de l'Institut comme congrégation religieuse en 1725, en dehors de la (Préface à la...)

Bulle d'approbation, nous n'avons

eu aucun document d'autorité équivalent à la Déclaration. La Bulle contenait l'approbation de certains chapitres particuliers de la Règle. L'identité des Frères et le but de l'Institut sont décrits sans aucune possibilité de déviation ou d'ambiguïté. Les Frères sont des religieux recherchant la « perfection ». Ils embrassent cet état de vie dans l'Église dans le but de leur propre salut et le salut des autres. Ils vivent en communauté sous l'autorité d'un supérieur, professant la triade classique de vœux : pauvreté, chasteté et obéissance. Protégés par deux murs, la Règle et leurs vœux, ils se séparent d'un monde corrompu et des laïcs.

Etre connecté avec le monde moderne

La publication de la Déclaration a été vraiment remarquable si nous considérons que 20 ans plus tôt, à l'issue de la seconde guerre mondiale, le Supérieur général Frère Athanase-Émile, au Chapitre général de 1946, cherchait à protéger l'Institut contre les nouvelles tendances de la société introduites par la modernité. Il avait cherché à obtenir du Saint Siège la prompte approbation des Règles avec l'intention



En 1946, le Frère Athanase a mené ces idées à leur conclusion logique : Stop aux changements ! Le secret pour arriver à la perfection serait l'obéissance aveugle aux supérieurs et la fidélité rigide aux Règles. La dimension apostolique de la vie des Frères était mise en retrait, et la centralité de nos vœux spécifiques (association et stabilité dans l'Institut) devenait floue. Il faudrait plus de 40 ans pour rectifier cette situation.

La théologie de la vie religieuse sous-jacente qui motivait le Frère Athanase et l'Institut était en contradiction ouverte avec le cheminement fondateur de l'Institut. Subtilement guidé par l'Esprit Saint, l'Institut a évité, avec lenteur et délibération, de succomber à la tentation de devenir une entité insignifiante. Beaucoup de Frères ont été inspirés et formés par des mouvements de renouveau originaux et

enthousiasmants qui se faisaient jour en Europe en général et en France en particulier. Au milieu du 20^e siècle, ces Frères ont été à l'école de quelques-uns des meilleurs représentants de la tradition intellectuelle catholique, qui encourageaient l'examen et la reformulation du langage théologique de l'Église.

Des directives renouvelées pour la recherche ont mis en lumière un retour classique aux sources. Encouragés par les orientations de l'encyclique *Divino Afflante Spiritu* (1943), des chercheurs ont commencé à appliquer les outils de l'herméneutique critique dans le but de mieux comprendre les anciens textes de la Bible.

Ces divers mouvements de retour aux sources, liés à un renouvellement missionnaire, se traduisaient aussi dans un fort mouvement théologique dont les centres



étaient le Scolasticat jésuite de Fourvière et le centre d'études dominicain du Saulchoir. De grandes collections théologiques naissaient alors : *Théologie*, chez Aubier, *Unam sanctam* au Cerf. Des thèmes qui allaient devenir une partie du langage de Concile Vatican II ont germé durant ces années : par exemple de nouvelles images de l'Église, un accent mis sur la communauté, le cheminement évangélique fondateur, et le but de la mission. Les noms des Pères de Lubac, Congar, Chenu étaient comme les symboles de ce printemps de l'Église (Campos et al, 2014, p. 85-86).

La liturgie était le champ expérimental par excellence, car à travers la prière et l'Eucharistie de nouvelles inspirations pouvaient trouver une appli-

cation pratique pastorale. Le renouveau catéchétique était en route en Allemagne et la recherche sur le *kyrgma* en Autriche. En France, le livre de René Voillaume *Au cœur des masses* était un point de repère pour la vie religieuse.

Entrer dans le 21^e siècle : entrer dans de nouvelles tendances

Depuis l'époque du 39^e Chapitre général et la publication de la Déclaration, les Frères, par les yeux de la foi, ont discerné de nouvelles tendances éducatives, appris à dialoguer avec le monde moderne et cherché toujours plus à témoigner de Jésus et de son

Royaume. Ils ont étudié, adopté et réagi à des tendances émergentes en éducation. Les Supérieurs généraux ont identifié certaines tendances particulières comme le lien entre le service des pauvres et la justice sociale (Frère José Pablo) ; la mission Lasallienne partagée (Frère John Johnston) ; et la primauté du vœu d'association et l'association pour la mission (Frère Alvaro Rodriguez).

Cependant, l'ancien Supérieur général Frère John Johnston et d'autres ont suggéré que l'époque que nous vivons est en discontinuité radicale avec notre passé. Elle est une époque de transitions culturelles radicales : les vieux paradigmes s'effacent et des structures et tendances apparaissent.

Le passage de la modernité à la postmodernité a mis en pièces bien des modèles culturels et des méga-discours. Depuis plus de 50 ans, notre monde, notre Église et notre Institut cherchent un nouveau discours acceptable. Pour le monde, le discours de la modernité a perdu son sens ; nous parlons maintenant de vivre dans un monde postmoderne, un monde encore en recherche d'une définition. En ce qui concerne notre Église, le Concile Vatican II l'a fait entrer dans l'âge moderne au moment précis où cet âge laissait la place à la postmodernité. Il y a 50 ans, les délégués au 39e Chapitre général et les auteurs de *Le Frère des Ecoles chrétiennes dans le monde d'aujourd'hui : une Déclaration* a commencé à écrire un nouveau discours pour notre Institut. La Déclaration est un catalyseur qui continue à nous pousser à développer ce nouveau discours.

Nous sommes cependant avertis d'être conscients que la Déclaration est un document marqué par son temps. Une réponse évangélique aux tendances culturelles d'aujourd'hui exige un nouveau langage.

La Déclaration parlait de renouveau, aujourd'hui nous commençons à parler de refondation.

Le courage de l'espérance, une parabole pour notre temps

Peut-être qu'avant de regarder le déroulement de ce nouveau discours, une histoire venue d'une source improbable peut projeter de la lumière sur le chemin devant nous. L'histoire décrit un acte d'espérance radicale du peuple Crow, une Nation indigène de ce qui est aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique. Ces gens ont vécu la destruction de leur culture à la fin du 19e siècle. Plenty Coups, le dirigeant du peuple Crow, a raconté à son biographe ce qu'il a vécu quand l'homme blanc est arrivé et a menacé de faire perdre au peuple Crow leur culture, leur discours et leur façon de vivre : « Mais quand le buffle a disparu, le cœur des gens de mon peuple est tombé à terre, et ils ne pouvaient plus le relever. Après cela, rien n'est arrivé. » (Lear, 2006, p. 2)

En d'autres termes, les Crow ont perdu une définition et une vision d'eux-mêmes ; ils ont perdu leur « discours ». Confronté à une situation aussi catastrophique, Plenty Coups s'est demandé à quelles ressources traditionnelles il pouvait faire appel pour comprendre le malheur des Crows, analyser les options possibles et offrir l'espoir à son peuple.

Comme beaucoup de peuples d'autrefois, il s'est tourné vers ses rêves, dans lesquels l'oiseau-symbole traditionnel de la nation Crow, un chickadee, s'est révélé à lui. Pour la culture Crow, le chickadee :

... est le dernier en force physique mais le premier en force de caractère parmi les siens. Il accepte l'effort pour acquérir la sagesse. La personne-Chickadee est toujours à l'écoute. Rien n'échappe à ses oreilles, qu'il a aiguës par un long usage. Chaque fois que les autres parlent ensemble de leurs succès ou de leurs échecs, vous trouverez la personne-Chickadee en train d'écouter leurs paroles. (Lear, 2006, p. 80)

Le chickadee écoute les autres et apprend à leur contact. Nous pourrions dire que cet oiseau discerne les signes des temps pour apprendre ce que Dieu veut pour son peuple. En tant qu'Institut, nous cherchons à connaître la volonté de Dieu pour notre génération. Qu'est-ce que nous entendons ? Qu'est-ce que nous apprenons ? Quel est le chemin vers l'avant ? Plenty Coups, dans ses rêves, a appris qu'en des temps incertains, quand une culture est en train d'être anéantie, une vertu nécessaire pour le peuple Crow était le courage. « L'appel au courage lancé par Plenty Coups a inspiré à la Nation Crow d'être créatifs et de prendre des initiatives et des responsabilités pour leur avenir. Faire face à l'inconnu avec intelligence et ouverture, sans se déchaîner avec colère ni s'abandonner à de consolantes illusions, est une forme de courage que souvent nous ne voulons pas voir. » (cf. Furrow, 2007)

Les actions de Plenty Coups contrastaient avec celles de la Nation Sioux sous Sitting Bull. La Nation Sioux a fait reposer son espoir sur un sauveur qui allait punir le peuple blanc et permettre à la Nation Sioux de revenir à ses anciennes façons de vivre. A la différence des Crow, les Sioux se sont détournés de l'avenir en faveur d'un passé impossible à retrouver.

« **P**lenty Coups a pu communiquer ce nouvel idéal de courage face à l'inconnu représenté par la personne-Chickadee et cela a donné aux Crows la souplesse pour créer de nouvelles définitions d'une vie significative bien qu'ils aient été incapables d'imaginer leur avenir » (cf. Furrow, 2007). Cet idéal, selon le narrateur de l'histoire de Plenty Coups, est l'espérance radicale.

Est-ce que ce n'était pas aussi le cas de peuple choisi de Yahweh ? Le peuple d'Israël, face à l'oppression par les Chaldéens a exprimé une espérance radicale en ces termes : « C'est encore une vision concernant l'échéance. Elle aspire à sa fin, elle ne mentira pas ; si elle paraît tarder, attends-la, car elle viendra à coup sûr, sans différer » (Habaquq 2,2-3)

La Déclaration: un chemin d'espérance

Le 39e Chapitre général et la Déclaration nous montraient un chemin d'espérance en « orientant vers un avenir à inventer, et appelant à la créativité, à l'initiative, à la responsabilité » (Campos et al, 2014, p. 413).

Les Saintes Ecritures, l'itinéraire de Jean-Baptiste de La Salle et la Déclaration font partie de nos ressources traditionnelles. Nous cherchons constamment un soutien dans la Parole de Dieu, notre principale Règle. Nous étudions, méditons et partageons la parole de Dieu les uns avec les autres (Règle, 8). Comme notre Fondateur, nous revenons encore et encore aux Evangiles et depuis 50 ans nous sommes inspirés et motivés par la Déclaration.

Dans la biographie du Frère Michel Sauvage, nous lisons que le développement de la Déclaration a supposé un long processus de maturation. Ce processus de maturation continue aujourd'hui. Les Chapitres généraux successifs, les révisions de notre Règle, et de »s publications comme *La Mission Lasallienne d'éducation humaine et chrétienne : une Mission partagée*, les Circulaires 461 (*Associés pour la Mission Lasallienne ... un acte d'espérance*) et 466 (*Ils s'appelleront Frères*) nous montrent tous un avenir enthousiasmant.

L'héritage de saint Jean-Baptiste de La Salle nous inspire d'avancer dans l'espérance : « Nous aimons à nous représenter nos fondateurs ... comme étant en avance sur leur temps ... Le fait est qu'ils étaient radicalement [depuis leurs racines] des gens de leur temps, immergés dans leur temps, réagissant à leur temps. Souvent leur temps est le commencement d'un temps nouveau ... Ils ont l'intuition que le monde que l'Esprit est en train de faire à nouveau est, en ce moment même, déjà en train de déboucher sur le présent. » (Lee, 2004, p. 5)

La découverte de la vocation Lasallienne adressée à nos Partenaires fait partie de ce monde Lasallien nouveau que l'esprit est en train de faire à nouveau :

Avec ceux des laïcs qui se reconnaissent dans le charisme Lasallien et le vivent, les Frères partagent joyeusement la même mission. Ensemble ils assurent la vitalité de ce charisme en suscitant ou en développant des structures d'animation, de formation et de recherche, où chacun peut approfondir sa compréhension de sa vocation propre et de la mission Lasallienne (Règle, 19)

En 1990, l'ancien Conseiller général Frère Patrice Marey écrivait :

Nous avons besoin de comprendre le temps que nous vivons et d'accepter de le juger en termes de durée. Le rôle croissant du laïcat est inscrit en termes de durée. Il a commencé bien avant le Concile, il est généralisé dans l'Église et ne s'est jamais présenté comme opposé aux prêtres ou aux religieux. ...L'arrivée de nombreux Lasalliens ... va permettre à nos œuvres de continuer d'une manière que nous n'avions jamais imaginée. Il nous revient de saisir cette grâce qui passe... Nous vivons un temps favorable, un jour de salut. (The General Council, 1990, p. 35)

Durant les cinq dernières décennies, et actuellement encore, des milliers de femmes et d'hommes s'engagent à l'égard de notre charisme, ce qui est clairement un signe d'espérance en la viabilité de notre mission : « Dans le développement de l'association avec des hommes et des femmes qui cheminent avec eux et se reconnaissent aujourd'hui comme fils et filles de Jean-Baptiste de La Salle, [les Frères] voient un signe des temps qui les remplit d'espérance » (Règle 157, 2) .

Des réponses créatives aux besoins de notre temps nous donnent l'espérance. Parmi les exemples de communautés éducatives Lasalliennes dynamiques qui témoignent de l'espérance chrétienne, on trouve : Yourtown en Australie ; la formation technique et professionnelle pour orphelins et enfants de la rue au Sri Lanka, au Pérou et au Kenya ; des écoles de filles au Pakistan ; et les écoles Saint Miguel aux États-Unis (voir le *Bulletin* N° 253, *Enfants et Jeunes en Danger*, Une Réponse Lasallienne, 2011).



La collaboration entre nos universités, l'engagement dans l'évangélisation et la catéchèse dans nos écoles secondaires, le Projet Fratelli avec les Frères Maristes (Linan), le Projet Solidarité avec le Sud-Soudan, et les projets Signum Fidei à Madagascar et aux Philippines sont des signes encourageants du pouvoir évangélisateur du réseau Lasallien. La participation enthousiaste des Jeunes Lasalliens à des expériences d'immersion et des mouvements de volontaires sont aussi des signes d'espérance.

L'association Lasallienne est un signe d'espérance pour l'institut aujourd'hui. En même temps que nous voyons un déclin démographique dans le nombre des Frères, nous voyons un accroissement du

nombre des œuvres. Nous commençons à développer des structures organiques qui permettent aux Frères et aux Partenaires de discerner les besoins de notre mission contemporaine.

La restauration de la centralité de notre vœu d'association est un signe d'espérance. Le 39^e Chapitre général avait sérieusement envisagé la suppression de nos vœux spécifiques d'association et de stabilité. Quarante-sept ans plus tard, le 45^e Chapitre général a réaffirmé « la centralité du vœu d'association à la fois pour le service éducatif des pauvres que pour comprendre l'identité du Frère » (*Circulaire 469*, 2.13). L'actualisation permanente de la centralité de ce vœu annonce une revitalisation du Ministère pastoral des



Vocations. « Pour qu'une pastorale des vocations devienne une invitation efficace à partager la vie de Frère des Ecoles chrétiennes, il est nécessaire :

- Que par leur existence, les Frères témoignent de la présence de Dieu aux hommes, de la force libératrice de son Esprit et de la tendresse de son amour ;
- Que les communautés, en étant résolument ouvertes et accueillantes, vivent, d'une manière fraternelle et apostolique, la parole de l'Évangile : « Venez et voyez » ;
- Que l'Institut travaille effectivement à sa rénovation, en répondant aux besoins les plus urgents du monde des jeunes à évangéliser » (Règle, 86).

Notre engagement à soutenir toutes les vocations Lasalliennes, spécialement à notre vie de fraternité consacrée, est l'expression la plus complète de notre vœu d'association. Il nous unit dans notre « consécration à la volonté de Dieu pour accomplir son œuvre [et notre]

association réalise la solidité et la stabilité parce que les Frères sont profondément unis par l'amour » (Sauvage et Campos, 1977, p. 137). Lorsqu'elle est pleinement vécue, l'association devient elle aussi un signe d'espérance pour toutes les vocations lasalliennes.

Conclusion

« **L**'espérance demande de l'imagination au sujet des alternatives, une foi ferme que les choses doivent être différentes. La différence entre l'imagination et l'espérance est que l'espérance est ouverte à l'imagination de Dieu, mais c'est notre propre imagination active qui lui prépare la route... De nouvelles communautés sont en gestation dans les expériences spontanées vécues en profondeur, interprétées avec exactitude et intimement ressenties, qui sont remplies à ras bord de mémoire et d'espérance » (Lee, 2004, p. 6).

Tel fut le récit que Plenty Coups présenta au peuple Crow. Dans son rêve il entendit l'Esprit parler de la fin proche de leur mode de vie traditionnel et de la destruction de leur culture. Par conséquent, « nous devons faire ce que nous pouvons pour ouvrir notre imagination à un ensemble radicalement différent d'avenirs possibles » (Lear, 2006, p. 93). Mais il vivait dans l'espérance que quelque chose de bon surgirait de la dévastation de leur culture traditionnelle. Pour y croire, les Crows avaient besoin de courage pour aller de l'avant dans un avenir inconnu.

Le peuple choisi de Dieu est allé de l'avant lui aussi avec la ferme espérance que la promesse de Dieu serait accomplie, ne les décevrait pas et arriverait à temps.

Et nous? Sommes-nous remplis de courage pour vivre dans une espérance chrétienne radicale? Sommes-nous préparés à être des experts en promotion de la communion avec tous, femmes et hommes? Sommes-nous prêts à être des messagers heureux et enthousiastes de la Bonne Nouvelle de Jésus Christ aux peuples de différentes

traditions culturelles et religieuses? Sommes-nous engagés dans la refondation de l'Institut?

Une fois que Dieu nous aura touchés au milieu de nos luttes et a créé en nous le désir brûlant d'être pour toujours unis à lui, nous trouverons le courage et la confiance

de préparer sa route et d'inviter tous ceux qui partagent notre rêve pour la mission Lasallienne à attendre pendant le court espace qui nous sépare du jour de joie complète. Avec ce courage nouveau et cette confiance nouvelle nous pourrions nous fortifier les uns les autres avec les mots encourageants de Paul à Tite :

... Elle s'est manifestée, la grâce de Dieu, source de salut pour tous les hommes. Elle nous enseigne à renoncer à l'impiété et

aux désirs de ce monde, pour que nous vivions dans le temps présents avec réserve, justice et piété, en attendant la bienheureuse espérance et la manifestation de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ¹. (Tite 2,11-13)

Et nous? Sommes-nous remplis de courage pour vivre dans une espérance chrétienne radicale? Sommes-nous préparés à être des experts en promotion de la communion avec tous, femmes et hommes? Sommes-nous prêts à être des messagers heureux et enthousiastes de la Bonne Nouvelle de Jésus Christ aux peuples de différentes traditions culturelles et religieuses? Sommes-nous engagés dans la refondation de l'Institut?

¹ This Give us Day: Daily Prayer for Today's Catholic. Liturgical Press, Collegeville, MN. Author and issue unknown.

Références

- Beik, W. (2009). *A Social and Cultural History of Early Modern France*. New York, NY: Cambridge University.
- Blaine, J.B. (2000). *The life of John Baptist de La Salle: Book two*. L Salm (ed.), (R. Arnandez trans.). Landover, MD: Christian Brothers Conference. (Original work published 1733).
- Botana, Antonio. From “Sharing the Mission” to “Living the Charism” in a Family, *Digital Review of Lasallian Research* (1), 2011.
- Burkhard, L., & Salm, L. (1983). *Encounters: De La Salle at Parmenie*. Winona, MN: Saint Mary’s.
- Calcutt, A. (1993). *De La Salle: A city saint and the liberation of the poor through education*. Essex, Eng: Matthew James
- Campos, M. et. al. (2014). *The Fragile Hope of a Witness. The Itinerary of Brother Michel Sauvage (1923-2001)*. Rome: Brothers of the Christian Schools. Lasallian Studies N° 18.
- Capelle, Nicolas (2013). “A Religious Institute for Catholic Education”. *MEL Bulletin* 49.
- Chandy, Laurence, et. al. “The Final Countdown: Prospects for Ending Extreme Poverty by 2030”. Brooking’s Institution.
- CIVCSVA (2015). *Identidad y misión del Religioso Hermano en la Iglesia* (2d. ed.). Madrid: Autor.
- De Goncourt, E., & De Goncourt, J. (2014). *The Woman of the Eighteenth Century: Her Life, from Birth to Death, Her Love and Her Philosophy in the Worlds of Salon, Shop and Street* (J. Le Clercq & R. Roeder, Trans). London, EN: Routledge (Original Work published 1928).
- Furrow, Dwight: “Radical Hope and the Atheist’s Dilemma, A Review of Jonathan Lear’s book *Radical Hope: Ethics in the Face of Cultural Devastation*” in *Culture, Ethics, Philosophy*, June 21, 2007.
- Grahmann, J. (2014). *Christian Brothers and affiliates in the South and Southwest since 1851 who died in June*. New Orleans, LA: District of New Orleans-Santa Fe.
- Hafter, D. M., & Kushner, N. (eds.). (2015). *Women and Work in Eighteenth-Century France*. LSU
- Johnston, John. Lasallian Mission Today and Tomorrow. *AXIS Journal of Lasallian Higher Education*, Vol. 3, No. 2. 2012.
- Lear, Jonathon (2006). *Radical Hope: Ethics in the Face of Cultural Devastation*. Cambridge: Harvard University Press.
- Lee, Bernard (2004). *The Beating of Great Wings*. Twenty-Third Publications, Mystic, CT.
- Lombaerts, Herman. “The Lay State – Signifier of Transformation in the Church?”. The Contribution of Brother Michel Sauvage. *AXIS Journal of Lasallian Higher Education*, 5, No. 3, 2014.
- Maillefer, D. F. E & Bernard (1996). *John Baptist de La Salle: Two early biographies*. P. Grass (ed). (W.J. Quine original trans, D. C. Mouton revised trans.). Landover, MD: Christian Brothers Conference.
- Meister, M. (1994). “Summary of the 1994 Discussion”. In: *The Declaration: Text and Context*. Landover: Christian Brothers Conference.
- Quebengco, Carmelita. Structures for the Lasallian Mission of the 21st Century. February 2011.

- Rodríguez Mancini, Santiago fsc (2016). *Día tras día. Palabras para la vida interior*. Buenos Aires, Editorial Stella.
- Salm, L. (1989). *John Baptist de La Salle: The formative years*. Romeoville, IL: Christian Brothers Conference.
- Salm, Luke. *Institute in Transition*. January 1992.
- Salm, Luke (1994). "The Declaration: Alive and Well". In: *The Declaration: Text and Context*. Landover: Christian Brothers Conference.
- Salm L. (1996). *The Work is Yours: The life of Saint John Baptist de La Salle*. (2nd. ed.) Landover, MD: Christian Brothers.
- Sauvage, Michel (1994). "The Declaration: Refoundation or Renewal". *The Declaration: Text and Context*. Landover: Christian Brothers Conference.
- Sauvage, Michel et Campos, Miguel (1977). *Jean-Baptiste de La Salle. Experience et enseignement spirituels. Annoncer l'Évangile aux pauvres*. Paris: Beauchesne.
- Sheridan, G. (2009). *Louder Than Words: Ways of Seeing Women Workers in Eighteenth-Century France (Fashioning the Eighteenth Century)*. Lubbock, TX, Texas Tech University.
- World Bank (2015). Poverty Forecasts. Available in: <http://www.worldbank.org/en/publication/global-monitoring-report/poverty-forecasts-2015>.
- Bulletin des Frères des Écoles Chrésiennes, Numéro 194, 49e année, Juillet 1968.
- Christian Brothers Institute (1968). Statistics. Rome: Generalate.
- Christian Brothers Institute. Memento, 1978, 1998, 2008, 2016. Rome: Generalate.
- Christian Brothers Institute. First Report of the 39th General Chapter, July 1966.
- Christian Brothers Institute (2015). Rule of the Brothers of the Christians Schools. Rome.
- Circulaire 403 (1976). XLe Chapitre Général. Rome: Maison généralice.
- Circulaire 422 (1986). 41e Chapitre Général. Rome : Conseil Général.
- Circulaire 435 (1993). 42e Chapitre Général. Rome : Conseil Général.
- Circulaire 469 (2014). Documents du 45e Chapitre Général. « Cette œuvre de Dieu est aussi la nôtre ». Rome : Conseil Général.
- Circular 469 (2014). The Documents of the 45th General Chapter "This work of God is also our work". Rome: General Council.
- Reglas del Gobierno del Instituto de los Hermanos de las Escuelas Cristianas. Roma 1949, edición en español.
- Reglas y Constituciones de los Hermanos de las Escuelas Cristianas (1967). Roma: Casa Generalicia.
- The General Council (1990). *The Lasallian Mission of Human and Christian Education: A Shared Mission*. Rome: Brothers of the Christian School.

Documents de l'Institut

Boletín N° 254 (2013). Historias de Esperanza... asociados para la Misión Lasaliana. Roma: Hermanos de las Escuelas Cristianas.

SIGNUM FIDEI



